

les formes de l'indexicalité

langage et pensée en contexte



sous la direction
de Sacha Bourgeois-Gironde

Les formes de l'indexicalité

Langage et pensée en contexte

Sous la direction de Sacha Bourgeois-Gironde



Illustration de couverture :
Fugai Ekun, *Hotei montrant la lune du doigt*,
début du XVII^e siècle, encre sur papier.
© The Gitter-Yelen Art Study Center, New Orleans.

*Ouvrage publié avec le concours du Centre national du livre
et du Groupe d'étude de la cognition modale (CNRS-UMR 8129).*

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction
par tous procédés réservés pour tous pays.

© Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, 2005
45, rue d'Ulm – 75230 Paris cedex 05
www.presses.ens.fr

ISBN 978-2-7288-3947-6

Sommaire

Avant-propos – Sacha BOURGEOIS-GIRONDE	IX
Je et maintenant – Francis WOLFF	1
Loana dans le métro. Remarques sur l’indexicalité mentale – François RÉCANATI	19
Sens et contexte – Philippe SCHLENKER	35
Démonstratifs complexes et référence directe – Adriano PALMA	63
Variétés de la connaissance de soi – Pascal LUDWIG	95
Indexicalité et ineffabilité – Jérôme DOKIC	119
Note sur la portée existentielle de « Je pense » – Sacha BOURGEOIS-GIRONDE	139
Repères bibliographiques	153
Les auteurs	157

Avant-propos

En mars 2000 se sont tenues à l’École normale supérieure deux journées d’étude sur l’indexicalité. Elles réunissaient des philosophes de l’Ens ainsi que des philosophes de l’Institut Jean-Nicod qui venait d’être créé. Il s’agissait donc de la première manifestation scientifique de cet institut à l’Ens. Il est tout à fait significatif qu’une telle occurrence ait concerné un thème à la charnière de la philosophie du langage et de la philosophie de l’esprit. Ces journées d’étude anticipaient l’intérêt porté à l’Ens aux questions de la cognition et le rôle que la philosophie doit jouer dans ce développement.

Les ouvrages en français sur le problème de l’indexicalité sont rares. Citons comme lecture introductory utile le livre d’Eros Corazza et Jérôme Dokic, *Penser en contexte*, paru aux Éditions de l’Éclat en 1993. Le présent volume propose le résultat des recherches de certains spécialistes sur la question, dont les travaux sont habituellement publiés en anglais.

Plusieurs thèses fondamentales et plusieurs approches – qui s’entrecroisent – sont défendues ici. La première thèse remarquable est que l’indexicalité est un phénomène double : il est à la fois linguistique et mental. La dépendance contextuelle de la référence de certains termes – nommés alors indexicaux – caractérise conjointement une sémantique pour ces termes et les modes de pensée qui leur sont associés. Il peut s’agir d’une simple analogie structurelle. Ou bien les choses vont-elles plus loin : il semble que si l’on n’admet pas une forme d’indexicalité mentale, certaines de nos manières essentielles de référer au monde et à nous-mêmes ne peuvent pas être comprises. Ces manières indexicales de penser au monde ou à soi amènent alors à considérer l’existence de tels ou tels concepts indépendamment, dans une certaine mesure, de leur expression linguistique, comme le concept de soi. Les contributions de Fr. Récanati et de P. Ludwig explorent ce genre de difficultés fondamentales.

Les philosophes qui ont défriché le problème de l'indexicalité, Castañeda, Kaplan et Perry en particulier, ont voulu fournir un cadre sémantique d'interprétation des phénomènes qui soit fidèle à la fois à l'analyse de données linguistiques et aux modes de pensée impliqués par l'usage des indexicaux. Notre sémantique doit être fidèle aux intuitions de référence du sujet, mais elle porte avant tout sur une réalité linguistique, naturelle, que l'on ne peut évidemment pas contraindre selon ces intuitions. L'article de Ph. Schlenker prend en compte ces données linguistiques et montre que les contraintes prévues par la théorie sémantique dominante de l'indexicalité – celle de Kaplan – concernant la référence des indexicaux dans les attitudes propositionnelles ne sont en fait généralement pas réalisées dans le langage naturel. Il montre qu'un tel constat permet une unification de la notion frégéenne de sens que l'on peut appliquer aux indexicaux et conduit à une analyse fine de ce que veut dire « contexte » quand on dit que la référence des indexicaux varie selon le contexte.

Les auteurs de ce volume s'accordent pour dire que l'indexicalité est un phénomène qui dépasse largement le répertoire de quelques expressions figées dans le langage et la pensée : « je » et « le concept de soi », « maintenant » et « l'impression du présent », « ici », « à droite » et « notre capacité à nous orienter dans l'espace », « demain », etc. C'est une manière essentielle d'individualiser la référence des parties, quelles qu'elles soient, de notre langage. On peut chercher à tirer des conclusions métaphysiques de cette extension de l'indexicalité à tout le langage et à toute la pensée ou bien éviter de le faire. A. Palma a une approche sobre, voire déflationniste, de cette idée : nous avons besoin des indexicaux pour référer au monde, ils constituent un mode de référence privilégié parce qu'ils diminuent le coût cognitif que représenterait un mode de référence non indexical – sans partialité, sans dépendance contextuelle – aux choses. De ce fait, l'analyse des indexicaux n'est pas obligatoirement associée à une théorie de la référence directe. L'analyse des démonstratifs complexes comme une catégorie particulière d'indexicaux montre qu'une analyse quantificationnelle des éléments descriptifs associés à la démonstration complexe est possible et peut s'étendre aux indexicaux en général.

Il est tentant cependant d'utiliser la compréhension sémantique précise que l'on a acquise de quelques expressions indexicales ou de certains aspects du phénomène de l'indexicalité en vue d'éclairer un ensemble de problèmes philosophiques classiques à l'existence desquels on peut supposer que les indexicaux ne sont pas étrangers. Des parallélismes structurels entre l'identité personnelle et la nature du temps, révélés du fait d'analogies sémantiques et d'inversions conceptuelles entre l'usage du « je » et celui de l'adverbe « maintenant », induisent, chez Fr. Wolff, l'idée que le moi et le présent sont deux faces opposées d'un même concept plus général. On ne peut penser l'un

sans l'autre. En philosophie de la perception, l'indexicalité est au cœur de la solution au problème du contenu non conceptuel. Certains aspects de la réalité offerts à la perception humaine ne sont pas conceptualisables et notre manière de nous y rapporter est alors essentiellement démonstrative. J. Dokic fournit une analyse précise des relations entre contenu non conceptuel, ineffabilité et indexicalité.

Sans la propriété d'indexicalité du pronom de première personne et, dans une moindre mesure, du présent de l'indicatif, l'argument du cogito n'aurait pas les conséquences métaphysiques que Descartes lui prête. Je propose pour ma part une analyse logique et sémantique des aspects indexicaux du cogito et, à travers elle, une interprétation d'une perspective cartésienne à la première personne sur les propriétés essentielles du sujet.

Je remercie Claude Imbert, professeur à l'Ens, d'avoir facilité l'organisation de nos travaux et d'y avoir participé. Je remercie également Mathieu Bennet, étudiant en philosophie analytique à l'Ens-lsh (Lyon), de m'avoir secondé dans la révision, la traduction et la préédition de certaines contributions.

Sacha Bourgeois-Gironde

Je et maintenant

Francis WOLFF

Je voudrais mettre en parallèle deux indexicaux, « je » et « maintenant », ou plus généralement les expressions indexicales qui servent à renvoyer à celui qui parle (je, moi, mon, mien, etc.) et celles qui servent à renvoyer, directement ou indirectement, au moment où l'on parle : au premier chef « maintenant », mais aussi « présent » (ou « le présent »), et par voie de conséquence, « passé » et « futur », puisque ceux-ci n'ont évidemment de sens que référés à l'instant où ils s'énoncent. Je tiens à préciser que mon propos ne concerne pas le problème des indexicaux, mais celui du temps et celui du moi (*self, selbst*¹). Il me semble pourtant que l'étude de quelques caractéristiques des indexicaux en général, et de « je » et « maintenant » en particulier, a beaucoup à nous apprendre sur les concepts de temps et de personne.

Est-ce à dire que je soutiendrais ce qu'on appelle parfois une théorie *tensed* du temps – et que j'appellerais tout simplement une théorie « indexicale » ? Selon une telle théorie, il ne peut y avoir de concept cohérent et complet du temps – du temps lui-même, objectivement voire physiquement conçu, et pas seulement phénoménologiquement intuitionné – sans référence au « maintenant » ou au présent. Tel ne sera pas exactement mon propos. Je n'aurai pas ici l'ambition de *prouver* une telle théorie, mais plus modestement d'avancer un argument en sa faveur, en montrant que les conditions particulières de l'usage de l'indexical « maintenant » nous révèlent certaines déterminations les plus générales de la temporalité, et donc certains traits qui doivent faire partie de tout concept légitime de temps.

1. En français, au moins depuis Pascal (voir « Qu'est-ce que le moi ? », Pensée 688 Laf., 323 Br.), il est d'usage de désigner par le *moi* le concept (et le problème) dit en anglais du *self* et en allemand du *selbst*.

Pour remplir ce premier objectif, je mettrai en parallèle les usages de « maintenant » et de « je », ou plus exactement deux rapports : celui de l'indexical « maintenant » au concept de temps, et celui de l'indexical « je » au concept d'identité personnelle. De cette comparaison se tirera la conséquence suivante : *si l'on admet* pour le moi et pour le temps les concepts fondés sur leurs indexicaux respectifs, autrement dit *dans l'hypothèse* – que je ne prouverai pas, je le rappelle – des théories indexicales du temps ou de l'identité personnelle, le moi et le temps doivent être considérés comme deux variantes *d'un seul et même concept*. Telle sera la seconde thèse que je me propose de défendre.

Difficultés d'une théorie indexicale du temps

Rappelons d'abord deux des difficultés auxquelles on se heurte si l'on fait du « maintenant », ou du présent, du passé et du futur des éléments constitutifs du *concept* de temps. La première est que « maintenant » (ou « présent »), étant une expression indexicale, n'est pas un concept, si l'on entend par là, classiquement, une représentation abstraite et générale qui permet de subsumer un ensemble de particuliers ayant des déterminations communes. Ce n'est pas un concept, d'une part parce que chacune de ses occurrences ne désigne qu'un individu, et d'autre part parce qu'on ne peut comprendre l'intention référentielle du locuteur qui en fait usage qu'à condition de connaître percep-tivement, intuitivement, en tout cas par des moyens non linguistiques, telle ou telle circonstance de l'acte de parole. De même qu'on ne peut comprendre de qui il est question quand « je » est dit qu'à condition de savoir – de voir, d'entendre, d'avoir appris – *qui* le dit et de savoir en outre intuitivement, c'est-à-dire *sans concept*, ce qu'est être « je » pour qui le dit, c'est-à-dire finalement à condition de se dire et de se penser soi-même sous un « je », de même on ne peut comprendre à quel moment « maintenant » se réfère que si l'on sait *quand* il est dit, et si l'on sait en outre intuitivement, c'est-à-dire sans concept, ce qu'est le moment présent, le « maintenant » où je pense, où je parle, où je suis. La thèse a donc quelque chose de paradoxal, puisqu'elle revient à soutenir qu'il y a, fondamentalement, dans le *concept* du temps, et non pas dans son intuition, un élément inconceptualisable, ou du moins que nous ne pouvons conceptualiser qu'indirectement, au moyen d'une intuition, celle du présent.

La seconde difficulté est la suivante. « Maintenant », en tant qu'indexical, semble dépendre de la position contingente qu'occupe, dans le déroulement du temps, celui qui l'énonce. Comment pourrait-il appartenir au temps lui-même ? Que tel moment – telle date par exemple, le 14 juillet 1789 – soit passé plutôt que présent ne paraît pas dépendre du temps ou du monde, mais

seulement du fait que celui qui s'y réfère en est ou non le contemporain. Ce serait seulement *pour nous*, vivant par hasard en telle ou telle période, que tel ou tel instant, ou événement, apparaîtrait comme présent, passé ou futur. Indépendamment de toute relation à la position contingente qu'occupe dans le temps le locuteur, le temps ne semble pas comporter en lui-même ces *déterminations indexicales* du temps (passé, présent, futur – la série A de McTaggart¹), mais paraît devoir être conçu seulement à partir des *relations temporelles* (antérieur, simultané, postérieur – la série B de McTaggart). Le temps ne serait, *en lui-même*, objectivement, qu'un ordre de relation entre des instants ou entre des événements. La difficulté d'une conception *tensed* ou « indexicale » du temps serait donc celle d'une théorie qui, au lieu de décrire le monde tel qu'il est, le réduirait à ce qui nous en apparaît, comme une physique qui s'arrêterait aux couleurs du monde, ou pire, comme une géométrie qui réduirait les relations spatiales, métriques ou topologiques, à des distances relatives au locuteur : dire d'un événement qu'il est *passé*, plutôt que de dire qu'il arrive *1789 ans après* la naissance de Jésus-Christ, ne serait-ce pas comme dire que Paris est *loin* – plutôt que de dire qu'il est à 773 km de Marseille ? Une théorie « relationnelle » du temps – qui ne recourt pas à des déterminations indexicales, mais aux relations temporelles, comme « antérieur à », « postérieur à » – semblerait donc la seule objective.

Remarquons cependant que ces difficultés proviennent l'une et l'autre du présupposé selon lequel le concept de temps devrait être du même type, ou mis sur le même plan, que celui d'espace. Sans doute, « ici » ne peut aucunement être un concept « objectif », mais désigne le lieu contingent occupé par celui qui parle. Il n'est pas sûr qu'il en aille de même pour « maintenant » ou « présent ». En effet, le présent peut être soit – selon l'option « métaphysique » que l'on choisira – l'instant *contingent* et variable *subjectivement* où se manifeste tel événement de parole, soit le dernier instant atteint par le déroulement dynamique du monde, instant *nécessaire* et variable *objectivement* selon la progression de l'ordre des instants ou des événements. Dans cette dernière hypothèse, « maintenant » relève du concept de temps, et même de son concept « physique », et pas seulement de son intuition phénoménale ou subjective.

1. Sur l'opposition entre la série A (passé, présent, futur) et la série B (antérieur, simultané, postérieur) et la question de savoir si la première est nécessaire ou la seconde suffisante au concept de temps, on se reportera au classique de langue anglaise, J. M. E. McTaggart, « The unreality of time », *Mind*, 17, 1908, p. 457-474, repris sous une forme modifiée, entre autres, dans *The Nature of Existence*, Cambridge, Cambridge University Press, 1927, II, 33, « Time », chapitre publié séparément dans *The Philosophy of Time*, éd. R. Le Poidevin et M. MacBeath, Oxford, Oxford University Press, « Oxford Readings in Philosophy », 1993. Sacha Bourgeois-Gironde a traduit l'article de *Mind* dans son excellent *McTaggart : temps, éternité, immortalité*, Paris, Éclat, 2000.

Dans cette hypothèse, le rapport de « maintenant » au temps devrait être pensé sur le mode du rapport de « je » à l'identité personnelle, plutôt que sur le mode du rapport de « ici » à l'espace. « Je » ou « maintenant » pourraient alors être l'un comme l'autre interprétés comme l'*indication* d'un mode d'intuition subjectif d'un phénomène objectif et conceptualisable : le fait de la progression dynamique du monde, le fait de la permanence de l'identité du moi. Il faudrait donc comparer le « maintenant » au « je » plutôt qu'à l'« ici ». Ce que nous allons faire.

Mais avant de rapprocher ces deux indexicaux, il peut être utile de comparer les différentes théories de la personne et du temps. Il est en effet particulièrement symptomatique que leurs indexicaux respectifs (« je » et « maintenant ») semblent y jouer un même rôle « métathéorique », ce qui permet de classer les différentes théories selon la place et la fonction qu'y joue l'indexical.

Premiers rapprochements : un même enjeu théorique

Comparons pour commencer les conceptions suivantes du moi et du temps. Selon telle conception, le point de vue singulier de la première personne est indispensable pour comprendre le concept d'identité personnelle, au point que, sans l'intuition d'un « je », ce concept, ou même l'idée d'un « moi », ne serait ni épistémiquement accessible, ni ontologiquement existant ; en d'autres termes, seul un être qui dit – et pense – « je » peut concevoir ce qu'est l'identité d'une personne, et la conçoit précisément comme un être qui dit et pense « je ». Sans l'intuition d'un « je », le concept d'un moi serait dépourvu de contenu et de sens. À cette conception du moi répond une conception du temps analogue. On peut en effet soutenir que le phénomène indexicalement désigné par « maintenant » révèle quelque chose d'indispensable au concept de temps : le caractère radicalement incompatible de tous les instants successifs du déroulement du monde, grâce auquel deux « maintenant » ne peuvent coexister. Sans l'intuition d'un « maintenant », en un sens toujours le même (le dernier moment de « l'histoire » du monde), mais en un autre toujours autre¹ (car s'il restait le même, il n'y aurait pas de temps), le concept de temps serait dépourvu de contenu et de sens.

Sans doute, ce type de théorie – du moi ou du temps – se heurte à diverses objections. Mais ce qui importe, c'est le rôle analogue qu'y joue l'indexical. C'est pourquoi il est possible de montrer, plus généralement, qu'il y a trois grands types de théories métaphysiques de l'identité personnelle, parallèles à

1. Voir l'aporie d'Aristote (le « maintenant » est-il toujours le même ou toujours autre ?) dans *Physique*, IV, 10, 218 a 8-25, et sa solution, *ibid.*, 11, 219 b 12-33.

trois grands types de théories du temps : une théorie « indexicale », une théorie substantialiste ou absolutiste, et une théorie anti-substantialiste ou relationnelle.

Il y a d'abord, pour le moi comme pour le temps, des théories « indexicales ». Pour une telle théorie, aucun concept ne permet de rendre compte de l'identité personnelle sans recourir aux usages du « je » (autrement dit, il n'y a pas de point de vue légitime sur ce qu'est une personne à la troisième personne) ; aucun concept ne peut rendre compte du temps sans « maintenant », ou sans le recours à la distinction du présent, du passé et du futur (autrement dit, il n'y a pas de point de vue légitime sur ce qu'est le temps qui ne soit « temporalisé »). Pour une telle théorie, le « point de vue de nulle part » laisse échapper quelque chose d'essentiel de ce que nous entendons par personne ou par temps, et il semble impossible de s'en faire un *concept* sans recourir à ce qui est par essence rebelle au concept, à savoir un indexical, « je » et « maintenant ». Pour une théorie indexicale du moi, les critères du moi sont déterminés à partir des conditions de l'usage du mot « moi ». Ce qui fait qu'une personne demeure la même, c'est simplement qu'elle peut se dire la même que celle qu'elle a été ; autrement dit c'est sa *consciousness*, le fait de se reconnaître soi-même comme sujet d'un ensemble donné de souvenirs, de pouvoir dire et penser « je », non seulement à ce qu'elle dit, pense et vit actuellement mais aussi à ce qu'elle a pu dire, penser et vivre. Elle est la même si et seulement si elle se pense être et demeure la même, dans et par l'intuition d'un « je », qui est le critère ultime de l'identité (Locke). Pour une théorie indexicale du temps, rien ne peut être pensé de ce concept sans recourir aux trois déterminations temporelles, présent, passé et futur, qui, à leur tour, doivent être pensées à partir de l'intuition « indexicale » du « présent » : le présent du présent, le présent du passé, le présent du futur, etc. (saint Augustin).

Ce type de théorie se heurte cependant à deux types d'opposition : d'un côté, on peut considérer que l'indexical ne donne, au mieux, qu'un accès partiel aux concepts de temps ou de moi, et que ceux-ci doivent avoir une existence absolue, permanente, nécessaire, indépendante du point de vue qu'en donne l'indexical – existence qui seule est susceptible de le rendre objectivement connaissable. Le temps est donc une *substance* une, qui est et demeure la même, au-delà et donc indépendamment de toute intuition d'un « maintenant » (Newton) ; l'âme est une *substance* une qui est et demeure la même, au-delà et donc indépendamment de toute intuition réflexive d'un « je » (Descartes).

Mais cette substance est peut-être illusoire et n'est peut-être que l'hypostase du point de vue partiel et partial donné indexicalement par le « je » ou le « maintenant ». De là le troisième type de théorie – ni absolutiste ni indexicale mais relationnelle. Le temps, ou le moi, ne serait alors que cet ensemble ordonné de contenus (les événements, les états de conscience) qui n'aurait aucune existence indépendante en tant que tel, une simple relation entre ces

contenus eux-mêmes. Le temps n'est que « l'ordre des existences successives » (Leibniz), l'identité personnelle n'est qu'une « collection de perceptions différentes qui se succèdent les unes aux autres... et qui sont dans un flux et un mouvement perpétuel » (Hume).

On voit que les indexicaux « je » et « maintenant » ont pu jouer des rôles analogues dans les différentes théories métaphysiques de l'identité personnelle ou du temps : signe qu'ils peuvent éclairer d'un même jour ces deux concepts. Pour ce faire, il convient donc désormais de mettre en parallèle ces deux indexicaux.

Traits généraux des indexicaux

Avant d'aborder la spécificité de ces deux indexicaux, il faut rappeler des traits communs à tous. D'une manière générale, on peut dire que les indexicaux constituent un des modes d'*individuation* du monde par le langage. Un indexical permet d'individualiser sa référence grâce à un renvoi à l'événement de parole lui-même individualisé et unique qui le dit, autrement dit sa propre occurrence. Or, considéré comme un événement se produisant dans le monde, tout acte de parole peut être déterminé par cinq accidents, individualisés et uniques : quelqu'un de particulier qui parle, quelqu'un de particulier à qui on parle, quelque chose de particulier dont on parle, quelque lieu particulier et quelque instant particulier où l'on parle. De là cinq façons d'indiquer le monde¹ : je, tu, ceci, ici, maintenant – et leurs dérivés². « Qui ? », « à qui ? », « quoi ? », « où ? », « quand ? » constituent donc une sorte de table des catégories, ou plutôt une table des cinq « individualisables ».

Or, l'accomplissement de cette fonction générale d'individualisation requiert que l'indexical satisfasse à deux *exigences* distinctes. La première, l'indexical la partage avec les expressions non indexicales. Comme elles, il assure une fonction ordinaire de signification, et comme elles, il ne peut l'assurer que par la détermination et la constance du sens. De même que le mot « locuteur » a pour signification constante et déterminée « celui qui parle », de même « je » signifie toujours celui qui parle. Un même indexical (je, tu, ceci, ici, maintenant) signifie toujours le *même type* de condition de l'acte de parole (l'agent, le destinataire, l'objet désigné, le lieu, le temps). Selon cette première exigence, donc, un indexical signifie telle circonstance déterminée et constante de l'acte de parole, et assure l'identité d'un *type* de circonstance événementielle.

1. Sur ce point, je me permets de renvoyer à mon ouvrage *Dire le monde*, Paris, PUF, 1997, p. 144 ; rééd. « Quadrige », 2004, p. 158.

2. Par exemple, « mien », « tien », « cela », « là-bas », « présent », « passé », « futur », les temps des verbes, etc.

Mais pour pouvoir individuer cette circonstance, l'indexical, au contraire des autres mots ou expressions non indexicaux, désigne sa référence individuelle au moyen de sa propre occurrence – telle est la deuxième exigence, et elle est propre aux indexicaux. L'indexical individualise sa référence par un renvoi réflexif à l'événement singulier de son énonciation – ce qui implique la variabilité de la référence en fonction de l'occurrence. Ainsi, un même indexical (je, tu, ceci, ici, maintenant) peut toujours désigner un *autre particulier*, celui qui conditionne l'acte singulier de parole qui le dit, conformément à la table des individualisables.

En d'autres termes, le sens d'un indexical est une fonction du type (première exigence), sa référence est une fonction de l'occurrence (deuxième exigence). Le sens d'un mot ou d'une expression indexical(e) dépend de la dimension de « chose » propre à tout mot, par laquelle il est toujours le *même*, identique à soi, différent de tous les autres, et constant dans le temps ; la référence d'un mot indexical dépend de sa dimension d'événement (ce qui fait qu'un mot est singulier et nouveau à chaque acte de parole)¹.

Traits communs à « je » et « maintenant »

Ces préalables étant posés, tentons de dégager la spécificité de « je » et « maintenant ». Ils ont deux points communs : ce sont les deux seuls indexicaux qui désignent des circonstances *indispensables* et des circonstances *contraintes* de l'acte de parole.

Alors qu'il y a, selon la table des individualisables, cinq types de circonstances « indexicables » dans lesquelles a lieu un acte de parole, seules deux semblent *indispensables*, celles qu'expriment « je » et « maintenant », celle d'agent et celle de temps. En effet, si l'on peut toujours parler de quelque chose sans parler de « ceci » ou de « cela » – c'est-à-dire de quoi que ce soit d'individualisable, ou sans parler à *qui* que ce soit (on peut parler à la cantonade ou pour soi-même), il est impossible qu'il y ait un acte de parole sans qu'il y ait un agent de cet acte (comme de tout acte) et sans qu'il y ait un moment de cet événement (comme de tout événement). La première nécessité, celle d'un agent particulier qui peut se désigner réflexivement comme « je », provient du fait que toute parole est un acte et que tout acte suppose un agent. La seconde nécessité, celle d'un instant particulier qui peut être désigné réflexivement comme « maintenant », provient du fait, plus général, que toute parole est un événement² et que tout événement survient dans le temps. Mais n'est-il pas en outre nécessaire qu'un événement de parole ait lieu *quelque part* ? Il n'y

1. Cf. *Dire le monde*, op. cit., p. 156-157.

2. C'est un fait plus général parce que tout acte est un événement, mais non l'inverse.

aurait alors aucun privilège de la circonference temporelle sur la locale. Mais cet apparent parallélisme ne doit pas faire illusion. Car ce n'est pas en tant que *parole* qu'un événement de parole a nécessairement lieu en un endroit déterminé, mais en tant qu'il est causé par un locuteur qui, le plus souvent, occupe, objectivement, aux yeux de tous, c'est-à-dire non en tant que locuteur mais en tant qu'être humain par exemple, une position dans l'espace. L'occupation d'une position n'est pas une condition ou une circonference de l'acte de parole lui-même, mais une condition ordinaire des êtres parlants¹. C'est pourquoi lorsque je profère des paroles en mon esprit, autrement dit lorsque je pense, ma pensée a nécessairement un agent auquel je peux penser – c'est « moi » – et s'effectue nécessairement à un moment auquel je peux penser – c'est « maintenant » –, mais elle ne s'effectue pas nécessairement en un lieu : je ne suis nulle part en tant que je pense. Inversement, je suis toujours « je », et je le suis « maintenant »².

Le second point commun entre « je » et « maintenant » est qu'ils désignent les deux seules circonstances qui soient *contraintes*³, c'est-à-dire qui ne soient ni contingentes (dépendant des cas particuliers), ni volontaires (dépendant de qui que ce soit). Je peux montrer ceci *ou* cela, je peux aller ici *ou* là, je peux parler à tel *ou* tel, mais je ne peux être que *moi* et nul autre. Qui dit « je » est celui qu'il indique ; il est toujours et nécessairement ce sujet-là, sans possibilité ni de choix (il ne peut décider d'être qui il est) ni de variation (il ne peut devenir un autre). Il en va de même de « maintenant ». Qui parle, parle toujours et nécessairement à l'instant où il parle. On dira : « qui parle, parle toujours et nécessairement au *lieu* d'où il parle ; je suis toujours *ici*, comme je

1. C'est une condition des hommes et non, peut-être, de ces autres êtres parlants, anges ou dieux, dont les actes de parole, bien que non *situables*, sont pourtant souvent considérés comme *datables*, et constituent même des dates par excellence.

2. C'est pourquoi le sujet méditant réduit à deux les conditions indexicales nécessaires et suffisantes à l'inférence du *cogito ergo sum* : « je » et « maintenant ». « *Je suis, j'existe* : cela est certain ; mais combien de temps ? À savoir autant de temps que je pense ; car peut-être se pourrait-il faire, si je cessais de penser, que je cesserais en même temps d'être ou d'exister. » (Descartes, *Méditation seconde*, A.T. IX, 21)

3. Cette distinction n'est pas celle qu'a introduite John Perry entre indexicaux « automatiques » et intentionnels. Selon J. Perry (voir, par exemple, « Indexicaux et démonstratifs », dans *Problèmes d'indexicalité*, Paris, CSLI, 1999, p. 268), quand je dis « hier », cela désigne automatiquement le jour qui précède celui où je parle, même si cette désignation contrarie mon intention. J'ai, par exemple, dormi deux jours, et je dis en me réveillant « j'ai dormi depuis hier » : c'est faux parce que la référence de « hier » est indépendante de mon intention. En revanche, quand je dis « Vois-tu cet homme-ci ? », ce que désigne « ceci » dépend de mon intention et non pas automatiquement du sens du mot « ceci ». Même si par suite de mon geste trop vague, mon interlocuteur croit que je parle d'un autre, ce que « ceci » désigne est ce que j'entends lui faire désigner, et non ce qu'il signifie par lui-même.

suis toujours *maintenant*, ni plus ni moins ; il n'y a donc pas de différence entre “ici” et “maintenant” ». Mais là encore le parallélisme n'est qu'apparent. Car lorsque je suis « ici », je peux toujours choisir d'aller ailleurs, vers un lieu qui, une fois atteint, pourra être désigné comme « ici » et d'où ce que je désigne actuellement comme « ici » pourra être appelé « là ». C'est cela même qui m'est refusé pour « maintenant ». Je ne peux décider d'aller par exemple, vers ce qui m'apparaît à présent comme passé – le passé est hors de ma portée comme de celle de tout autre. Le seul présent m'est toujours imposé, exactement comme le même moi m'est toujours imposé, sans possibilité de le choisir ou de le changer.

À quoi cela est-il dû ? Que *je* sois toujours, nécessairement et seulement moi, ou plutôt que *je* sois *constraint* d'être moi, que *je* soit contraint d'être *maintenant*, ne peut pas être seulement dû aux propriétés des indexicaux « *je* » et « *maintenant* ». Ce n'est pas seulement parce que *je* suis constraint de dire toujours et seulement « *je* » dès lors que *je* me désigne que *je* suis constraint de l'être et de le demeurer. Ce n'est pas seulement parce que l'on est constraint de dire toujours et seulement « *maintenant* » pour désigner l'instant d'où l'on parle que l'on est constraint d'y être et d'y demeurer toujours. Il y a là une différence avec « *tu* » et « *ici* ». C'est seulement en tant qu'indexicaux que *tu* désigne toujours celui auquel *je* m'adresse et qu'*ici* désigne toujours le lieu où *je* parle. C'est en tant que tels que *tu* ou *ici* sont imposés : la preuve en est que la traduction du destinataire ou du lieu indiqués en une description définie aussi individualisante que l'indexical les rend « libres » – par opposition à « constraints » : lorsque *je* me réfère à celui auquel *je* m'adresse, *je* le désigne nécessairement par « *toi* », non par « *Pierre* » ; *je* parle toujours et nécessairement « *ici* », mais non « *dans la salle des Actes* ». En revanche, *je* suis non seulement nécessairement « *moi* », mais « *Francis Wolff* » ; non seulement *je* parle forcément *maintenant*, mais il n'est pas en mon pouvoir – ni au pouvoir de *qui que ce soit* – que « *maintenant* » soit justement cet instant : 16 h 15. Ce n'est pas parce que, comme tous les indexicaux, « *je* » et « *maintenant* » peuvent individualiser leur référence grâce à un renvoi réflexif à l'une des circonstances individualisables de leur propre occurrence, que le locuteur L et l'instant I d'un acte de parole sont nécessairement ces individus-ci ; tout autre moyen, linguistique ou non, d'individualiser aurait le même effet contraignant. En d'autres termes, que *maintenant* (c'est-à-dire l'instant qui est désigné réflexivement par le moment de son occurrence) soit *maintenant* (c'est-à-dire justement *cet instant-ci*, et non un autre) ne dépend pas de *moi* – ou de ma manière de dater –, mais des conditions les plus générales de la temporalité. Que *je* (c'est-à-dire l'individu qui est désigné réflexivement comme étant celui qui dit ce « *je* ») soit *moi*, c'est-à-dire justement cet individu-ci, et non un autre, ne dépend pas de *moi*, ou de ma manière de me désigner, mais des conditions les plus générales de l'identité.

Particularités du « maintenant »

On vient de voir qu'une des raisons pour lesquelles le « maintenant » est dit contraint par opposition à « ici », c'est qu'il est toujours possible d'aller vers ce qui, vu d'ici, est là, alors qu'il n'est pas possible d'aller vers ce qui, « vu » de maintenant, ne l'est pas, par exemple vers ce qui ne l'est plus (le passé). Il faut ici nuancer. S'il n'est pas possible d'aller vers ce qui est maintenant passé, il est possible d'aller vers ce qui est à présent futur. Mieux : ce n'est pas seulement possible, c'est absolument *nécessaire*. Autant il m'était *impossible*, que je le veuille ou non, d'aller dans ce qui est à présent le passé, autant il m'est *nécessaire*, que je le veuille ou non, d'aller vers ce qui est à présent l'avenir. Ni l'un ni l'autre ne dépendent de moi. L'un et l'autre dépendent du temps lui-même. Et c'est même cela, en un sens – peut-être naïf mais conforme à l'usage du mot –, qu'on appelle le temps. Alors qu'il dépend de moi, et non pas, ou pas seulement, de la structure de la spatialité, d'aller en tel ou tel point de l'espace ou d'en venir – et c'est ce qui définit l'ordre spatial des positions –, autant il ne dépend pas de moi, mais seulement de la structure de la temporalité d'aller en tel instant du temps – c'est ce qui définit l'ordre temporel de succession, par opposition à celui des positions. C'est moi qui me déplace dans l'espace, alors qu'il semble, à l'inverse, que c'est le temps qui « se déplace » vers moi¹. De là se tirent quelques conséquences qui montrent ce qui singularise le « maintenant » par opposition au « je ».

D'abord on peut observer l'asymétrie de « maintenant » – ou du présent – par rapport au temps. Cette asymétrie apparaît bien par contraste avec « ici ». Alors que, quand je passe (librement) d'un point à un autre de l'espace, « ici » devient « là » et « là » devient « ici », lorsque je passe (selon l'ordre nécessaire et même contraint du temps) d'un instant à un autre du temps, l'ancien avenir devient bien présent, mais loin que l'ancien présent devienne avenir, il devient passé. Alors que *ici* et *là* sont en quelque sorte symétriques par rapport à l'espace, présent, passé et avenir ne le sont pas dans l'ordre du temps. On tire de là une autre particularité du « maintenant » : c'est le seul indexical sans symétrie. « Je » a pour symétrique « tu », « ici » a pour symétrique « là » (et par conséquent « ceci » a aussi pour symétrique « cela »), mais « maintenant » n'a pas de symétrique.

Il est évident que ces deux particularités sont dérivées de (ou ne font qu'exprimer) une propriété bien connue du temps, son irréversibilité : le fait que les instants particuliers qui sont désignés comme *maintenant* constituent

1. En d'autres termes, « Le temps marque de mon impuissance ; l'étendue de ma puissance » (J. Lagneau, *Fragment 40*, in *Célèbres leçons et fragments*, Paris, PUF, 1950, p. 62).

une série obéissant à une relation d'ordre. Ainsi : « antérieur à » n'est ni réflexif, ni symétrique, mais transitif, au contraire de « à côté de » dans l'ordre positionnel de l'espace.

Conditions de l'identité du « je » et du « maintenant »

Il faut désormais aborder une autre particularité du « maintenant » qui le distingue singulièrement de « je ». Le fait qu'il ne dépende pas plus de moi d'être *maintenant* que d'être *moi* (ce sont deux conditions que j'ai appelées « contraintes ») dissimule deux grandes différences entre ces deux modes de contrainte.

La première est la suivante. Je suis certes *nécessairement* « moi » et « maintenant », mais je suis aussi *toujours* l'un et l'autre. Mais derrière cette même expression « être toujours » appliquée à « moi » et à « maintenant », il y a en réalité une opposition entre deux modes d'être, pour le moi et le temps. « Être toujours moi » signifie être toujours le *même* individu à chaque fois que je me désigne par ce « je », à chaque nouvelle occurrence. C'est même ce que « je » veut dire. Certes « je » désigne l'individu qui est l'agent de l'acte de parole qui le dit, mais par « je », on veut généralement *signifier plus que cela* : celui qui l'emploie signifie, *au moment où il l'emploie*, qu'il se reconnaît lui-même être *toujours* ce même agent, ce qui implique qu'il reconnaît une relation d'identité entre les deux individus désignés par deux occurrences différentes de « je » dits par lui. Le « je » m'indique, mais en même temps il signifie que je suis toujours le même¹. Au contraire, « être toujours maintenant » signifie être toujours un instant *different* à chaque fois que je dis « maintenant », à chaque nouvelle occurrence de « maintenant » par celui qui le dit. Deux occurrences différentes de « je » par le même agent désignent nécessairement le même individu – c'est justement ce qu'on appelle le *moi* – alors que deux occurrences différentes de « maintenant » par le même agent désignent deux instants différents – c'est justement ce qui constitue le temps. En d'autres termes, lorsque « l'âme affirme que les *maintenant* sont deux, l'un antérieur, l'autre postérieur, nous disons qu'il y a du temps et même que c'est cela <le temps> » (Aristote, *Physique*, IV, 11, 219 a 27-29), alors que

1. Ce qui n'implique pas nécessairement que, *de fait*, je me reconnaisse nécessairement. Je peux être frappé d'amnésie entre deux occurrences, ou d'une « maladie mentale » (schizophrénie) qui m'empêche d'identifier celui que j'étais lorsque j'ai dit pour la dernière fois « je » et celui que je suis à présent. Il n'en demeure pas moins que dire « je » a pour *signification* de demeurer le même que celui qu'à présent je suis. Dire « je », ce n'est pas dire que je suis le même que celui qui *a dit* « je », c'est dire que je suis le même *à présent* que celui qu'à présent j'ai été et serai.

lorsqu'ils sont le même, il n'y a pas de temps (*ibid.*, 219 a 30-33). Symétriquement, on peut dire que lorsque l'âme prononce deux « je », elle affirme qu'ils sont *mêmes* et qu'elle, « l'âme », est précisément cela : « je suis le même que moi ».

Il y a là, entre « je » et « maintenant », une relation en chiasme, en même temps qu'un entrelacs. Expliquons-nous. On se rappelle les deux exigences de tout indexical : l'identité du sens, fonction du type, et la variabilité de la référence, fonction de l'occurrence. Or, à prendre les choses ainsi, nous pouvons nous demander : qu'est-ce que le moi ? et qu'est-ce que le temps ? Clairement, *le moi est ce par quoi je suis toujours le même, le temps est ce par quoi maintenant est toujours un autre*. Autrement dit, le moi suppose une substantification du *sens* de « je », le temps suppose une substantification de la *référence* de « maintenant ». Tel est le chiasme. Mais en outre, se penser comme moi, c'est identifier les différentes occurrences de « je », tout en reconnaissant leur différence, c'est-à-dire la différence *temporelle* de leurs occurrences : dire « je suis le même que j'étais », c'est percevoir la différence entre ce « je » que je suis et celui que j'étais et que par ailleurs j'identifie au premier. Tel est l'entrelacs du « je » dans le « maintenant » dans l'identité personnelle. Penser le temps, ou plutôt penser du temps, c'est, à l'inverse, pouvoir différencier les occurrences de « maintenant » (car du temps les sépare) tout en reconnaissant leur identité, c'est-à-dire l'identité de la relation de leurs occurrences à l'acte qui les dit : « maintenant » est en effet toujours dit au moment de l'acte – en ce sens il *signifie* toujours *le présent*, alors qu'il se réfère toujours à un autre instant, et implique un temps, un laps de temps – qui sépare deux de ses occurrences¹. Pour qu'il y ait perception du temps, il faut que deux expériences d'événements également *présents* soient perçues comme différemment présents, autrement dit comme n'étant pas coprésents – cette différence, c'est le temps, le temps comme *série* d'instants ou d'événements – ; pour qu'il y ait perception du moi, il faut que deux expériences de moi soient pensées comme identiques – cette identité, c'est moi, le moi comme *unité* d'aperception. Il y a donc un double entrelacs du « maintenant » et du « je ». La constitution du moi dans son identité est corrélative de celle du temps comme série.

Telle est donc la première opposition entre les deux conditions imposées de l'acte, celles qui ne dépendent ni des circonstances ni du choix. Le *moi* m'est imposé, mais c'est toujours le même *moi* qui m'est imposé. Et c'est ce qui limite ma liberté, en quelque sorte : je suis toujours le même, sans pouvoir jamais sortir de moi. Au contraire, le *maintenant* m'est imposé, mais c'est toujours un autre qui m'est imposé. Et c'est encore ce qui limite ma liberté :

1. C'est pourquoi, « le maintenant est en un sens le même, en un sens pas le même » (Aristote, *op. cit.*, 11, 219 b 12-33).

maintenant est toujours un autre, je ne peux jamais suspendre le vol du temps. Les contraintes de l'identité et de la différence sont inversées, comme sont inversées les exigences du sens et de la référence. Mais il y a une autre opposition entre les deux circonstances contraintes de tout acte de parole, « *je* » et « *maintenant* ».

Les conditions de l'ipséité du « *je* » et celles du « *maintenant* »

« Moi » m'est entièrement imposé, certes, mais n'est par définition imposé qu'à moi. Je suis libre d'être ici, je suis contraint d'être moi. Mais alors que nous pouvons être deux ici – être ici à deux – nous ne pouvons être deux *moi* – être moi à deux. Je suis non seulement *toujours* moi, c'est-à-dire le même, contraint de le rester, mais je suis le seul à l'être, condamné à être seul. « Je suis moi » signifie non seulement « je suis le même que moi », comme on vient de voir, mais aussi « je suis autre que tous les autres ». C'est cette double condition qui me définit, moi. La première était constitutive de mon identité, la seconde est constitutive de mon ipséité¹ : c'est par ce qui fait que je suis celui-ci que je me différencie de tous les autres qui, eux aussi, disent « *je* », comme moi. L'ipséité du moi est cette fois du côté de la différence et renvoie donc à l'occurrence et à l'événement de parole – « *c'est moi !* » signifie « ce n'est pas toi ni lui » –, alors que l'identité était du côté de la permanence du sens (« *c'est moi !* » signifiait « *c'est encore et toujours moi* »).

Voyons ce qu'il en est de « *maintenant* ». Nous allons retrouver un nouveau chiasme du sens et de la référence entre « *je* » et « *maintenant* », mais inversé par rapport à celui de l'identité. « *Maintenant* » s'oppose à « *je* » d'une manière parfaitement symétrique à la précédente. « *Maintenant* » m'est entièrement imposé mais, au contraire de « *je* », il n'est pas seulement imposé à moi mais à tous, à tous ceux qui peuvent dire « *maintenant* ». Ce qui est maintenant présent est présent pour nous tous². Je suis nécessairement *seul* « *moi* », alors que nous sommes nécessairement *tous* maintenant. (Remarquons que nous

1. La distinction entre « identité » (qui implique permanence dans le temps) et « ipséité » (qui ne l'implique pas et suppose seulement d'être soi et non un autre) constitue un des fils conducteurs de P. Ricoeur, *Soi-même comme un autre*, Paris, Le Seuil, 1990. Nous l'avons reprise dans *Dire le monde*, op. cit., p. 86, en donnant de ces deux termes les définitions suivantes : « Par "identité", nous entendons ce qui fait qu'un individu demeure le même numériquement tant qu'il est » et « par "ipséité", nous entendons ce qui fait qu'un individu est lui-même et non un autre, c'est-à-dire ce en quoi il est unique et différent de tous les autres de son espèce ».

2. Je ne tiens pas compte ici de certaines conséquences de la théorie de la relativité, selon laquelle un même événement peut apparaître en différents instants selon la vitesse de l'observateur.

pouvons être *plusieurs* ici – mais il est impossible que nous y soyons tous¹ : nous retrouvons nos deux conditions contraintes, le moi et le temps, distinctes de la condition libre, l'espace.) Le présent est bien, cette fois encore, ce qui limite ma liberté, la nôtre, celle de tous – mais d'une autre manière, et en un nouvel entrelacs. Non seulement nous sommes *toujours* maintenant, c'est-à-dire toujours contraints à être à un *autre* instant, mais nous y sommes nécessairement tous ensemble, condamnés à y être solidairement. « Maintenant » ne signifie pas seulement, comme précédemment, qu'il a déjà cessé de l'être et que, dès que je l'ai dit, il est pour ainsi dire devenu faux, parce qu'il n'y a pas de sens à dire qu'un *même* instant demeure – ainsi va le temps – mais il signifie aussi qu'il est *autre* pour tous, *objectivement*, si l'on peut dire. Cela ne dépend pas de nous, c'est comme ça. Et là encore, ce sont ces deux conditions qui définissent le temps. La première était constitutive du temps comme série (tout « maintenant » est le successeur d'un autre), la seconde définit les éléments de cette série comme ayant une réalité objective – ou du moins *intersubjective* – celle des instants du temps lui-même ou des événements du monde. La constitution du moi dans son ipséité est corrélative de celle du temps comme intersubjectif.

Les deux concepts de moi et de temps

Nous avons donc deux conditions constitutives du moi et du temps, et elles sont à chaque fois opposées l'une à l'autre. La première condition est la suivante. « Je » suis toujours le même parce que, à chaque fois que je dis « je », je me réfère au même être. C'est le *moi* dans son identité. Cette identité suppose la permanence de cet être dans le temps. Cette condition du moi peut être rapportée à la première exigence à laquelle doivent satisfaire les indexicaux, celle qu'ils partagent avec les autres mots : un même indexical a toujours le même sens, l'identité de son sens étant celle du *type* de circonstance où il est dit. En effet, « je » a toujours le même sens pour celui qui l'emploie,

1. On peut penser à des contextes comme « Nous sommes tous ici – i.e. sur terre – pour souffrir. » Mais dans ce cas, comme dans tous les autres, l'usage de « ici » implique la possibilité d'un ailleurs (le ciel, l'au-delà, etc.). Preuve que si nous sommes tous ici, d'autres êtres n'y sont pas. On pourrait aussi objecter (je remercie François Récanati de cette remarque) qu'on ne peut dire « nous sommes tous maintenant », qu'à condition d'exclure les morts (voire nos descendants). Néanmoins, la différence entre « maintenant » et « ici » peut être maintenue : si le « nous » (voire « nous tous ») désigne la *communauté* des êtres parlants, c'est-à-dire tous ceux qui peuvent *se parler* – et pas seulement l'ensemble virtuel des êtres humains (passés, présents, à venir) –, cette communauté suppose la commune référence à un même *présent* et exclut la référence à un même « ici » : pour constituer un « nous », il faut à la fois que nous soyons tous en même temps *présents* et que nous puissions nous adresser les uns aux autres selon le « je » et le « tu » – donc selon l'opposition spatiale de l'« ici » et du « là ». Il n'y a donc nulle symétrie entre ceux qui ne sont pas *maintenant* et ceux qui ne sont pas *ici*.

je me réfère à moi comme à une chose qui est et demeure toujours la même. C'est le mot dans sa fonction de chose, corrélatrice de la « chose » désignée : cette personne que je nomme « moi ». Au contraire, « maintenant » est toujours un autre parce que, à chaque fois que je dis « maintenant », je me réfère à un autre instant. Cette altérité de l'instant peut être rapportée à la deuxième exigence à laquelle satisfont les indexicaux, celle qui leur est propre : assurer l'individuation de sa référence à chaque occurrence particulière. C'est le mot dans sa fonction d'événement, corrélatrice d'un « événement » unique qui arrive dans le monde : maintenant, cet unique instant.

Le « je » signifie donc l'identité du moi dans le temps, le « maintenant » signifie l'altérité du temps (autrement dit l'ordre sériel des instants). Cet aspect du « je » (son identité) et cet aspect du « maintenant » (son altérité) sont les deux faces d'un même concept. Car de même qu'il faut, pour admettre l'identité du *moi* désigné par deux occurrences différentes de « je », admettre la différence des instants de ces occurrences et donc l'ordre du temps (il n'y aurait pas de concept d'identité personnelle sans ce temps ainsi conçu), de même il faut, pour admettre la différence des « maintenant », admettre la permanence du *moi* dans son identité (il n'y aurait pas de temps sans ce *moi* ainsi conçu). Car si le « je » qui dit ou pense deux « maintenant » était un autre, au lieu d'être le même et de se savoir tel, ces « maintenant » pourraient être un seul et le même, les deux occurrences pourraient être simultanées au lieu d'être successives, en tout cas il n'y aurait aucun moyen pour quiconque de les savoir successives ou même de distinguer les instants. La distinction des instants comme successifs (et donc la relation d'ordre entre les occurrences de « maintenant ») suppose l'identité du *moi* (et donc la relation d'équivalence entre les occurrences de « je ») – et réciproquement. L'altérité du temps est dans l'identité du *moi* comme l'identité du *moi* est dans l'altérité du temps.

Par ailleurs, la seconde condition constitutive du *moi* et la seconde condition constitutive du temps elles aussi se complètent en s'inversant. Pour le *moi*, je ne suis pas seulement le même que moi, je suis aussi autre que tous les autres qui peuvent dire « je » ; je me désigne comme individu absolument singulier, dans ma différence. Cette seconde condition peut être rapportée à la seconde exigence à laquelle doivent satisfaire les indexicaux, et eux seuls, à savoir *individuer* leur référence au moyen d'un renvoi réflexif à l'événement particulier de son occurrence. On voit que les deux fonctions de l'indexical renvoient à deux conditions du moi : l'identité du type est corrélatrice de l'identité du moi (je me réfère à moi comme à une chose constante), l'individuation par l'occurrence permet l'ipséité du moi (je me réfère à moi comme à un individu absolument singulier). Sans doute, au contraire de l'identité, cette ipséité ne suppose pas l'ordre du temps, et donc la distinction des « maintenant » – leur non-coexistence, leur exclusion mutuelle. C'est même tout le contraire. L'ipséité du moi implique

la *coexistence* des autres moi dont il se distingue. Dire « je », se dire « moi », c'est se dire autre que ceux qui *présentement* disent – ou pourraient dire – « je ». Alors que le « je » s'affirme dans son identité par rapport à lui-même et donc selon l'ordre temporel de succession des occurrences de « je », c'est-à-dire selon l'ordre d'exclusion mutuelle des instants où il est dit (« je suis le même que celui que j'étais dans le passé »), le « je » s'affirme dans sa différence par rapport aux autres selon un ordre en quelque sorte spatial de coexistence possible des « je », et suppose donc l'identité des instants où ils peuvent être dits (« je suis autre que tout autre qui dirait présentement "je" »).

Passons au « maintenant ». « Maintenant » n'est pas seulement toujours autre pour moi, il est toujours le même pour tous. C'est ce que nous avons appelé l'intersubjectivité du présent. Nous sommes tous dans le même temps ; de là vient l'impression que c'est le temps lui-même qui passe et nous qui demeurons. Là encore, de même que l'ipséité du moi se faisait sur fond d'un ordre de coexistence temporelle de ceux qui peuvent le dire, l'intersubjectivité du temps se fait sur fond de la coexistence des « moi » *differents*. L'ipséité du moi suppose l'intersubjectivité du temps et réciproquement.

Les deux déterminations du *moi* et les deux déterminations du temps s'impliquent donc l'une l'autre. Il n'y a pas d'identité du *moi* sans ordre du temps, il n'y a pas d'ipséité du *moi* sans objectivité du temps, et réciproquement. En outre, elles se complètent : l'identité du moi implique *l'identité* de référence de deux occurrences de « je », l'ipséité du moi implique la *différence* de référence de deux occurrences de « je ». L'ordre du temps implique la différence de référence de deux « maintenant », l'objectivité du temps implique l'identité de référence de deux occurrences de « maintenant ».

Le moi et le temps : un seul concept ?

Si tout cela est vrai, nous voyons que le temps et le moi, *du moins envisagés l'un et l'autre selon une théorie indexicale*, ne sont pas deux concepts, mais un seul. Ils ont les mêmes déterminations, *mais inversées*. Pour penser le temps, si du moins on le pense à partir des *déterminations* temporelles (présent, passé, futur) et non des *relations* temporelles (antérieur, simultané, postérieur), il faut penser le *moi* – si du moins on le pense à partir du « je ». Penser le temps c'est, pour moi, penser le moi, c'est le penser dans le temps. Seulement, ce n'est pas si simple. Car penser le temps, c'est penser deux caractères du temps (son caractère sériel, son caractère intersubjectif), qui correspondent à deux relations différentes entre événements (la succession et la simultanéité), qui correspondent elles-mêmes à deux usages du « maintenant » (différenciation et identification : différenciation de tous les « maintenant » ; identification de chaque « maintenant » à tous les autres comme étant toujours présent). De

même, penser le moi, c'est penser deux caractères du moi (son identité, son ipseité), qui correspondent à deux relations entre occurrences de « je » et à deux usages de « je » (identification et différenciation ; identité de tous les « je » que je peux dire ; différenciation de chacun avec tous ceux que je ne peux pas dire). Par conséquent, le temps et le moi sont bien, en un sens, un seul et même concept, mais il se divise lui-même en deux. Le concept de temps comme série se confond avec celui de l'identité du moi, et le concept de temps comme relation intersubjective de simultanéité se confond avec celui de l'ipseité du moi. Et ces deux concepts distincts correspondent peut-être aux deux faces des indexicaux : d'un côté identité de leur sens, d'un autre côté altérité de leur référence.

Il est donc possible de construire le concept de temps – ou du moins certaines des déterminations qui lui sont nécessaires, comme la simultanéité et la succession – à partir des conditions particulières de l'usage de l'indexical « maintenant ». Si en outre elles étaient suffisantes, nous aurions là un argument crucial en faveur d'une théorie indexicale du temps, sans préjudice de savoir si celle-ci ne se heurte pas à des difficultés intrinsèques. Quoi qu'il en soit, le rapprochement entre « je » et « maintenant » demeure fécond. Il montre qu'on ne peut vraiment penser le temps sans penser le moi, ni penser le moi sans penser le temps. Reste à savoir si, ce faisant, on pense un seul concept ou deux. Il nous semble avoir montré que, si ce sont deux concepts distincts, ce ne sont pas exactement ceux de moi et de temps, mais deux concepts hybrides, qui empruntent certaines de leurs déterminations à l'une et à l'autre de ces idées confuses.

Loana dans le métro

Remarques sur l'indexicalité mentale

François RÉCANATI

L'indexicalité linguistique

Les expressions linguistiques, ou du moins la plupart d'entre elles, renvoient au monde : c'est ce qui leur confère un sens. Les expressions dites référentielles désignent des objets, dans une acceptation très générale de ce terme (choses, personnes, événements, tout cela comptant comme objet au sens le plus général). Les expressions prédictives servent à attribuer des propriétés aux objets. Objets et propriétés sont des aspects du monde auquel le langage renvoie.

Comment la référence aux objets s'effectue-t-elle ? Il y a différentes méthodes, correspondant aux différents types d'expressions référentielles. Chaque *nom propre* est associé à son porteur par une convention spécifique (par exemple la convention selon laquelle telle montagne s'appelle « Mont-Blanc »). Pour déterminer le référent d'un nom propre, il faut connaître la convention qui lui assigne tel ou tel objet. Les *descriptions définies* comme « la plus haute montagne d'Europe » se distinguent des noms propres par le fait que la relation au référent n'est pas établie directement par une convention linguistique, mais est médiatisée par un fait non linguistique : le fait que tel objet (en l'occurrence, le Mont-Blanc) possède la ou les propriétés invoquées dans la description (la propriété d'être la plus haute montagne d'Europe). Les noms propres et les descriptions imposent donc chacun une contrainte dont la satisfaction rend possible la détermination de la référence : il faut soit connaître un fait (celui qu'invoque la description), soit connaître une convention (celle qu'exploite le nom propre). La méthode des descriptions a l'avantage de ne pas présupposer de convention spécifique : même sans s'accorder sur le nom d'un objet, on peut le décrire et le rendre identifiable de cette façon. La méthode des noms a

l'avantage de ne pas présupposer de connaissances extralinguistiques concernant les propriétés de l'objet dont on veut parler.

Il y a une troisième méthode, qui cumule les avantages des deux autres : la méthode *indexicale*. Pas plus que l'emploi d'une description, l'emploi d'une expression indexicale (« je », « tu », « ici », « maintenant », « demain », « cet homme ») ne présuppose la connaissance d'une convention spécifique associant directement l'expression et le référent. Si je dis « je », je me désigne moi-même, mais il n'y a pas de convention selon laquelle le mot « je » me désigne moi, François Récanati, comme il y a une convention selon laquelle le nom « Mont-Blanc » désigne une certaine montagne. L'*indexical* « je » me désigne moi parce que c'est moi qui parle : la convention qui règle l'emploi de « je » n'associe pas ce mot directement au référent, elle l'associe au rôle de locuteur, et c'est un fait empirique, à savoir le fait que telle personne occupe ce rôle, qui confère à cette personne le statut de référent. Comme dans le cas des descriptions, donc, l'association de l'expression et du référent est factuelle plutôt que conventionnelle. Cependant, contrairement à ce qui se passe lorsqu'une description est employée, la connaissance de l'univers extralinguistique n'est sollicitée que de façon minimale par l'emploi d'une expression indexicale. Le seul fait dont la connaissance soit nécessaire à la détermination de la référence est un fait immanent à l'usage de la parole – un fait constitué dans et par l'activité de parole.

Il n'y a pas de parole sans un locuteur, sans un interlocuteur, sans un lieu et un moment de parole, etc. Ce sont là les dimensions, ou *paramètres*, de l'acte de parole. Chaque acte de parole détermine une réponse à un ensemble de questions : qui parle ? à qui ? où ? quand ? etc., réponses qui livrent la valeur des paramètres. Les expressions indexicales sont associées par convention aux différents paramètres de l'acte de parole, et elles réfèrent non aux paramètres auxquels elles sont associées par convention, mais aux valeurs que prennent *de facto*, dans le contexte de l'acte de parole effectif, les paramètres en question. Ainsi « je » désigne l'individu qui se trouve occuper le rôle de locuteur, « tu » désigne celui qui joue le rôle d'interlocuteur, etc. Les faits qu'il faut connaître afin de déterminer la référence d'un *indexical* sont donc les faits constitutifs de l'acte de parole lui-même : le fait que telle personne parle à telle personne, à tel moment, en tel lieu, etc. Ces faits constituent le « contexte » ou la « situation » d'énonciation – une situation que ne peut pas ne pas connaître celui qui, participant à l'échange de parole, se trouve de ce fait immergé dans la situation en question.

Token-réflexivité et indexicalité mentale

Les expressions indexicales, on vient de le voir, permettent de repérer les objets qu'elles désignent à travers leurs relations à la parole, à l'énonciation

de la phrase contenant les expressions en question. « Je » désigne celui qui dit « je », ou, plus exactement, une occurrence particulière du mot « je » désigne le producteur de cette occurrence. Cette propriété de « token-réflexivité », thématisée par Reichenbach¹ et Benveniste², semble rendre l'indexicalité inséparable du discours, de la parole effective. Quel sens y a-t-il alors à parler d'indexicalité *mentale*, comme on le fait de plus en plus souvent ?

Deux éléments communs à la pensée et au langage rendent envisageable l'extension de la notion d'indexicalité du linguistique au mental. De même que les phrases sont composées de mots, les pensées sont composées de concepts qui, tout comme les mots, renvoient au monde. Deuxièmement, tout comme les phrases, les pensées elles-mêmes sont susceptibles d'être considérées soit comme des « types » abstraits, soit comme des « occurrences » concrètes. La pensée que Chirac est riche est, comme un universel, susceptible de multiples instances individuelles. À chaque fois que je pense – ou que quelqu'un pense – que Chirac est riche, on a une occurrence nouvelle de cette pensée, de la même façon que la phrase « Chirac est riche », en tant que phrase type, est susceptible de multiples énonciations. Il en va de même pour les concepts dont cette pensée est constituée (le concept singulier de Chirac, et le concept général d'homme riche) : ces concepts eux-mêmes peuvent être considérés comme types ou comme occurrences. Cela étant, pourquoi certains concepts ne pourraient-ils pas référer sur le mode indexical – token-réflexif – à l'objet qui entretient telle ou telle relation avec l'occurrence du concept ? Pourquoi, par exemple, outre la première personne verbale qui renvoie à l'énonciateur, n'y aurait-il pas une première personne mentale renvoyant au penseur, c'est-à-dire un concept de soi dont le référent, pour une occurrence donnée de ce concept, est l'individu dans la vie mentale de qui cette occurrence apparaît (le « sujet », comme je l'appellerai dorénavant) ?

Prenons un autre exemple. Lorsque, dans un contexte approprié, quelqu'un pense « Ce type va se casser la figure », la pensée en question est une occurrence mentale, un événement, et à ce titre elle entre dans un jeu de relations avec des objets présents dans le contexte. Outre l'individu *x* dans la vie mentale de qui l'événement en question intervient, il y a un autre individu *y* sur lequel l'attention de *x* est fixée et dont la représentation perceptive accompagne l'occurrence du concept démonstratif « ce type » dans la pensée de *x* ; cet individu *y*, qui entretient une certaine relation avec l'occurrence du concept démonstratif, est son référent en vertu précisément de cette relation. De même, la pensée, en tant qu'événement mental, se produit à un certain moment *t*, et le futur proche dans « va se casser la figure » s'interprète comme

1. H. Reichenbach, *Elements of Symbolic Logic*, Londres, Macmillan, 1947, § 50.

2. É. Benveniste, « L'appareil formel de l'énonciation », *Languages*, 17, 1970, p. 12-18.

renvoyant à un moment t' postérieur à t mais peu distant. Comme le concept démonstratif « ce type », la représentation mentale du futur est indexicale dans la mesure où son renvoi au monde est médiatisé par une relation établie entre le référent et l'occurrence de la représentation mentale : la relation consistant à être postérieur au moment d'apparition de celle-ci. Pour autant donc que les deux analogies mentionnées plus haut ne sont pas illusoires, il y a un sens à parler d'indexicalité (de token-réflexivité) mentale.

Notons que si l'indexicalité était un phénomène purement linguistique, caractérisant le mode d'expression de la pensée et non la pensée elle-même, alors la même pensée serait exprimée par une phrase indexicale et par la même phrase « désindexicalisée », c'est-à-dire purgée de ses éléments indexicaux (remplacés par des noms ou des descriptions). On a longtemps soutenu que c'était le cas, mais est-ce vrai ? Est-ce la même pensée qui est exprimée de deux façons différentes, d'une façon explicite et indépendante du contexte dans un cas, d'une façon indexicale de l'autre, lorsque je dis, par exemple, « Je suis heureux de parler dans le cadre de cette journée » et lorsque je dis « F. Récanati est heureux de parler dans le cadre de la journée *Indexicalité* » ? Tout dépend de la façon dont on individualise les pensées. Si, comme la plupart des philosophes contemporains, on accepte un mode frégeen d'individualisation des pensées, alors on répondra par la négative. Selon Frege, deux pensées sont distinctes s'il est rationnellement possible d'accepter l'une et de rejeter l'autre (au même moment). Or il m'est certainement possible de penser « Je suis heureux de parler dans cette journée » même si, amnésique, j'ai oublié qui je suis, et si j'ignore que cette journée est la journée *Indexicalité*. Dans une telle situation, je pourrais fort bien, sans irrationalité, accepter cette pensée comme vraie tout en rejetant l'autre (la pensée « F. Récanati est heureux de parler dans le cadre de la journée *Indexicalité* ») comme fausse – par exemple si, ignorant être Récanati, j'ai cependant suffisamment entendu parler de « lui » pour acquérir la conviction qu'« il » déteste parler en public. D'une façon générale, ainsi que l'ont souligné les pionniers du domaine – principalement Arthur Prior¹, Hector Castañeda² et John Perry³ –, la « désindexicalisation » s'accompagne toujours d'une altération du contenu cognitif, c'est-à-dire d'une modification au niveau de la pensée elle-même. D'où leur conclusion, aujourd'hui communément acceptée : l'indexicalité est cognitivement irréductible, elle affecte la pensée elle-même et ne peut être circonscrite à l'expression linguistique de la pensée.

1. A. Prior, « Thanks goodness that's over » (1959), in *Papers in Logic and Ethics*, Londres, Duckworth, 1976, p. 78-84.

2. H. Castañeda, *The Phenomeno-Logic of the I : Essays on Self-Consciousness*, Bloomington, Indiana University Press, 1999.

3. J. Perry, *Problèmes d'indexicalité*, trad. J. Dokic et F. Preisig, Paris, CSLI, 1999.

Signification et fonction : le typage des indexicaux

Les expressions indexicales du langage, en tant que types, possèdent une certaine signification linguistique. Celle-ci consiste en une règle de référence : la règle selon laquelle « je » désigne le locuteur, « tu » l’interlocuteur, etc. Certes, ce qui réfère, ce n'est pas l'expression type, mais l'occurrence de l'expression en contexte : une occurrence donnée de « je » désigne la personne qui énonce cette occurrence. Mais l'expression type est associée conventionnellement à ce mode de détermination de la référence impliquant une certaine relation contextuelle entre l'expression (considérée comme occurrence) et le référent : la signification du mot type « je », c'est la règle selon laquelle une occurrence de ce mot désigne l'énonciateur de cette occurrence.

Lorsqu'on quitte le langage pour aborder la pensée, on ne peut plus parler de signification linguistique, de règle ou de valeur conventionnelle. Qu'est-ce donc qui, sur le plan mental, correspond à la signification conventionnelle du type sur le plan linguistique ?

Dans la conception que je défends, inspirée des travaux de Peter Strawson¹ et John Perry², les concepts, ou tout au moins ceux qui renvoient à un aspect du monde, sont comme des « entrées » dans l'encyclopédie mentale du sujet : ce sont des structures de données servant à emmagasiner les informations sur le référent. Dans ce cadre théorique, les concepts indexicaux ont une fonction spécifique : ils servent à emmagasiner les informations obtenues *en vertu d'une certaine relation au référent*³. Cette fonction du concept indexical, qui fait intervenir de façon essentielle une relation au référent, est ce qui correspond à la signification linguistique constante d'une expression indexicale. De même que la signification linguistique d'un indexical impose une certaine relation entre le référent et l'occurrence dont c'est le référent (token-réflexivité), la fonction d'un concept indexical impose également une certaine relation au référent : une relation génératrice d'informations sur le référent, c'est-à-dire une relation du sujet au référent telle que le sujet, sur la base de cette relation, soit en mesure d'acquérir des informations sur le référent. Les informations obtenues par le truchement de cette relation sont stockées sous le concept indexical dont la fonction est d'emmagasiner les informations ainsi obtenues.

À chaque concept indexical (type) correspond un type spécifique de relation au référent, et c'est cela précisément qui permet de typer les concepts indexicaux. Dans le cas du concept exprimé par « ici », il y a une certaine relation entre le

1. P. Strawson, *Logico-Linguistic Papers*, Londres, Methuen, 1971.

2. J. Perry, *op. cit.*

3. Voir G. Evans, *The Varieties of Reference*, Oxford, Clarendon Press, 1982, et J. Perry, *op. cit.*

sujet et un lieu, à savoir le fait de se trouver dans le lieu en question. Dans le cas de « je », il y a une certaine relation entre le sujet et une personne, à savoir l’identité (le fait d’être la personne en question). Étant donné notre équipement sensoriel et cognitif, ces relations sont génératrices d’informations concernant les objets avec lesquels nous entretenons ces relations (nous-mêmes, ou le lieu où nous nous trouvons). Un sujet doué de perception, lorsqu’il se trouve en un certain lieu, reçoit automatiquement des informations concernant ce lieu et ce qui s’y passe. De même, un sujet normal reçoit des informations concernant son propre corps en vertu du système proprioceptif et kinesthésique. Ces informations sont stockées sous le concept « ici » ou « moi ». Ce qui définit ces concepts, c’est le fait qu’ils servent à stocker les informations acquises sur la base de ces relations.

Type, instance, occurrence

Une double interrogation surgit ici concernant les limites de l’analogie entre indexicalité linguistique et indexicalité mentale. Tout d’abord, s’agissant de cette dernière, la relation pertinente est-elle bien une relation entre *l’occurrence* du concept et le référent, comme je l’ai dit plus haut en soulignant le caractère authentiquement token-réflexif de l’indexicalité mentale, ou plutôt une relation du *sujet* au référent, comme je viens de le dire ? Si on adopte la seconde formulation, ne reconnaît-on pas implicitement une différence significative entre indexicalité linguistique et indexicalité mentale, à savoir le fait que seule l’indexicalité linguistique est véritablement *token-réflexive* ? À cette première question je réponds que, dans la mesure où le « sujet » n’est autre que le penseur, c’est-à-dire la personne à la vie mentale de qui l’occurrence du concept appartient, les deux formulations ne s’opposent aucunement : dire qu’un certain type indexical impose une relation R entre le sujet et le référent, cela implique en effet qu’il impose une relation R’ entre les occurrences du type et leurs référents, à savoir la relation qui prévaut lorsque la personne à la vie mentale de qui l’occurrence appartient entretient la relation R avec le référent.

La seconde question est plus délicate. Qu’est-ce au juste que l’occurrence d’un concept ? En tant qu’événement mental, il semble que l’occurrence d’un concept doive correspondre à *l’activation* de celui-ci, c’est-à-dire à ce qui permet d’accéder aux informations stockées sous le concept. Mais le concept qui peut, ou non, être activé, et qui contient les informations sur le référent, cela ne peut pas être le concept type tel que je l’ai caractérisé jusqu’à présent : car le concept type, en tant que type, ne réfère pas plus que le mot type « je » (ou « ici ») ne réfère, alors que le concept comme structure de données servant à stocker l’information concernant tel ou tel objet avec lequel le sujet est en relation réfère, par définition, à cet objet. Il s’ensuit qu’une simple

distinction entre type et occurrence ne suffit pas pour théoriser l'indexicalité mentale. Il faut distinguer *trois* choses : le type, l'instance et l'occurrence.

Un *type* de concept est une classe (de concepts) définie par une certaine fonction. Un type indexical α est défini par la fonction de stocker les informations acquises grâce à une certaine relation R_α . Ainsi, il y a un type « ici » qui exploite la relation spéciale entre le sujet et le lieu où il se trouve. Cette relation, tant qu'elle perdure, permet au sujet d'acquérir (par la perception) des informations concernant ce lieu, et le concept « ici » sert à stocker ces informations. Il faut cependant distinguer le type, à savoir la classe de concepts définie par une certaine fonction, et les concepts particuliers de ce type, c'est-à-dire les éléments de la classe. Le type ne réfère à aucun lieu particulier et ne permet donc pas de stocker des informations concernant quelque lieu que ce soit : seul *un concept particulier de ce type* – une « instance » du type – fait référence, en vertu du fait que le sujet qui possède ce concept se trouve dans la relation appropriée à un lieu spécifique, qui acquiert de ce fait le statut de référent. Une instance de type α est donc une structure de données particulière, liée à un contexte particulier, et servant à stocker les informations concernant l'entité avec laquelle, dans ce contexte, le sujet entretient la relation R_α . En ce moment, par exemple, je me représente comme « ici » un certain lieu, et cette représentation est *un concept déterminé, avec un référent déterminé* (à savoir cette salle). Dans ce concept (instance) sont incluses toutes les informations dont je dispose concernant ce lieu : les informations perceptives qui me sont délivrées en vertu du fait que j'occupe présentement ce lieu, plus toute autre information dont je peux disposer par ailleurs. Une autre instance du type « ici », dans un contexte différent, se rapportera à un autre lieu, à savoir le lieu où je me trouverai dans cet autre contexte. Chaque instance est susceptible d'une pluralité d'occurrences, une occurrence étant, comme je l'ai dit, l'événement mental consistant dans le fait qu'un concept (instance) est activé, donnant ainsi accès aux informations stockées sous ce concept.

Connaissance directe, indirecte, et par description

L'idée que les concepts indexicaux presupposent certaines relations aux objets auxquels ces concepts réfèrent rappelle la distinction faite par Bertrand Russell¹ entre deux types de connaissance : la connaissance directe (ce que Russell appelle *knowledge by acquaintance*) et la connaissance par description. De fait il y a un lien étroit entre la connaissance directe et les concepts indexicaux.

1. B. Russell, « Knowledge by acquaintance and knowledge by description », in *Mysticism and Logic and Other Essays*, Londres, Longmans, Green and Cie, 1918, p. 209-232.

J'ai connaissance directe des objets que je perçois, ou que j'ai perçus et dont je me souviens (ou que je suis capable de reconnaître). Mais toute connaissance n'est pas directe en ce sens : il y a aussi des choses qui sont connues « par description ». Ainsi, je sais qu'il y avait un parapsychologue dans l'équipe de Karpov lors du championnat du monde d'échecs où il a perdu son titre ; ce qui me permet de penser à la personne en question, c'est le fait que je dispose d'une description suffisamment précise de cette personne – je sais que c'est un parapsychologue russe qui faisait partie de l'équipe de Karpov dans le championnat du monde d'échecs où il a perdu contre Kasparov. Ce qui me permet de penser aux objets dont j'ai connaissance directe, en revanche, ce n'est pas le fait que je dispose d'une description de ces objets, mais le fait que j'entretiens des *relations* avec eux. Je puis voir une chose bizarre, et être incapable de la décrire de façon à la distinguer des autres choses : le fait que je la voie me permet cependant d'y penser et de me dire : « Ce truc est bizarre. »

Russell limitait la connaissance directe à celle que nous avons de nous-mêmes et des données immédiates de notre expérience sensible. Tout le reste, pensait-il, n'est connu que par description. Cette limitation a été beaucoup critiquée, et on considère généralement comme tombant dans le champ de la connaissance directe non seulement le contenu phénoménal de l'expérience (si tant est qu'il soit lui-même objet de « connaissance »), mais également les objets distaux de celle-ci : ainsi, lorsque je vois un chat, j'ai connaissance directe du chat que je perçois¹.

Une autre critique dont la conception russellienne a fait l'objet concerne le caractère non exhaustif de la distinction. Souvent nous pensons à des choses ou à des personnes que nous sommes incapables de décrire, ou au moins de décrire de façon « singularisante », mais dont nous n'avons cependant aucune expérience sensible. Je n'ai jamais vu Karpov (pas même à la télévision), j'en ai seulement entendu parler ; il se trouve que j'en sais assez sur lui pour le décrire, mais il y a d'autres gens dont j'ai seulement entendu parler et dont, *en plus*, je ne sais pas grand-chose, ce qui ne m'empêche pas d'avoir des pensées les concernant. Si on me demande « Qui est Réjean Decharme ? », je puis répondre « Un écrivain québécois », parce que je sais cela de lui. Le fait que je sache quelque chose de lui montre que je peux former des pensées le concernant, bien que je sois incapable de donner de lui une description singulisante. Ce qui rend possible ma pensée à son sujet, c'est le fait que je dispose de son nom. On dira : le nom me permet précisément de former une description singulisante, à savoir « l'écrivain québécois nommé Réjean Decharme ».

1. Voir J. L. Austin, *Sense and Sensibilia*, Oxford, Clarendon Press, 1962 ; trad. fr. P. Gochet, *Le Langage de la perception*, Paris, Armand Colin, 1971.

C'est vrai, mais ce n'est pas fondamental. La possession d'un nom me permet de penser à l'objet nommé même si la description métalinguistique faisant intervenir ce nom n'est pas singularisante, parce que le nom en question est commun à de nombreuses personnes que je suis incapable de distinguer par ailleurs. Ce qui fait que la possession du nom d'un objet permet néanmoins de former des pensées le concernant, c'est qu'à travers le nom, il y a une sorte de chaîne causale qui me relie à l'objet par l'intermédiaire de gens qui le connaissent (au sens de la connaissance directe), et qui en ont parlé à d'autres, qui, comme moi, ne le connaissent pas mais qui se trouvent ainsi, indirectement, en relation avec lui¹. Le nom qui se transmet dans la communauté linguistique met les membres de cette communauté en rapport indirect avec les objets nommés, par l'intermédiaire des membres mieux informés de la communauté². Bien entendu, n'importe quelle chaîne causale ne fait pas l'affaire, et la conception que je viens d'évoquer soulève toutes sortes de problèmes de détail, mais l'idée générale paraît difficilement contestable, et en tout cas elle est communément acceptée par la plupart des philosophes contemporains.

L'idée générale, en l'occurrence, est la suivante : pour penser à un objet, il faut soit posséder une description suffisamment distinctive de cet objet, soit être en relation, directe ou indirecte, avec lui. Nous sommes en relation directe avec les objets que nous percevons (ou dont nous nous souvenons), et en relation indirecte avec les objets dont nous avons entendu parler, fût-ce vaguement. Dans cette théorie, les concepts indexicaux au sens strict sont les concepts sous lesquels nous nous représentons les objets avec lesquels nous sommes en relation directe. Dans la perception, une relation s'établit entre le sujet et les objets perçus, en vertu de laquelle le sujet acquiert des informations les concernant. Ce sont ces informations que les concepts indexicaux servent à emmagasiner.

Indexicalité et perception

Un sujet doué de perception, lorsqu'il se trouve en un certain lieu, reçoit automatiquement des informations concernant ce lieu : ces informations vont dans le fichier mental « ici ». De même, les informations sur soi-même que l'on reçoit en vertu du système proprioceptif et kinesthésique vont dans le fichier mental « moi ». John Perry appelle « relations épistémiques fondamentales » les relations qui, en vertu de notre équipement sensoriel et cognitif,

1. Voir S. Kripke, *Naming and Necessity*, Oxford, Basil Blackwell, 1980 ; trad. fr. P. Jacob et Fr. Récanati, *La Logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982.

2. Voir H. Putnam, « The meaning of meaning », in *Mind, Language and Reality : Philosophical Papers*, vol. II, Cambridge, Cambridge University Press, 1975, p. 215-271.

sont productrices d'information. Les concepts indexicaux, dans cette perspective, sont associés à des relations épistémiques fondamentales et reçoivent les informations délivrées sur la base de ces relations.

La conception que je viens d'exposer (suivant Perry) lie indexicalité et perception : un concept indexical α sert à emmagasiner l'information perceptive fondée sur la relation épistémique R_α . À cela peuvent être objectés les cas de privation sensorielle mentionnés par Elizabeth Anscombe¹. Elle décrit le cas d'une personne ayant subi ce qu'on pourrait appeler une anesthésie locale généralisée, c'est-à-dire une personne dont toutes les parties du corps se trouvent anesthésiées, et qui n'est plus susceptible d'aucune perception. Une telle personne peut néanmoins se dire : « Je ne laisserai pas une telle situation se reproduire. » Des cas de ce genre montrent qu'on peut avoir une pensée indexicale (en l'occurrence une pensée en première personne) *sans* perception. Il y a donc lieu de distinguer entre deux sortes de pensées indexicales : celles qui sont saturées par la perception (cf. la pensée « Ce type va se casser la figure »), et les pensées indexicales pures, dénuées de contenu perceptif (cf. l'exemple d'Anscombe). Et il faut expliquer que celles-ci soient possibles – que les concepts indexicaux puissent fonctionner dans la pensée, même en l'absence de toute information perceptive.

L'exemple d'Anscombe montre qu'on ne peut lier trop étroitement indexicalité et perception. Or c'est là une chose dont nous aurions pu nous douter en quelque sorte *a priori*. Nous voulons que les concepts indexicaux soient de véritables concepts, et les pensées indexicales de véritables pensées. Or les pensées et les concepts doivent satisfaire ce que Evans a appelé la contrainte de généralité. En vertu de cette contrainte, si un sujet a à la fois un concept de Chirac et un concept d'homme riche, il doit pouvoir former la pensée que Chirac est un homme riche. Quelqu'un qui possède un certain concept doit pouvoir le combiner avec les autres concepts à sa disposition pour former des pensées. Donc quelqu'un qui possède le concept de soi ou d'*ego* doit pouvoir le combiner avec toutes sortes d'autres concepts : il doit pouvoir penser non seulement qu'il (*ego*) a mal à la tête, mais aussi qu'il est né en 1960, qu'il avait un grand-père bulgare ou qu'il mourra un jour. Or, contrairement à l'information qu'on a mal à la tête, l'information qu'on est né en 1960 ne peut provenir de la perception. Donc le concept de soi, s'il est un vrai concept, doit pouvoir s'exercer en dehors du domaine étroit de la perception. Je dois pouvoir me représenter en première personne non seulement les informations sur moi-même que je reçois dans la perception, mais aussi les informations sur moi-même que je reçois à travers le témoignage des autres, ou par n'importe quel autre canal. En d'autres

1. E. Anscombe, « The first person », in S. Guttenplan (dir.), *Mind and Language*, Oxford, Clarendon Press, 1975, p. 45-65, en part. p. 58.

termes, les concepts indexicaux, s'ils sont de véritables concepts, ne peuvent pas servir seulement à emmagasiner les informations perceptives fondées sur telle ou telle relation épistémique fondamentale.

Le problème, à partir du moment où l'on admet que les concepts indexicaux peuvent inclure n'importe quelle information, perceptive ou non, c'est qu'on ne voit plus très bien ce qui distingue les concepts indexicaux des autres concepts. Par exemple, dans mon concept de George Bush il y a toutes sortes d'informations le concernant, certaines de type perceptif, d'autres non. Quelle différence entre ce concept et le concept de moi-même si le concept de moi-même lui aussi contient toutes sortes d'informations, de type perceptif ou non, me concernant ? On a là un dilemme : si l'on associe trop étroitement indexicalité et perception, les concepts indexicaux ne sont plus de vrais concepts, parce qu'ils ne satisfont plus la contrainte de généralité. Mais si on les dissocie pour satisfaire cette contrainte, qu'est-ce qui distinguera les concepts indexicaux des autres concepts ?

La dominance de l'information perceptive

Dans mon livre *Direct Reference*¹ j'ai proposé la solution suivante. Ce qui distingue les concepts indexicaux n'est pas le fait qu'ils contiennent seulement de l'information perceptive, mais le fait que l'information perceptive qu'ils contiennent est *dominante*. L'information perceptive est dominante dans les concepts indexicaux dans la mesure où le concept n'existe que pour autant que le sujet, en vertu de la relation épistémique fondamentale, est en position de recevoir l'information perceptive appropriée. Lorsque la relation épistémique à l'objet cesse d'exister, lorsque donc le sujet n'est plus en position de recevoir l'information perceptive, le concept disparaît purement et simplement. Les concepts indexicaux sont des concepts *éphémères*, dans cette théorie. Leur existence est tributaire du contexte et des relations que le sujet entretient avec les objets. Les autres concepts, par exemple mon concept de George Bush, ne sont pas éphémères en ce sens : ce sont des concepts stables, parce que, s'ils contiennent de l'information perceptive, celle-ci n'est pas dominante. Le concept survit à la situation qui permet d'obtenir l'information perceptive, alors qu'un concept indexical ne survit pas à cette situation.

Prenons, à titre d'exemple, deux concepts : « ce type là-bas qui me regarde », et « le professeur de piano de ma sœur ». Le contenu de ces deux concepts est différent. Dans le premier concept, on trouve toutes les informations dont je dispose concernant le type qui me regarde, à commencer par les informations qui me parviennent en vertu du fait que je le perçois, et dans le second concept,

1. Fr. Récanati, *Direct Reference : From Language to Thought*, Oxford, Basil Blackwell, 1993.

on trouve toutes les informations dont je dispose concernant le professeur de piano de ma sœur. Outre cette différence de contenu, il y a une seconde différence importante entre les deux concepts, à savoir le fait que le premier, mais non le second, est un concept indexical, c'est-à-dire un concept où l'information perceptive est dominante. Pour faire apparaître cette seconde différence, il nous faut effacer la première, en supposant que j'identifie les deux personnages, en me disant : « Ce type là-bas qui me regarde, c'est le professeur de piano de ma sœur. »

Que se passe-t-il lorsque l'identification a lieu ? Le contenu de chaque concept est transféré dans l'autre, de sorte que les deux concepts finissent par avoir le même contenu. Les deux concepts, cependant, demeurent distincts, et ont des destins séparés, étant donné la différence de statut de l'information perceptive dans chacun d'eux. Dans les deux concepts on trouve, après l'identification, d'une part, les informations perceptives obtenues grâce à la relation visuelle sous-jacente au concept indexical « ce type qui me regarde », à savoir l'information que c'est un homme, qu'il porte une chemise blanche, qu'il me regarde, etc. et, d'autre part, les informations concernant le référent en tant que professeur de piano de ma sœur, à savoir l'information que c'est un psychopathe, que ses leçons sont plutôt chères, et ainsi de suite. Mais alors que les informations acquises en vertu de la relation perceptive sous-jacente au concept indexical sont dominantes dans celui-ci, elles ne le sont pas dans l'autre concept. Cela signifie que le premier concept, le concept indexical, n'a qu'une existence temporaire : il existe tant que la relation épistémique fondamentale permet de recueillir des informations perceptives concernant le référent, et disparaît lorsque la relation est brisée. Le second concept, lui, est stable et survit à la rencontre perceptive avec l'objet.

Bien entendu, que le concept indexical disparaisse n'implique pas que les informations emmagasinées dans ce concept sont perdues. Comme on l'a vu, l'identification de « ce type là-bas qui me regarde » avec « le professeur de piano de ma sœur » permet de transférer dans le second concept l'information perceptive que le premier concept a fonction de recueillir. Ainsi, lorsque le concept indexical, ayant rempli son office, disparaît, l'information qu'il a permis de recueillir n'est pas perdue, car elle a été transférée dans un concept stable.

Démonstratifs mnésiques et concepts recognitionnels

La stabilité dont je viens de parler est une affaire de degré. Une relation informationnelle à l'objet est plus ou moins durable ou éphémère. Si je rencontre quelqu'un dans une soirée, je forme un concept transitoire de cette personne, qui me permet de stocker les informations que le fait d'être en sa présence

pendant la soirée me permet de recueillir. Ce concept a une certaine durée : mon concept survit, pendant la soirée, aux petits déplacements qui font que je perds de vue la personne en question pendant que je parle à quelqu'un d'autre. D'où l'importance de la distinction entre instance et occurrence. Un seul et même concept démonstratif, une seule et même instance, me sert pendant la soirée à stocker les informations concernant cette personne – appelons-la Loana –, même si le concept en question n'est pas activé en permanence. À chaque fois que je forme un jugement la concernant, une occurrence du concept intervient, ce qui signifie que le concept est activé. Le concept persiste dans l'intervalle entre les occurrences : le concept existe tant qu'existe la relation à l'objet qui permet d'obtenir, de temps à autre, des informations le concernant.

Après la soirée, que se passe-t-il ? La relation à l'objet est rompue. Mais une autre relation informationnelle remplace la relation initiale : je ne suis plus en position de percevoir Loana, mais le fait de l'avoir perçue pendant l'épisode initial me met en position de me souvenir d'elle. D'être en présence de Loana me permet d'acquérir perceptivement des informations la concernant ; d'avoir été en sa présence me permet de solliciter mnésiquement et d'exploiter ces informations. À la première relation est associé le concept démonstratif de « cette personne ». À la seconde est associée une variante tournée vers le passé : un démonstratif mnésique, comme dit Evans. Les informations stockées sous le premier concept sont, lorsque la relation informationnelle initiale est rompue et que le concept disparaît, automatiquement transférées sous le second concept (le démonstratif mnésique). Cette conversion du concept démonstratif en démonstratif mnésique correspond à l'ajustement des indexicaux dans le discours rendu nécessaire par les modifications du contexte. Comme l'écrit Frege :

Si on veut dire aujourd'hui la même chose qui fut exprimée hier avec le mot « aujourd'hui », on remplacera ce mot par « hier ». Bien que la pensée soit la même, l'expression verbale doit être différente, pour compenser la modification de sens que la différence des moments où l'on parle ne manquerait pas de produire¹.

Une situation plus complexe est créée lorsque, six mois plus tard, je rencontre à nouveau Loana, dans le métro cette fois. Si je la reconnais, deux concepts sont mobilisés : un concept démonstratif correspondant à ma vision de Loana dans le métro, et le démonstratif mnésique issu de ma première rencontre avec elle. À défaut de reconnaissance, ces deux concepts restent indépendants l'un de l'autre et l'information ne circule pas de l'un à l'autre. Lorsque la reconnaissance a lieu, une connexion est établie entre les deux concepts de sorte que

1. G. Frege, *Écrits logiques et philosophiques*, trad. fr. Cl. Imbert, Paris, Le Seuil, 1971, p. 178.

l’information circule librement : ce que j’ai appris de Loana lors de la première rencontre vient enrichir mon concept de cette personne que j’observe dans le métro, et vice-versa. Étant connectés, les deux concepts tendent à fusionner et, si tout se passe bien, donnent naissance à un troisième concept : un concept recognitionnel, fondé sur une relation particulière à l’objet – la relation de familiarité. Un objet est familier (pour un sujet donné) lorsque des rencontres multiples avec cet objet ont créé chez le sujet une disposition à le reconnaître. Le concept recognitionnel de Loana que je développe après l’avoir rencontrée à nouveau, et reconnue, est fondé sur cette relation de familiarité. Mais, contrairement au concept démonstratif initial, il s’agit d’un concept stable, qui survit aux diverses rencontres, parce que la relation fondatrice elle-même est durable.

Indexicalité généralisée

Le caractère éphémère et transitoire doit-il, conformément à la suggestion évoquée plus haut, servir à définir les concepts indexicaux par opposition aux concepts comme mon concept de Loana ou mon concept de George Bush ? La gradualité de cette notion peut conduire à en douter. Une autre raison de rejeter ce critère a trait au fait qu’un concept paradigmatisquement indexical, le concept de soi, n’est en aucune façon transitoire. La relation spéciale avec nous-même qui est sous-jacente au concept de soi n’a rien d’éphémère, de sorte que le caractère éphémère ou non du fichier mental ne peut pas être utilisé pour définir les concepts indexicaux.

Le fait que le concept soit *fondé sur une relation contextuelle au référent* semble un meilleur critère. Comme on l’a vu, la relation contextuelle en question peut-être plus ou moins durable, d’où la différence entre « moi » et « ici ». Adopter ce critère oblige à étendre l’indexicalité au-delà de ce que j’ai appelé les concepts « paradigmatisquement indexicaux » : en particulier, cela oblige à traiter les concepts recognitionnels eux-mêmes comme des concepts indexicaux. Un premier pas dans cette direction a été franchi par Putnam, qui a proposé de considérer une sous-classe de concepts recognitionnels, à savoir les concepts d’espèce naturelle (*eau, tigre, etc.*), comme des indexicaux. Pour reconnaître l’eau, on utilise un faisceau de propriétés superficielles formant ce que Putnam appelle un stéréotype. Le référent du concept, c’est la substance, quelle qu’elle soit, dont la rencontre répétée a créé chez le sujet sa disposition à la reconnaître à travers ces propriétés stéréotypiques. La nature de la substance, et donc l’identité du référent (H_2O , ou autre chose), dépend du contexte, de l’environnement, et pas seulement de ce qu’il y a dans la tête du sujet (le stéréotype) : d’où l’idée que les concepts d’espèce naturelle sont indexicaux. Cette analyse se généralise aisément à l’ensemble des concepts recognitionnels.

Une fois cette généralisation effectuée, on peut aller encore plus loin, et étendre l'indexicalité au-delà du domaine restreint de la connaissance directe. Suivant Putnam et Burge¹, j'appelle « déférentiels » les concepts sous lesquels nous nous représentons les objets avec lesquels nous sommes en relation de façon indirecte, par l'intermédiaire de la communauté linguistique. Les concepts déférentiels peuvent aussi être considérés comme une variété de concepts indexicaux, tels que la relation au référent passe par le langage au lieu d'être de type perceptif². Lorsque j'acquiers le nom d'un objet, j'acquiers de ce fait un accès cognitif à cet objet qui me permet de former des pensées le concernant – ne fût-ce que pour m'interroger sur sa nature³. Putnam donne l'exemple des hêtres et des ormes : bien des sujets sont incapables de distinguer ces deux arbres, mais ils n'en possèdent pas moins, grâce à ces deux mots dans leur vocabulaire, deux concepts distincts : deux concepts déférentiels faisant référence chacun à l'arbre que nomme, dans la communauté linguistique, le mot sur la possession duquel le concept déférentiel est fondé. Pour un tel sujet, un orme est essentiellement un arbre appelé « orme ». La propriété superficielle qu'emploie un tel sujet ignorant pour distinguer les ormes des hêtres, n'est pas, comme pour un sujet informé, l'apparence de l'écorce ou la forme des feuilles : c'est la propriété de s'appeler « orme » (plutôt que « hêtre »). Quel arbre possède la propriété en question – cela dépend du contexte. Dans notre communauté linguistique, ce sont les ormes qui s'appellent « ormes ». Mais on peut très bien imaginer une communauté déviante qui appelleraient « ormes » les hêtres, et « hêtres » les ormes. Dans un tel contexte, la structure de données mise en place par le sujet ignorant autour du mot « orme » – ce que j'ai appelé un concept déférentiel – serait un concept de hêtre et aurait les hêtres pour référents. Le rôle que joue l'environnement (ici, l'environnement linguistique) dans la détermination de la référence justifie cette ultime – et, à bien des égards, décisive – généralisation de l'indexicalité.

Récapitulons. Nous avons commencé par généraliser l'indexicalité du linguistique au mental. Puis, ayant caractérisé l'indexicalité mentale comme la propriété qu'ont certains concepts d'être fondés sur une relation contextuelle au référent, nous avons été conduits à étendre l'indexicalité au-delà des exemples

1. H. Putnam, *op. cit.*, et T. Burge, « Individualism and the mental », *Midwest Studies in Philosophy*, 4, 1979, p. 73-121.

2. Voir mes articles « Can we believe what we do not understand ? », *Mind and Language*, 12, 1997, p. 84-100, et « Modes of presentation : perceptual vs. deferential », in A. Newen, U. Nortmann et R. Stuhlmann-Laeisz (dir.), *Building on Frege : New Essays about Sense, Content, and Concept*, Stanford, CSLI, 2001, p. 197-208.

3. Voir R. G. Millikan, *On Clear and Confused Ideas : An Essay about Substance Concepts*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

paradigmatiques que sont les concepts éphémères, liés à un épisode cognitif particulier. Ces concepts éphémères – les concepts démonstratifs (« cet homme ») ou les concepts comme « ici », « maintenant », « aujourd’hui », « demain », etc. – ne constituent plus qu’une sous-classe de concepts indexicaux, à côté d’autres concepts indexicaux qui sont, eux, durables et non épisodiques : les concepts recognitionnels (singuliers, comme mon concept de Loana, ou généraux, comme mon concept de tigre). Une fois cette généralisation effectuée, on peut aller encore plus loin, et étendre l’indexicalité au-delà du domaine restreint de la connaissance directe. L’indexicalité devient alors la règle, et non plus l’exception¹.

1. Ce texte reprend des éléments de deux exposés prononcés à dix ans de distance : d’une part, un exposé sur « Perception et concepts subjectifs » présenté à Genève en 1990 lors d’une réunion de la Société romande de philosophie, puis à Paris en 1991 lors d’une journée « Perception et cognition » (organisée dans le cadre de l’action concertée incitative « Sciences de la cognition ») ; et d’autre part, un exposé sur les concepts indexicaux présenté lui aussi à deux occasions : à Paris, à la journée « Indexicalité » organisée par Sacha Bourgeois à l’École normale supérieure au printemps 2000, puis à Barcelone, dans le cadre du second atelier de philosophie du langage (sur la sémantique bidimensionnelle) au printemps 2001.

Sens et contexte

Philippe SCHLENKER

Introduction

Pour Frege, la notion de Sens¹ remplit une double fonction. Elle doit en premier lieu (Sens_1) rendre compte de la portée cognitive des énoncés, et expliquer ainsi comment deux phrases qui ont la même valeur de vérité (la même dénotation) peuvent cependant avoir un statut cognitif différent. « L'étoile du matin est l'étoile du matin » a ainsi la même dénotation, mais non le même sens, que « L'étoile du matin est l'étoile du soir. » En second lieu (Sens_2), le Sens frégéen doit rendre compte de la contribution vériconditionnelle des propositions enchâssées. « Jean croit que l'étoile du matin est l'étoile du matin » est très certainement vrai même s'il est faux que : « Jean croit que l'étoile du matin est l'étoile du soir. » La contribution de la proposition enchâssée n'est pas dans ce cas sa dénotation (une simple valeur de vérité), mais bien plutôt la pensée qu'elle exprime, ou en d'autres termes son Sens. Dans la terminologie de Frege, l'hypothèse est qu'une expression enchâssée sous un opérateur d'attitude désigne, non pas sa dénotation, mais son sens ordinaire.

L'unité de ce tableau a été remise en cause par Kaplan, qui soutient dans *Demonstratives* que ces deux fonctions du Sens frégéen ne peuvent être remplies par une même notion dès lors que les expressions indexicales sont prises en compte². Kaplan observe d'abord que la portée cognitive d'un énoncé dépend parfois de façon irréductible de son caractère indexical. Si Jean aperçoit dans un miroir un individu infortuné dont le pantalon est en feu, sans reconnaître

1. « Sens », avec *S* majuscule, traduit *Sinn* chez Frege. Le mot français recouvre deux notions frégéennes distinctes : *Sinn* et *Bedeutung*. Ici il n'est question que de *Sinn*, et c'est cette notion qui est subdivisée.

2. D. Kaplan, « Demonstratives » (1977), in J. Almog, J. Perry et H. Wettstein (éd.), *Themes from Kaplan*, Oxford, Oxford University Press, 1989.

qu'il s'agit là de Jean lui-même, son comportement sera à coup sûr différent selon qu'il se dit : « Mon pantalon est en feu », ou bien : « Son pantalon est en feu. » Puisque dans ce contexte particulier « mon » et « son » désignent tous deux Jean, ces énoncés apportent la même information sur le monde (il s'agit d'un monde dans lequel le pantalon de Jean est en feu) ; mais ils n'ont pas pour autant la même portée cognitive. Le Sens₁ doit, pour cette raison, être irréductiblement indexical ; il doit incorporer l'information qu'un énoncé apporte sur le contexte d'énonciation, et non pas seulement l'information qu'il donne sur le monde (si l'on assimile un contexte à un triplet de la forme <locuteur, moment d'énonciation, monde d'énonciation>, il est clair que la donnée d'un contexte est strictement plus informative que la donnée d'un monde).

Si l'on voulait maintenir l'unité du Sens frégéen, il faudrait conclure que la notion de Sens qui rend compte de la contribution véridicitaire des propositions enchaînées (le Sens₂) est, elle aussi, indexicale. On attendrait alors que la proposition enchaînée puisse délivrer, même lorsqu'elle comporte des éléments indexicaux, la pensée qui est attribuée à l'agent. « Jean pense que je suis un héros » devrait ainsi pouvoir attribuer¹ à Jean la pensée : « Je suis un héros. » Mais cette phrase ne peut avoir une telle signification. « Jean dit que je suis un héros » est un énoncé flatteur pour moi, P. S., non pour Jean. Ce fait apparaîtra de façon plus frappante si on compare « je » à la description définie « le locuteur ». « Jean dit que le locuteur est un héros » a, entre autres lectures, celle qui est prévue par la théorie frégéenne, qui attribue à Jean une assertion du type : « Le locuteur est un héros. » Mais une lecture équivalente serait impossible avec « je ».

Les expressions indexicales ont bien une portée cognitive, et donc un Sens₁. Mais on doit immédiatement ajouter que ce Sens₁ n'est pas leur Sens₂, sous peine de faire des prédictions erronées sur le discours indirect. L'argument, on le voit, est empirique. Peut-on lui trouver un soubassement conceptuel ? Kaplan le croit, qui prétend que cette duplication du Sens suit de son principe de référence directe. Celui-ci stipule qu'un indexical a pour unique contribution à la sémantique d'une phrase sa dénotation dans le contexte d'énonciation. Cette dénotation est, bien entendu, déterminée par des règles d'usage (i.e. « je » utilisé dans un contexte c désigne le locuteur de c). Tout locuteur connaît ces règles, ce qui confère aux indexicaux une portée cognitive (un Sens₁). Pour autant, ils n'ont aucune contribution sémantique à apporter en dehors de leur dénotation. Les opérateurs d'attitudes n'ont donc, dans le cas des indexicaux, nul Sens₂ qu'ils puissent manipuler. Ceci explique l'apparente rigidité des indexicaux dans les contextes obliques.

1. J'écris « devrait pouvoir attribuer » plutôt que « devrait attribuer » car l'existence de lectures *de re* introduit des possibilités supplémentaires. Seules les lectures *de dicto* sont ici pertinentes.

On observera que dans ce raisonnement, la duplication du Sens est accompagnée d'un principe qui interdit que le Sens_1 soit jamais manipulé par un opérateur linguistique. Sans un tel principe, on serait contraint de poser à nouveau la question initiale. Ayant stipulé que les indexicaux ont un Sens_1 et pas de Sens_2 , on devrait aussi bien se demander pourquoi il n'existe pas d'opérateurs qui manipulent le Sens_1 . Si « dire » était un tel opérateur, on aboutirait de nouveau à la conclusion que « Jean dit que je suis un héros » devrait pouvoir signifier que Jean dit que Jean est un héros. Dans les termes d'une logique modale, il s'agirait là d'opérateurs qui manipulent le contexte d'évaluation des expressions indexicales. Kaplan ne nie pas que de tels opérateurs puissent être définis pour un langage formel. Mais il soutient que ces opérateurs *n'existent pas dans les langues naturelles, et ne pourraient pas leur être ajoutés*. Pourquoi ? Parce que cela contreviendrait au principe de référence directe, qui exige qu'un indexical soit toujours évalué par rapport au contexte d'énonciation. Optimiste jusque dans sa terminologie, Kaplan nomme de tels opérateurs des « monstres », en se donnant pour slogan que *les monstres n'existent pas dans les langues naturelles*.

- Il importe de séparer dans l'argumentation qui précède deux thèses distinctes :
- Thèse 1 : Il n'existe pas d'opérateurs qui manipulent le Sens_1 (dans les termes de la logique modale, il n'existe pas d'opérateurs qui manipulent le contexte d'évaluation).
 - Thèse 2 : Les indexicaux tels que « je » ou « demain » sont toujours évalués par rapport au contexte de l'énonciation effective.

Bien entendu, si la thèse 1 est acceptée, la thèse 2 suit : dès lors qu'aucun opérateur ne manipule le contexte d'évaluation, un indexical ne peut être évalué que par rapport au contexte effectif. Mais il se pourrait que la thèse 1 soit fausse et la thèse 2 néanmoins vraie. Il faudrait pour cela stipuler que les indexicaux sont toujours évalués en dehors de la portée des opérateurs qui manipulent le contexte d'évaluation (qu'une telle option soit généralement possible n'est pas un sujet de controverse : « Ralph croit que l'espion n'est pas un espion » a bien entendu une lecture *de re*, dans laquelle la description définie est évaluée hors de la portée de l'opérateur d'attitude ; l'important dans le cas des indexicaux est de soutenir que cette option est la seule possible).

Le but de cet article est double. On se propose d'abord de nier la thèse 1, en soutenant l'alternative suivante :

- Thèse 1' : Tout opérateur d'attitudes manipule un contexte, et est ainsi un monstre kaplanien.

Préservant cependant une version de la thèse 2, on soutiendra que « je » ou « demain » sont toujours évalués en dehors de la portée des opérateurs d'attitude. Notre argument sera cependant que *d'autres* indexicaux (par exemple

l'expression « dans deux jours » en français) ne sont pas sujets à cette contrainte, et peuvent donc être évalués par rapport au contexte d'une énonciation rapportée.

On proposera ensuite de reconsidérer la thèse 2, que l'on révisera de la façon suivante :

- Thèse 2' : La notion de « contexte de l'énonciation effective » (i.e. la notion pertinente pour les indexicaux kaplaniens classiques) n'est pas unifiée. Deux notions de contexte effectif doivent être distinguées conceptuellement et empiriquement : le point d'articulation, dont dépendent les pronoms indexicaux et le temps grammatical ; et le point d'assertion, dont dépendent tous les autres indexicaux.

Les deux thèses sont largement indépendantes, au sens où chacune pourrait être vraie sans que l'autre le soit. Prises ensemble, cependant, elles offrent un tableau assez nettement différent de celui que présentent les théories standards.

Discours indirect et monstres

La théorie de Kaplan

- **Fondements de la théorie de Kaplan**

Considérons tout d'abord la théorie de Kaplan. Pour les énoncés non enchâssés, sa théorie a deux grandes vertus : elle rend compte des faits logiques principaux et elle explique la portée cognitive des énoncés comportant des indexicaux.

Voyons quelles sont les vertus logiques de la théorie. Le but principal de Kaplan est de rendre compte des deux faits suivants :

- En premier lieu, une phrase telle que « Je suis ici maintenant » est vraie *a priori*, quel que soit le contexte dans lequel elle est prononcée.
- Pour autant, la phrase « Je suis nécessairement ici maintenant » est, dans la plupart des cas, fausse.

Une théorie modale traditionnelle, dotée seulement d'un paramètre de monde (et éventuellement d'un paramètre de temps), est bien en peine de rendre compte de ces faits. La solution de Kaplan consiste à introduire un paramètre de contexte en sus du paramètre de monde (et de temps). La définition de l'opérateur de nécessité est celle que donne une logique modale traditionnelle (la notion de vérité est ici relative à une fonction d'assignation s , un contexte c , un moment t , et un monde w) :

- (1) $\lceil \phi \rceil$ est vrai _{s, c, t, w} ssi tout monde w' accessible depuis w est tel que :
 $\lceil \phi \rceil$ est vrai _{s, c, t, w'}

Mais grâce au paramètre de contexte il est maintenant possible d'établir les deux faits dont a besoin Kaplan :

- (2) a. Pour tout contexte d'énonciation c :

« Je suis ici maintenant » est vrai_{s, c, moment(c), monde(c)}

(car « je suis ici maintenant » est vrai ssi le locuteur de c est à l'emplacement de c au moment de c dans le monde de c – ce qui est vrai par définition).

- b. « Je suis ici maintenant » est vrai_{s, c, moment(c), monde(c)} ssi tout monde w' accessible depuis monde(c) est tel que :
- « Je suis ici maintenant » est vrai_{s, c, moment(c), w'}
 (ce qui est en général faux : j'aurais pu me trouver ailleurs à ce moment précis).

Considérons maintenant la seconde vertu de la théorie, qui est de rendre compte de la portée cognitive des énoncés comportant des indexicaux. Il suffit d'observer que ce qu'un locuteur ou un penseur apprend d'un énoncé, ce n'est pas seulement que le monde dans lequel il est le rend vrai ; c'est en outre que le contexte dans lequel il est énoncé le rend vrai. On peut ainsi distinguer entre des énoncés qui sont vrais dans les mêmes mondes mais non dans les mêmes contextes. Ainsi, dans l'exemple de Kaplan, on obtient les résultats suivants :

- (3) a. « Mon pantalon est en feu » est vrai_{s, c, moment(c), monde(c)} ssi le pantalon du locuteur de c est en feu au moment de c dans le monde de c.
- b. « Le pantalon de Jean est en feu » est vrai_{s, c, moment(c), monde(c)} ssi le pantalon de Jean est en feu au moment de c dans le monde de c.

Ces deux conditions sont désormais nettement distinctes (le cas le plus simple est celui où Jean, qui est amnésique, ne se souvient plus qui il est ; il peut alors fort bien croire être dans un contexte satisfaisant b. sans pour autant pouvoir inférer de cela qu'il est dans un contexte qui satisfait a.).

• L'analyse du discours indirect par Kaplan

Considérons, enfin, la façon dont le discours indirect peut être intégré à cette analyse. La solution la plus simple pour Kaplan serait d'adopter une théorie héritière de Hintikka, dans laquelle les opérateurs de discours indirect sont analysés sur le modèle de l'opérateur de nécessité. Seule la relation d'accessibilité aurait alors besoin d'être modifiée, ce qui nous donnerait le résultat suivant :

- (4) 「DIT_jφ」 est vrai_{s, c, t, w'} ssi tout monde w' compatible avec l'assertion de Jean dans w à t est tel que : φ est vrai_{s, c, t, w'}

Une telle analyse a cependant un inconvénient majeur : elle contredit l'observation de départ de Kaplan, qui est que l'apport cognitif d'un énoncé direct (ou d'une pensée) doit être analysé non pas en termes de mondes compatibles avec la croyance/l'assertion d'un individu, mais en termes des contextes qui sont compatibles avec cette croyance/assertion. La notion de « monde compatible avec la croyance/l'assertion de Jean » n'a ainsi pas d'interprétation naturelle dans cette théorie.

Une alternative consisterait à définir les opérateurs de croyance ou d'assertion comme manipulant directement un paramètre de contexte, comme le fait von Stechow 2001¹ :

- (5) 「DIT_Jφ」 est vrai_{s, c, t, w} ssi tout contexte *c'* compatible avec l'assertion de Jean dans le monde de *c* au moment de *c* est tel que :

φ est vrai_{s, c', moment(c'), monde(c')}

Interprété comme opérateur épistémique (relatif à Jean), le verbe d'attitude indique d'après cette nouvelle sémantique que tous les *contextes* compatibles avec la croyance de Jean sont des contextes dans lesquels φ pourrait être énoncé en étant vrai. Il n'y a évidemment nulle difficulté à interpréter la notion de « contexte compatible avec la croyance/l'assertion de Jean », puisqu'il s'agit là du concept qui, d'entrée de jeu, a motivé l'analyse de Kaplan.

Pourquoi Kaplan n'adopte-t-il pas cette analyse ? Il y a à cela plusieurs raisons.

1/ Tout d'abord, cette sémantique contrevient au principe de référence directe et à l'interdiction des monstres. Qu'un indexical tel que « je » soit enchâssé sous l'opérateur d'attitude, et il ne pourra en aucun cas référer de façon directe :

- (6) « DIT_J je suis un héros » est vrai_{s, c, t, w} ssi tout contexte *c'* compatible avec la croyance/l'assertion de Jean au moment *t* dans le monde *w* est tel que :

« Je suis un héros » est vrai_{s, c', moment(c'), monde(c')}

Le pronom de première personne est ici évalué par rapport au contexte *c'*, qui n'est pas le contexte de l'énonciation effective. Cela contrevient au principe de référence directe. On a vu, en outre, que les faits du français constituaient une réfutation empirique d'une telle analyse.

2/ En outre, même si le principe de référence directe et le comportement du mot français « je » pouvaient être mis de côté, cette analyse semblerait malgré

1. A. von Stechow, « Schlenker's monsters », communiqué d'une conférence donnée à l'UCLA le 4 avril 2001, et accessible sur le site internet <http://www2.sfs.nphil.unituebingen.de/arnim/SchlenkersMonster.pdf>.

tout trop puissante, au sens où elle autorise en principe un énoncé indirect à rapporter de façon différente : « Je suis un héros » et « Il est un héros » (ou « Mon pantalon est en feu » et « Son pantalon est en feu »). Or dans les deux cas, même lorsque « il » ou « son » désigne « Jean », il semble que le discours direct oblitère systématiquement la nature précise de la relation indexicale que l'on trouvait dans le discours direct. Dans les deux cas, en effet, le discours indirect est de la forme : « Jean dit qu'il est un héros », ou encore : « Jean dit que son pantalon est en feu. »

On verra dans un instant que 2/ est en réalité erroné (il existe des cas dans lesquels « Je suis un héros » et « Il est un héros » sont rapportés d'une façon différente, même si « je » et « il » désignaient la même personne dans le discours d'origine). Admettons cependant 2/ de façon temporaire, et considérons l'élégante théorie que développe Kaplan pour étendre sa théorie au discours indirect. Kaplan suggère que la proposition enchaînée ne donne d'information que sur les mondes qui satisfont cette proposition, et non sur des contextes. La sémantique qu'il propose doit donc être de la forme suivante :

- (7) $[\text{DIT}_J \phi]$ est vrai_{s, c, t, w}ssi ____ tout monde w' ____ est tel que :
 ϕ est vrai_{s, c, t, w'}

Il faut cependant que cette sémantique soit reliée à la notion cognitivement pertinente pour l'analyse de la pensée ou de l'énonciation, qui est celle de contexte. L'intuition qui guide Kaplan est celle-ci : « Jean dit qu'il (i.e. Jean) est un héros » est vraissi il existe une phrase (telle que « Je suis un héros » ou « Il est un héros ») qui, énoncée par Jean, est vraie dans un monde ssi Jean est un héros dans ce monde. On obtient alors là une définition du type suivant¹ :

- (8) $[\text{DIT}_J \phi]$ est vrai_{s, c, t, w}ssi il existe un énoncé Φ tel que :
a. Φ est prononcé par Jean à t dans w
b. pour tout monde w' , Φ est vrai_{s, c*, t, w}ssi ϕ est vrai_{s, c, t, w'}, où c^* désigne le contexte de l'acte de langage de Jean à t dans w.

En d'autres termes, « Jean dit qu'il (i.e. Jean) est un héros » est vrai d'après cette analyse si et seulement si Jean dit : Φ , où Φ énoncé par Jean a le même contenu informationnel en termes de mondes que la proposition « Jean est un héros », énoncée par le locuteur. Cela autorise Φ à avoir une multitude de formes, par exemple « Jean est un héros », « Il est un héros » ou « Je suis un héros ».

Cette solution a l'avantage apparent de ne pas faire des opérateurs d'attitude des monstres kaplaniens. En outre, elle rend compte de la perte systématique

1. Il ne s'agit pas là exactement de la définition de Kaplan, qui quantifie existentiellement sur ce qu'il appelle des « caractères » plutôt que sur des phrases.

d'information indexicale que l'on a observée (ou cru observer) lorsqu'on passe du discours direct au discours indirect.

Une alternative monstrueuse

• Motivations

On se propose de développer une alternative à la théorie du discours indirect de Kaplan. On va préserver ce que l'on a nommé plus haut les « fondements » de sa théorie, et en particulier la distinction entre contextes d'assertion et mondes d'évaluation, cruciale pour faire de « Je suis ici maintenant » une vérité *a priori*, sans pour autant nier que « Je suis nécessairement ici maintenant » soit contingent (et habituellement faux). On nie en revanche que les indexicaux ne puissent être évalués que par rapport au contexte de l'énonciation effective, et on leur attribue un Sens de type frégéen, qui est cependant un sens irréductiblement indexical. Il y a deux raisons conceptuelles et deux raisons empiriques pour cette théorie :

1/ Tout d'abord, on peut de cette façon rétablir l'unité du Sens frégéen. Le même Sens indexical peut tout à la fois rendre compte de la portée cognitive des énoncés et de la contribution vériconditionnelle des propositions enhâssées.

2/ En second lieu, on se défait par cette théorie de la stipulation de Kaplan, qui admet que les opérateurs monstrueux sont formellement compatibles avec sa théorie, mais qui nie, sans autre forme de procès, qu'ils puissent exister dans les langues naturelles. On soutient qu'ils existent là où on devrait les attendre, c'est-à-dire dans les énoncés qui rapportent un état d'incertitude épistémique concernant la position du contexte de pensée ou d'énonciation. (La conjecture que les opérateurs épistémiques peuvent être monstrueux a été faite de façon fort précise par Israel et Perry dans « Where monsters dwell »¹ – mais sans arguments empiriques.)

2a/ D'un point de vue empirique, on verra qu'il n'est pas toujours vrai que le discours indirect oblitère la nature indexicale du discours direct. Castañeda avait créé un pronom artificiel, « il* », pour rapporter au discours indirect l'usage d'une première personne du discours direct. Castañeda pouvait ainsi distinguer entre « Jean_i croit que son_{i*} pantalon est en feu », qui implique que sa pensée est exprimée à la première personne (« Mon pantalon est en feu »), de « Jean_i croit que son_i pantalon est en feu », qui n'implique rien de tel (la pensée de Jean peut avoir eu la forme « Son pantalon est en feu »). Le fait remarquable est que « il* » semble bel et bien exister dans les langues

1. D. Israel et J. Perry, « Where monsters dwell », in J. Seligman et D. Westerståhl (éd.), *Logic, Language and Computation*, vol. I, 1996.

naturelles¹. Il apparaît donc possible de préserver au discours indirect la nature indexicale du discours direct.

2b/ En outre, il existe nombre de cas dans lesquels un élément indexical peut, lorsqu'il apparaît au discours indirect, être évalué par rapport au contexte d'un acte de langage rapporté. Ainsi la première personne de l'amharique semble-t-elle avoir précisément ce comportement, si bien que « Jean dit que je suis un héros » peut (entre autres lectures) signifier que Jean dit qu'il (Jean) est un héros. Une analyse « monstrueuse » est rendue nécessaire par de tels exemples.

On observera la différence entre 2a/ et 2b/. La première personne de l'amharique de 2b/ peut être utilisée pour désigner tant le locuteur de l'acte de langage effectif que le locuteur d'un acte de langage rapporté. En revanche le « il* » de Castañeda, ainsi que ses homologues dans les langues naturelles, ne peut être utilisé pour désigner le locuteur effectif. Il ne peut désigner que le locuteur d'un acte de langage rapporté.

• Structure de la théorie

a) *La version de von Stechow*

Avant d'en venir à l'analyse plus détaillée des données empiriques, je donne ici une idée de la structure générale de la théorie. La version la plus simple et la plus élégante en a été proposée par A. von Stechow dans un exposé donné à UCLA². Finalement, je n'adopterai pas cette analyse car, dans le cas général, elle est insuffisamment expressive. Mais elle a le grand avantage d'être énoncée dans les termes mêmes de Kaplan, ce qui facilite grandement la comparaison avec son système.

Von Stechow part de l'analyse suggérée en (7), répétée ci-dessous :

- (9) $\lceil \text{DIT}_J \phi \rceil$ est vrai_{s, c, t, w}ssi tout contexte c' compatible avec l'assertion de Jean dans le monde de c au moment de c est tel que :
 ϕ est vrai_{s, c', moment(c'), monde(c')}

Le cas le plus facile à analyser est également le plus exotique : il s'agit de la phrase « Jean dit que je suis un héros » en amharique, dans la lecture pour laquelle « je » désigne Jean. L'analyse de von Stechow est la suivante (la relation de désignation est, comme la notion de vérité, relative à une fonction d'assignation s , un contexte c , un moment t , et un monde w) :

- (10) « je_{Amh} » désigne_{s, c, t, w} le locuteur de c .
« $\text{DIT}_J \text{je}_{\text{Amh}} \text{suis un héros}$ » est vraissi tout contexte c' compatible avec l'assertion de Jean à t dans w est tel que :

1. Voir J. Morgan, « On the criterion of identity for noun phrase deletion », *CLS*, 6, 1970, et G. Chierchia, « Anaphora and attitudes *de se* », in R. Bartsch, J. van Benthem et P. van Emde Boas (éd.), *Language in Context*, Doris, 1987.

2. A. von Stechow, « Schlenker's monsters », communiqué d'une conférence (voir *supra*, p. 40, n. 1).

« Je suis un héros » est vrai_{s, c', moment(c'), monde(c')} i.e.ssi le locuteur de c' est un héros au moment de c' dans le monde de c'.

Pour le dire autrement, tous les contextes compatibles avec l'assertion de Jean autorisent le locuteur à dire sans mentir : « Je suis un héros. »

L'analyse du « il* » de Castañeda, ou de son homologue dans les langues naturelles, n'est guère plus difficile. Il suffit de traiter « il* » comme une variante de « je_{Amh} », avec la stipulation que « il* » n'est syntaxiquement admissible que s'il apparaît dans la portée d'un opérateur d'attitude.

Passons enfin au cas qui est, paradoxalement, le plus complexe : celui du français « je ». Quand aucun opérateur d'attitude n'est présent, nulle difficulté : « je » désigne le locuteur du contexte d'énonciation. Ce qu'il faut éviter, cependant, c'est que « je » apparaisse dans la portée d'un opérateur d'attitude. Car alors il serait contraint, comme son cousin de l'amharique, à désigner le locuteur du contexte de l'énonciation rapportée. Non pas que l'on ne puisse dire en français : « Jean dit que je suis un héros. » Mais cela signifie nécessairement que Jean parle de moi, le locuteur effectif, et non de Jean lui-même. On doit donc s'assurer que dans ce cas « je » apparaît *hors* de la portée de l'opérateur d'attitude, de façon à désigner le locuteur effectif plutôt que Jean. L'existence d'une telle lecture n'est ni plus ni moins surprenante que l'existence d'une lecture *de re* pour la description dans : « Ralph dit que l'espion n'est pas un espion. » On postule dans les deux cas une opération de déplacement invisible, qui conduit à une structure du type suivant (on suppose ici que l'expression qui est ainsi déplacée laisse derrière elle une variable co-indexée) :

- (11) a. je_x DIT_J x suis un héros
- b. l'espion_x DIT_J x n'est pas un espion

Le fait surprenant n'est donc pas qu'une telle lecture avec portée large existe dans le cas de « je », mais bien plutôt que ce soit là *la seule lecture possible*. Lorsqu'on calcule les conditions de vérité de cette lecture, on obtient bien le résultat voulu : « je » désigne le locuteur du contexte effectif.

- (12) « je_x DIT_J x suis un héros » est vrai_{s, c, t, w}ssi pour toute fonction d'assignation s' identique à s, si ce n'est que s'(x) = locuteur de c : « DIT_J x suis un héros » est vrai_{s', c, t, w'}i.e.ssi tout contexte c' compatible avec l'assertion de Jean à t dans w est tel que le locuteur de c est un héros au moment de c' dans le monde de c'.

On peut donc obtenir un résultat adéquat pour ces quelques cas, mais il faut pour cela stipuler que 1/ « il* » n'est grammatical que s'il apparaît dans la portée d'un opérateur d'attitude, et 2/ le « je » du français n'est grammatical que s'il n'apparaît *pas* dans la portée d'un opérateur d'attitude.

b) La version « officielle »

Dans le cas général, ces opérations de déplacement invisibles des expressions indexicales sont peu élégantes, et sans doute insuffisamment expressives (ce point est discuté plus longuement dans mon article « A plea for monsters »¹). La version « officielle » du système que l'on défend ici est entièrement extensionnelle, avec variables d'individus, de moments, de mondes et de contextes. On stipule qu'une variable de contexte particulière (disons, « c^* ») doit toujours désigner le contexte de l'énonciation effective. On traite désormais les verbes d'attitudes comme des quantificateurs sur les contextes, plutôt que comme des opérateurs modaux. Là où l'on écrivait jusqu'ici « DIT_J », on écrira désormais « $DIT_{\langle J,t,w \rangle c_i}$ », où « c_i » est une variable de contexte, et où J désigne Jean, t est une variable de temps, et w une variable de monde. Bien entendu, le reste du système doit être adapté également. S'il fallait auparavant interpréter « DIT_J » par analogie avec l'opérateur de nécessité « \Box », il faut maintenant penser à « $DIT_{\langle J,t,w \rangle c_i}$ » comme à un homologue (indicé) d'un quantificateur universel « \forall ». On peut alors réécrire tous les exemples précédents sans le moindre déplacement des indexicaux. Il faut cependant rendre explicites tous les arguments de temps et de mondes des prédicats, ce qui complique les formes logiques. Le système est développé plus à fond dans « A plea for monsters », et je ne donne ici que les formes logiques :

- (13) a. Jean dit que je (i.e. Jean) suis un héros (amharique)
 - b. $DIT_{\langle J,t,w \rangle c_i} \text{ héros}(je_{Amh}(c_i), moment(c_i), monde(c_i))$
- (14) a. Jean dit qu'il* est un héros (Castañeda)
 - b. $DIT_{\langle J,t,w \rangle c_i} \text{ héros}(il^*(c_i), moment(c_i), monde(c_i))$
- (15) a. Jean dit que je suis un héros (français)
 - b. $DIT_{\langle J,t,w \rangle c_i} \text{ héros}(je(c^*), moment(c_i), monde(c_i))$

Les stipulations nécessaires dans ce système-ci sont que : 1/ « je » en français ne peut prendre comme argument que la variable libre c^* , qui par convention désigne le contexte effectif ; et 2/ « il* » ne peut prendre comme argument qu'une variable de contexte liée. Comme les seuls quantificateurs sur des contextes sont les opérateurs d'attitude, cette seconde clause force « il* » à n'apparaître qu'au discours indirect.

• **Arguments empiriques**

J'en viens enfin aux principaux arguments empiriques qui ont été ébauchés plus haut. Je montre successivement 1/ qu'il n'est pas vrai que le discours indirect oblitère toujours les distinctions indexicales du discours direct (en

1. Ph. Schlenker, « A plea for monsters », *Linguistics and Philosophy*, 26, 2003, p. 29-120.

d'autres termes, le « il* » de Castañeda existe bien dans les langues naturelles), et 2/ que certains indexicaux peuvent être évalués par rapport au contexte d'un acte de langage rapporté.

a) *L'existence de « il* »*

Castañeda¹ et Anscombe² avaient conjecturé que « il* » existe bel et bien dans les langues naturelles. Castañeda mentionne « he himself » en anglais, tandis qu'Anscombe traite des pronoms réfléchis indirects du grec et du latin. Les deux cas sont empiriquement problématiques, en ce que ces formes peuvent apparaître hors de la portée d'un opérateur d'attitude, contrairement à il* (voir la discussion du grec et du latin dans Clements³). Un cas plus facile à analyser est celui du sujet non prononcé des propositions infinitives en français ou en anglais⁴. Ce sont ces exemples dans leur version anglaise qui ont offert à Chierchia son argument le plus important pour appliquer au discours indirect en anglais l'analyse des attitudes *de se* de David Lewis (qui est elle-même étroitement reliée à la présente théorie⁵). Considérons les phrases suivantes, qui sont une simple variation des exemples de Chierchia :

- (16) Situation : Jean, qui est candidat à une élection, regarde la télévision après avoir beaucoup bu. Il observe un candidat remarquable qu'il espère voir élu. Ce candidat est, sans qu'il s'en rende compte, Jean lui-même.
- a. Vrai : Jean espère qu'il sera élu / Jean espère que Jean sera élu.
 - b. Faux : Jean espère être élu.

La particularité de cet exemple est que la pensée de Jean s'exprime nécessairement à la troisième personne, car il ne se rend pas compte que le candidat qu'il espère voir élu n'est autre que lui-même. Si son espoir était simplement de la forme : « je serai élu », tant a. que b. seraient possibles. Mais non dans ce cas-ci. Le sujet non prononcé de l'infinitive en b. semble ainsi se comporter précisément comme le « il* » de Castañeda : il ne peut être utilisé au discours indirect que pour rapporter l'usage d'un pronom de première personne au discours direct.

1. H. Castañeda, « On the logic of attributions of self-knowledge to others », *The Journal of Philosophy*, LXV/15, 1968, p. 439-456.

2. E. Anscombe, « The first person », in S. Guttenplan (dir.), *Mind and Language*, Oxford, Oxford University Press, 1975 ; repris dans Q. Cassam (éd.), *Self-Knowledge*, Oxford, Oxford University Press, 1994.

3. G. N. Clements, « The logophoric prounoun in Ewe : Its role in discourse », *Journal of West-African Languages*, 10, 1975, p. 141-177.

4. Voir J. Morgan et G. Chierchia, art. cités.

5. Voir « A plea for monsters », art. cité.

J'observe enfin que « il* » semble, dans d'autres langues, avoir des homologues pleinement réalisés phonologiquement. Il s'agit des « pronoms logophoriques » qui ont été décrits dans plusieurs langues d'Afrique de l'ouest, en particulier l'ewé et le gokana (voir les articles de Clements¹ sur l'ewé, Hyman et Comrie² sur le gokana, et Hagège³ pour une première discussion des logophoriques). Ces pronoms ne s'emploient qu'au discours indirect et nulle part ailleurs, et semblent toujours rapporter l'usage d'un pronom de première (ou de deuxième) personne au discours direct⁴. Une dernière observation, sur laquelle je ne peux m'attarder ici, est que « il * » semble également avoir une contrepartie modale. Il s'agit d'un temps ou mode qui n'est utilisé qu'au discours indirect, et (presque) nulle part ailleurs. Son nom est le « Konjunktiv I », qui est l'un de deux subjonctifs dont dispose l'allemand contemporain (le « Konjunktiv II » a un comportement bien différent, et peut fort bien être utilisé en dehors du discours indirect – par exemple dans les conditionnelles contrefactuelles)

b) L'existence d'indexicaux évalués par rapport au contexte d'un acte de langage rapporté

Considérons maintenant le cas des expressions indexicales. Je soutiens que l'expression « dans deux jours », en français, est bien indexicale, mais que cependant elle peut être évaluée par rapport au contexte d'un acte de langage rapporté. Elle diffère ainsi tant des indexicaux kaplaniens classiques, tels que « après-demain », qui dépendent strictement du contexte de l'énonciation effective ; que des expressions anaphoriques telles que « deux jours plus tard » (i.e. « deux jours plus tard que t »), qui peuvent être évalués par rapport à n'importe quel élément rendu saillant dans le discours. Voici les exemples pertinents :

- (17) Situation : Jean m'a dit de façon répétée : « Je te rendrai ton argent après-demain / dans deux jours. »
- #Jean m'a dit de façon répétée qu'il me rendrait mon argent après-demain⁵.

1. G. N. Clements, art. cité.

2. L. M. Hyman et B. Comrie, « Logophoric reference in gokana », *Journal of African Languages and Linguistics*, 3, 1981, p. 19-37.

3. Cl. Hagège, « Les pronoms logophoriques », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 69, 1974, p. 287-310.

4. Voir K. Kusumoto, « Tenses as logophoric pronouns », exemplier d'une conférence donnée au MIT/UConn/UMass Semantics Workshop, le 31 octobre 1998.

5. Le symbole # précédant l'énoncé indique que celui-ci est sémantiquement bizarre.

- b. Jean m'a dit de façon répétée qu'il me rendrait mon argent dans deux jours.
 - c. Jean m'a dit de façon répétée qu'il me rendrait mon argent deux jours plus tard.
- (18) a. #J'ai rencontré Jean il y a une semaine. Demain il est tombé malade.
- b. #J'ai rencontré Jean il y a une semaine. Dans deux jours il est tombé malade.
 - c. J'ai rencontré Jean il y a une semaine. Deux jours plus tard il est tombé malade.

On observe d'abord que, d'un point de vue sémantique, l'expression « dans deux jours » est bien indexicale, au sens où sa référence dépend du contexte d'énonciation. En second lieu, on remarque que, malgré tout, « dans deux jours » peut être évalué par rapport au contexte d'un acte de langage rapporté, et diffère en cela de l'indexical kaplanien classique « après-demain » [(17)b]. Enfin, on montre que ce comportement ne peut être expliqué en supposant que « dans deux jours » peut (comme l'expression « deux jours plus tard ») prendre comme point d'évaluation n'importe quel moment saillant dans le discours. Il y a en effet une différence de comportement entre « dans deux jours » et « deux jours plus tard », qui est illustrée en (18) : seule cette dernière expression présente un comportement anaphorique.

Une autre série d'exemples est fournie par la première ou la seconde personne de l'amharique lorsqu'elles sont enchâssées sous le verbe « älu », qui est un verbe d'attitude « à tout faire », signifiant littéralement « dire » (mais également bien d'autres choses dans son usage effectif).

- (19) Situation : John dit : « Je suis un héros. »

<i>ÿon</i>	<i>ÿøgna</i>	<i>nø-ññ</i>	<i>yil-all</i>
<i>John</i>	<i>héros</i>	<i>être.PF-1SO</i>	<i>3M.dire-AUX.3M</i>
« John dit que je suis un héros. »			

On pourrait suspecter que dans ce cas la proposition enchâssée est tout simplement citée. Cette analyse ne peut cependant être vraie dans tous les cas, comme le montre l'exemple suivant :

- (20) min amt' -a ïnd-al-ø -ññ al-sømma-hu-mm
 quoi apporter.IMPER-2M COMP-dire.PF-3M-1SO NEG-entendre.PF-1S-NEG
 « **Il** a refusé de **m'**obéir » (i.e. il a dit qu'il ne m'obéirait pas)¹.

1. Cf. W. Leslau, *Reference Grammar of Amharic*, Wiesbaden, Harrassowitz, 1995, p. 779.

Si la proposition enchaînée était citée, l'agent aurait dû dire : « je ne m'obéirai pas », ce qui n'est évidemment pas le sens de la phrase. Des deux expressions indexicales enchaînées, l'une (« me ») se comporte comme en français, et désigne le locuteur effectif ; l'autre (« je ») désigne le locuteur de l'acte de langage rapporté. On rend compte de cette façon du sens de la phrase, sans attribuer à l'agent la pensée absurde qu'il ne s'obéira pas à lui-même...

J'observe pour finir que des exemples similaires peuvent être construits avec le temps présent en russe (cf. « A plea for monsters »), qui peut être évalué tant par rapport au contexte de l'acte de langage effectif, qu'au contexte d'un acte de langage rapporté. Ce n'est là chose possible, cependant, que dans la portée des verbes d'attitudes propositionnelles (car eux seuls manipulent une variable de contexte)¹ :

- (21) a. petja_i skazal, čto on_i plačet [russe]
Pjetja a-dit que il_i pleure
 « Pjetja a dit qu'il pleurait » (au moment de son acte de parole).
- b. petja_i vstretil čeloveka, kotoryj plačet [russe]
Pjetja a-rencontré une personne, qui pleure
 « Pjetja a rencontré une personne qui pleure (en ce moment) » ne signifie pas : « Pjetja a rencontré une personne qui pleurait. »
- c. často slučalos', čto miša plakal / *plačet [Janssen 1996]
souvent il-est-arrivé que Micha pleurait-passé / pleure-présent*
 « Il est souvent arrivé que Micha pleure. »

(21) a. représente la contrepartie temporelle du pronom de première personne en amharique. Comme on le voit, dès que le temps présent du russe se trouve hors de la portée d'un verbe d'attitude propositionnelle, il se comporte comme son homologue français et doit désigner le moment de l'énonciation effective, comme en b. ou c. (dans ce dernier cas la lecture obtenue est incohérente, d'où la déviance de cet exemple).

Qu'est-ce que « le contexte de l'énonciation effective » ?

On a montré ci-dessus qu'une classe entière d'indexicaux échappe à la théorie de Kaplan, et que ceux-ci peuvent dépendre du contexte d'un acte de langage rapporté. Ainsi la raison pour laquelle « je » ou « demain » en français sont nécessairement évalués par rapport à l'acte de langage effectif ne peut *pas*

1. Voir D. Kondrashov et N. Kondrashova, « Double-access double-decker : Where semantics can get a free ride on syntax », communiqué d'une conférence donnée en 1999 ; et K. Kusumoto, art. cité.

être qu'il n'existe pas d'opérateurs qui manipulent une variable de contexte ; car le comportement de « dans deux jours » viendrait immédiatement réfuter cette hypothèse. On pourrait néanmoins soutenir une version affaiblie de la thèse de Kaplan, d'après laquelle *certaines* expressions indexicales trouvent leur référence directement dans le contexte d'énonciation, sans la médiation d'un sens frégén. On va maintenant voir que même cette hypothèse affaiblie doit être considérablement affinée, parce que la notion même de « contexte d'énonciation » n'est pas unifiée.

Point d'assertion et point d'articulation

Considérons tout d'abord un exemple imaginaire. Les Gibusses sont, comme nous, des êtres doués de langage. Mais ils ont une particularité que nous n'avons pas : leur système articulatoire et perceptif est situé non pas sur leur tête, mais sur leur chapeau. Dans les cas simples, les Gibusses sont assez comparables à nous, à ceci près qu'ils voient et parlent depuis un point situé un peu au-dessus de leur cerveau. Il arrive cependant qu'un Gibusse ne porte pas son chapeau sur sa tête. Il peut alors y avoir une distance considérable entre le Gibusse lui-même et son système articulatoire et perceptif. Pour cette raison, les indexicaux du langage gibusse peuvent en principe être évalués par rapport à deux contextes distincts¹ :

- le point où se trouve situé le Gibusse lui-même, qui est le lieu où naissent les pensées qu'il exprime : j'appelle ce contexte le « point d'assertion » ;
- le point où se trouve situé le système articulatoire et perceptif du Gibusse : j'appelle ce contexte le « point d'articulation » (il faudrait dire : « point d'articulation et de perception », mais le terme est trop long).

Pour les purs indexicaux, dont la référence est entièrement déterminée par la donnée d'un contexte, on attendrait que tant le point d'assertion que le point d'articulation puissent servir de contexte d'évaluation. Bien entendu, chaque expression indexicale du langage gibusse doit être lexicalement spécifiée comme dépendant de l'un ou l'autre de ces contextes. Car sinon de terribles ambiguïtés apparaîtraient : « ici » pourrait par exemple désigner l'emplacement du Gibusse lui-même ou bien de son chapeau, sans que l'interlocuteur puisse *a priori* déterminer laquelle de ces hypothèses est correcte – ce qui n'est guère désirable.

Qu'en est-il des démonstratifs dans le langage gibusse ? Par définition, la dénotation d'un démonstratif ne peut être fixée par la simple donnée d'un

1. Une dichotomie très semblable est offerte dans Edit Doron, « Point of view as a factor of content », in S. Moore et A. Z. Wyner (éd.), *Proceedings of SALT 1*, Ithaca (NY), CLC Publication, 1991.

contexte. Il faut en effet connaître l'intention référentielle du locuteur pour déterminer, par exemple, la dénotation du mot « cela ». Parfois les démonstratifs sont accompagnés d'un geste qui détermine leur dénotation. Mais il arrive bien souvent que ce geste soit absent ; il faut alors reconstituer, d'une façon ou d'une autre, l'intention référentielle du locuteur. Il semble donc improbable que les démonstratifs puissent, en langage gibusse, dépendre du point d'articulation, qui n'est nullement l'instance dont dépendent les pensées et donc les intentions. Il semble plus plausible de penser que les démonstratifs doivent systématiquement dépendre du point d'assertion, qui est la seule instance qui peut fixer leur contenu référentiel.

Revenons maintenant aux êtres humains. Je souhaite soutenir que notre langage est en vérité fort similaire à celui des Gibusses. Nous n'avons cependant pas toutes les possibilités physiques qu'ont les Gibusses ; ou, pour le dire autrement, nous sommes des Gibusses qui doivent à tout moment garder leur chapeau sur leur tête. Pour cette raison, il est d'ordinaire difficile de montrer qu'il y a bien deux notions distinctes (le point d'assertion et le point d'articulation) qui sont pertinentes pour l'évaluation des indexicaux humains. La tâche n'est cependant pas impossible. Car le narrateur peut, dans une situation de fiction ou de récit, feindre qu'il a des facultés qui, dans la vie réelle, lui manquent cruellement. On devrait ainsi pouvoir montrer dans des situations fictionnelles qu'il existe bien une différence sémantique entre les indexicaux qui dépendent du point d'assertion et ceux qui dépendent du point d'articulation.

Telle est la thèse que je souhaite soutenir. La conclusion en sera qu'il existe bel et bien deux types d'indexicaux dans les langues naturelles :

1/ La personne et le temps, que j'appelle des « indexicaux grammaticaux » parce qu'ils donnent lieu à des phénomènes d'accord purement morpho-syntaxique, dépendent du point d'articulation. Ils peuvent être analysés comme des traits sortaux, qui contraignent les possibilités de référence des variables d'individus et de temps. Ils jouent en ce sens le même rôle que les traits de genre, qui imposent par exemple que le pronom « elle » ait toujours pour valeur sémantique un individu de sexe féminin. « Je » ou « tu » fonctionnent d'une façon analogue, en forçant une variable à ne désigner que le locuteur ou que des interlocuteurs. Il n'y a en ce sens nul besoin d'une analyse spécifique pour rendre compte du comportement de « je », de « tu » ou du temps présent. Tout doit suivre d'une théorie générale des traits sortaux.

2/ Les autres indexicaux (« demain », « ici ») et tous les démonstratifs dépendent à l'inverse du point d'assertion. Comme dans le langage gibusse, cette dépendance est naturelle pour les démonstratifs, puisque le point d'assertion est l'instance de pensée qui donne aux démonstratifs leur référence. (Je ne suis pas en mesure de donner un argument conceptuel similaire pour les

indexicaux non démonstratifs tels que « aujourd’hui » ou « demain ». Leur comportement doit donc, pour le moment, être entièrement stipulé.)

Venons-en aux données elles-mêmes. Pour mettre en évidence l’indépendance du point d’assertion et du point d’articulation, il nous faut trouver des situations dans lesquelles ces deux instances sont distinctes. Nous envisagerons deux cas symétriques :

1/ Le contexte physique où a lieu l’acte de langage est identifié au point d’articulation, tandis que le point d’assertion est déterminé par un contexte différent : cette dissociation définit le discours indirect libre.

2/ Le contexte physique est identifié au point d’assertion, tandis que le point d’articulation est déterminé par un autre contexte : cette combinaison est illustrée par le cas du présent historique.

Le discours indirect libre

- **Structure de la théorie**

Observons d’abord ce qui se passe quand le contexte physique est identifié au point d’articulation, tandis que le point d’assertion est un contexte distinct (le passage qui suit doit beaucoup aux travaux de Banfield¹ et de Doron²). On devrait en principe obtenir l’impression qu’un autre individu parle par la bouche du locuteur effectif, qui peut ainsi articuler les paroles d’un autre sans pour autant les asserter. Ce phénomène existe et a été décrit sous le nom de « discours indirect libre ». En voici deux illustrations, dont la première est tirée de Flaubert, tandis que la seconde a été inventée pour les besoins de la cause :

- (22) a. Que faire ?... C’était dans vingt-quatre heures ; demain !³
 - b. #Il se dit : « Que faire ?... C’était dans vingt-quatre heures ; demain ! »
 - c. #Il se demanda que faire, et se dit que c’était dans vingt-quatre heures ; demain !
- (23) a. Jean parlait à Marie avec passion. Oui, vraiment, il l’aimait, et demain il l’épouserait. (Rien de tout cela n’était vrai.)
 - b. #Jean parlait à Marie avec passion. Oui, vraiment, je t’aimais, et demain je t’épouserais.

1. A. Banfield, *Unspeakable Sentences : Narration and Representation in the Language of Fiction*, Boston, Routledge & Kegan Paul, 1982.

2. E. Doron, art. cité.

3. G. Flaubert, *Madame Bovary*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1951, p. 592 ; cité par A. Banfield, *op. cit.*, p. 98.

- c. #Jean parlait à Marie avec passion. Oui, vraiment, il l'aime, et demain il l'épousera.
- d. <Jean parlait à Marie avec passion. Il disait : > « Oui, vraiment, je t'aime, et demain je t'épouserai. » (Rien de tout cela n'était vrai.)
- e. Jean parlait à Marie avec passion. Il disait qu'il l'aimait, et que le lendemain/*demain il l'épouserait.

(22)a. et (23)a. rapportent respectivement un acte de pensée et un acte de langage. Toutefois comme le montrent les autres exemples du paradigme, il ne s'agit là ni de discours direct ni de discours indirect :

1/ Comme au discours indirect, et contrairement au discours direct, les pronoms et les temps sont interprétés du point de vue du locuteur effectif.

2/ Toutefois, comme au discours direct, les indexicaux qui ne sont ni personnels ni temporels (ici, le mot « demain ») sont lus du point de vue de l'agent dont les pensées ou paroles sont rapportées. Comme le mot « demain » est un indexical kaplanien classique en français, c'est là chose impossible dans le discours indirect standard.

3/ Les paroles ou les pensées qui sont exprimées sont bien attribuées à l'agent et non au locuteur effectif – il s'agit, en d'autres termes, d'un discours rapporté. On peut s'en assurer en observant que l'on peut ajouter la remarque « rien de tout cela n'était vrai » sans que le passage qui précède apparaisse comme contradictoire.

On peut résumer les faits de façon succincte en observant qu'au discours indirect libre, tout est cité (et se comporte donc comme le discours direct), à l'exception des pronoms et des temps, qui sont évalués du point de vue du locuteur effectif (et se comportent donc comme au discours indirect). Cet énoncé de la généralisation est en réalité plus informatif que les trois remarques qui précèdent. En particulier, il explique pourquoi les questions et les expressifs (i.e. « vraiment ») se comportent comme au discours direct ; en outre il laisse prévoir que les marques de genre grammatical, qui apparaissent sur les pronoms, devraient se comporter comme au discours indirect et non comme au discours direct. Ce point est discuté ci-dessous.

Quel traitement doit-on donner à ces faits ? En première analyse, il faut relativiser la définition récursive de la vérité, non pas à un unique contexte, mais à deux contextes qui jouent des rôles distincts. Toutefois, comme on considère les traits de personne et de temps comme des présuppositions sur la valeur des variables, les phrases peuvent dans notre système être vraies, fausses ou « bizarres », parce que ne respectant pas une certaine présupposition. On introduit ainsi une troisième valeur de vérité, « bizarre », qui, comme « vrai » ou « faux », entre dans la définition récursive du système sémantique. En utilisant un système entièrement extensionnel et en relativisant la vérité (et la

« bizarrerie ») à un point d'assertion as , à un point d'articulation ar et à une fonction d'assignation s , on obtient des conditions telles que celle-ci :

- (24) ϕ est bizarre _{as, ar, s} si et seulement si...

ϕ est vraie _{as, ar, s} si et seulement si...

Pour illustrer ce système dans un cas très simple, considérons la phrase : « C'était demain. » Je suppose qu'un moment saillant est donné par le discours qui précède, et qu'une variable de temps (libre) le désigne. On obtient alors une représentation du type suivant, dans laquelle la présupposition a été indiquée entre crochets :

- (25) a. $t \{passé(t)\} = \text{demain}$

b. (a) est bizarre _{as, ar, s} si et seulement si $s(t)$ ne précède pas le moment du point d'articulation ar . Si (a) n'est pas bizarre, (a) est vraie _{as, ar, s} si et seulement si $s(t)$ est le jour suivant le moment du point d'assertion as .

On voit par là que la valeur de t dans (25)a doit à la fois suivre le moment du point d'assertion et précéder le point d'articulation. Cela implique que le point d'assertion précède le point d'articulation, ce qui contraint l'auditeur ou le lecteur à comprendre qu'il s'agit d'une situation de discours indirect libre.

On observera que cette ébauche de théorie donne au point d'articulation un rôle limité, au sens où celui-ci ne joue de rôle que dans l'évaluation des présuppositions. De cette façon, le point d'articulation n'a aucune contribution à apporter aux conditions de vérité *stricto sensu* (i.e. à la distinction entre vrai et faux). Lorsque les présuppositions d'une phrase ϕ sont satisfaites, on peut donc effacer de ϕ tous les traits de personne et de temps, obtenant ainsi une phrase ϕ^* , pour laquelle on peut donner une définition de la vérité qui n'est relative qu'au seul point d'assertion. Ce fait est résumé dans l'énoncé suivant :

- (26) Si ϕ est n'est pas bizarre _{as, ar, s'} , ϕ est vraie _{as, ar, s} si et seulement si ϕ^* est vraie _{as, s} où « est vraie _{as, s} » est le prédicat de vérité standard pour une logique des indexicaux.

Il nous reste à comprendre la nature des distinctions que l'on a établies. Pourquoi le temps et la personne constituent-ils une classe d'indexicaux à part, qui dépendent du point d'articulation plutôt que du point d'assertion ? Le temps et la personne constituent à deux égards une classe naturelle.

1/ Tout d'abord, ils donnent parfois lieu à des phénomènes d'accord purement morpho-syntaxique, et sont en ce sens des « indexicaux grammaticaux » :

- La personne donne lieu à accord entre le sujet le verbe. Il est fort plausible que l'indication indexicale ne soit cependant interprétée qu'une seule fois, sur le sujet.

- Le temps donne lieu à accord purement morpho-syntaxique dans le phénomène dit de la « concordance des temps » en français. L'exemple qui montre de la façon la plus convaincante que dans ces cas-là le temps n'est pas interprété sémantiquement est dû à Kamp et Rohrer. J'en donne une version légèrement modifiée :

« Jean a décidé hier qu'il annoncerait demain à sa mère qu'ils se voyaient pour la dernière fois. »

Même si l'on adopte une théorie minimale de la contribution sémantique du passé, on doit conclure que, dans cet exemple, le temps du verbe « voyaient » n'est pas interprété. En effet, le moment où Jean et sa mère se voient pour la dernière fois est postérieur à tous les autres moments introduits dans le discours. Par conséquent, si le passé indique une quelconque antériorité (fût-elle relative) lorsqu'il est interprété sémantiquement, on doit conclure que dans ce cas-ci le passé n'est tout simplement pas interprété.

2/ En second lieu, le temps et les pronoms constituent une classe naturelle en ce qu'ils peuvent être analysés comme de simples variables dans un grand nombre d'usages. Cette analyse est tout à fait traditionnelle pour les pronoms de troisième personne, et a été étendue au temps (passé) par Partee¹. Peut-on étendre une telle analyse aux pronoms de première et de deuxième personne, et au temps présent ? Oui, et c'est même une chose nécessaire.

Considérons d'abord le cas des pronoms indexicaux. Comme l'a observé Heim², même le mot « je », paradigme des analyses directement référentielles, peut en vérité être utilisé comme une variable liée. C'est le cas dans les exemples suivants, où il faut analyser « je_z » et « Pierre » comme des opérateurs qui lient la variable x (ainsi il faut comprendre « $je_z x \varphi$ » et « Pierre $x \varphi$ » par analogie avec « $\forall x \varphi$ ») :

- (27) a. J'ai fait mon travail. Pierre aussi (i.e. Pierre a fait son propre travail).
 a'. $je_z x$ fait(x , [y : travail(y , x)]). Pierre x fait(x , [y : travail(y , x)])
 b. Moi seul ai fait mon travail (par conséquent, Marie n'a pas fait le sien³).
 b'. [je_z seul] x fait(x , [y : travail(y , x)])

a. et b. sont toutes deux ambiguës. Ainsi, l'une des lectures de a. (sans la parenthèse qui suit) est : Pierre a fait mon travail. Mais il est une autre lecture,

1. B. Partee, « Some structural analogies between tenses and pronouns in english », *The Journal of Philosophy*, 70, 1973, p. 601-609.

2. I. Heim, notes de cours « control » (séminaire dirigé par Heim et Higginbotham, été 1991) : « Interpretation of PRO » (22 février), « The first person » (8 mars) et un communiqué sur la « connectedness » (12 avril), 1991.

3. *Ibid.*

d'après laquelle Pierre a fait son propre travail. C'est la lecture qu'on a représentée en a'. De la même façon, b. a une lecture qui implique que les autres (qui qu'ils soient) n'ont pas fait mon travail. La lecture qui nous intéresse, cependant, est celle d'après laquelle les autres n'ont pas fait leur propre travail. En a. comme en b. il faut, pour analyser la lecture qui nous intéresse, supposer que « mon » se comporte comme une variable liée. Ainsi un pronom de première personne peut-il, dans certains cas, se comporter comme une variable. On simplifie la théorie sans frais en supposant que « je » est toujours une variable, mais que lorsque cette variable est libre, sa valeur doit être donnée par le contexte, qui détermine une fonction d'assignation particulière (cf. Heim¹ pour des idées en partie semblables). Il faut alors supposer que les traits de première personne de « je » jouent le rôle d'une présupposition qui contraint les valeurs possibles que la fonction d'assignation assigne à la variable. On peut représenter ce fait de la façon suivante, où la valeur # est utilisée pour symboliser l'échec référentiel :

(28) « je_x » désigne _{as, ar', s} # ssi $s(x)$ n'est pas le locuteur de ar. Dans le cas contraire, je_x désigne _{as, ar', s} $s(x)$.

On observera qu'on doit parfois supposer que les traits de première personne ne sont pas interprétés. Tel est le cas en particulier dans « Moi seul ai fait mon travail », où la variable liée « mon » doit avoir pour valeur des individus autres que le locuteur, sans quoi l'inférence « donc Pierre n'a pas fait son travail » ne serait pas valide².

Une telle théorie peut sans difficulté être étendue au temps présent. Il suffit de considérer (à l'instar de Heim³) que le temps constitue une présupposition sur la valeur d'une variable dénotant des moments. On peut de cette façon étendre au présent la stratégie que l'on vient d'appliquer à « je ».

Que conclure de tout cela ? On peut considérer que la personne et le temps sont des présuppositions qui contraint la valeur de certaines variables. On peut ainsi analyser le temps et les pronoms comme des variables sortales, dont le domaine est constitué par une classe d'objets qui entretiennent un certain rapport avec le point d'articulation. Si cette analyse est correcte, il n'y a nul besoin d'une théorie spécifique pour analyser l'indexicalité du temps et des pronoms. Il faut plutôt une théorie générale des domaines sortaux, qui se trouve s'appliquer dans certains cas à des domaines qui sont déterminés par le contexte d'énonciation.

1. *Ibid.*

2. Ce point est discuté de façon plus approfondie dans mon étude « A plea for monsters ».

3. I. Heim, « Puzzling reflexive pronouns in *de se* reports », exemplier, Bielefeld, mars 1994.

- **Une prédition : le genre**

On prévoit ainsi que d'autres traits apparaissant sur les pronoms devraient présenter un comportement similaire. Cela semble bien être le cas. Considérons le pronom « elle ». Tout comme « je », il peut bien entendu se comporter comme une variable liée. En outre, ses traits sont apparemment ignorés dans les mêmes cas où ceux de « je » le sont :

- (29) a. Marie aime les gens qui la contredisent. Pierre aussi (peut signifier : Pierre aime les gens qui le contredisent).
- b. Marie seule aime les gens qui la contredisent (par conséquent, Pierre n'aime pas les gens qui le contredisent)¹.

On peut se demander ce qu'il en est du genre dans le discours indirect libre. On prévoit que, comme la personne et le temps, il devrait dépendre du point d'articulation plutôt que du point d'assertion. Comment tester cette prédition ? Il nous faut établir une situation dans laquelle l'agent dont on rapporte les pensées ou les paroles se trompe sur le genre d'un personnage. C'est le cas en (30) :

- (30) Marie, qui se trompait sur l'identité d'Anne, parlait d'elle avec amertume.
 - a. Décidément, il était maintenant un bien mauvais prêtre.
 - b. Décidément, elle était maintenant un bien mauvais prêtre.

L'exclamatif « décidément » peut être attribué à Marie, ce qui indique qu'on a bien affaire là à du discours indirect libre. Bien que Marie pense ici qu'Anne est de sexe masculin (sans quoi elle ne pourrait penser qu'il s'agit d'un prêtre), le pronom « elle » est, pour certains locuteurs, plus naturel que le pronom « il » (dans un travail en cours, Yael Sharvit donne toutefois des jugements opposés pour l'anglais). Cela pourrait suggérer que, comme les traits indexicaux, les traits de genre qui se trouvent sur le pronom sont attribués à l'auteur du point d'articulation et non à celui du point d'assertion. À cet égard, nos prédictions sont en désaccord avec celles de Doron², qui soutient que lorsqu'un pronom de troisième personne ne dénote pas l'auteur du point d'assertion, les traits de genre de ce pronom sont attribués à l'agent dont on rapporte les pensées. Elle cite comme argument un exemple extrait de *Sarrasine*, de Balzac. Il est cependant clair à la lecture de ce texte que le narrateur trompe son lecteur quant à l'identité du personnage principal. Ce texte ne peut donc être utilisé comme argument pour motiver la conclusion de Doron. Il faut cependant reconnaître que la discussion empirique est délicate. Il se pourrait que, en fin de compte, les prédictions de Doron soient correctes.

1. Voir I. Heim, notes de cours « control », *op. cit.*

2. E. Doron, art. cité.

Observons, pour finir, qu'on a laissé ici en suspens la question du mode. Il y a des raisons de penser que le mode peut être analysé comme un pronom de monde, de la même façon que le temps peut être analysé comme un pronom de moments (c'est là l'hypothèse de Stone¹). Une telle analyse ne s'intègre cependant pas bien à la présente théorie. Je laisse de côté cette question pour des recherches ultérieures.

Le présent historique

- **Les faits principaux**

Dans le discours normal, le point d'assertion et le point d'articulation sont confondus, et tous deux sont identiques au contexte de l'acte de langage réel. Dans le discours indirect libre, le point d'articulation est identique au contexte de l'acte de langage réel, tandis que le point d'assertion est un contexte distinct, d'où l'effet que quelqu'un d'autre parle par la bouche du narrateur. Que se passerait-il maintenant si la combinaison inverse était utilisée ? Il s'agirait d'une situation narrative dans laquelle le point d'assertion est identique au contexte réel, tandis que le point d'articulation et de perception est un contexte distinct. Ainsi les pensées exprimées seraient-elles bien attribuées au locuteur effectif. Mais il faudrait que le narrateur fasse comme s'il observait la scène et articulait ses paroles dans un contexte distinct.

Je souhaite suggérer, avec prudence, que cette combinaison est effectivement utilisée dans les narrations au présent historique. Le point d'articulation y est identifié à un contexte passé, tandis que le point d'assertion est constitué par le contexte de l'acte de langage effectif. Le fait essentiel pour nous est que, dans de telles situations narratives, le présent et les indexicaux temporels non grammaticaux tels que « hier » ne semblent pas devoir être évalués par rapport au même moment. Les exemples suivants en témoignent :

- (31) a. Hier, à 6 h 23, Jean se lève. Il va à la salle de bain, se lave, et prend son petit-déjeuner. (#Rien de tout cela n'est vrai.)
- b. Il y a tout juste soixante ans, à 11h du matin, le Japon attaque Pearl Harbor. (#Rien de tout cela n'est vrai.)

En outre, contrairement à ce que l'on a observé pour le discours indirect libre, les pensées qui sont énoncées sont attribuées au locuteur effectif. Ainsi il est impossible pour le locuteur d'ajouter sans contradiction : « Rien de tout cela n'est vrai. »

1. M. Stone, « The anaphoric parallel between modality and tense », IRCS Report 97-06, University of Pennsylvania, 1997.

L'observation que l'on vient de faire concernant « hier » s'applique apparemment à d'autres indexicaux non grammaticaux :

- (32) Hier, à 6 h 23, Jean téléphone ici. Il me réveille.

Le mot « ici » doit désigner le lieu où se trouve le locuteur effectif, et ne semble pas pouvoir désigner le lieu où Jean se trouvait au moment où il a téléphoné. Cette dernière lecture serait obtenue si « ici » pouvait être évalué par rapport à un point d'articulation situé, pour ainsi dire, dans la pièce même où Jean a téléphoné. Dans le cadre de la présente théorie, il est tout naturel que cette lecture manque, car elle exigerait que « ici » soit évalué par rapport au point d'articulation plutôt qu'au point d'assertion. Mais on a déjà observé lors de l'analyse du discours indirect libre que tel ne pouvait pas être le cas.

• La première personne

On pourrait objecter que cette théorie n'explique pas pourquoi, dans l'exemple (32), seul le présent, et non également le pronom de première personne, est évalué par rapport à un contexte qui n'est pas le contexte de l'acte de langage effectif. Nous sommes contraints de supposer que le point d'articulation est certes un contexte distinct du point d'assertion, mais uniquement par sa coordonnée de temps. Qu'une telle option soit possible n'est bien entendu pas problématique pour cette théorie : parmi tous les contextes distincts du point d'assertion, certains se trouvent n'en différer que selon la dimension temporelle. Mais on devrait tout aussi bien trouver des exemples dans lesquels le point d'articulation ne partage pas la coordonnée de locuteur du point d'assertion. Il faut cependant observer que de tels exemples devraient être assez difficiles à construire. En effet il est facile d'imaginer que l'on voit, pour ainsi dire, une scène passée que l'on se remémore. Il est plus difficile d'adopter une perspective dont on n'a jamais fait l'expérience. Il faut, pour qu'une telle situation narrative soit plausible, imaginer que le locuteur a accès aux perceptions d'autrui. Si l'on fait cette hypothèse, le mécanisme du présent historique semble pouvoir être étendu à la première personne du singulier, comme le suggère l'exemple suivant :

- (33) Situation : Pierre est attablé à la terrasse d'un café au Petit-Clamart en 2001. Il vient de boire une potion magique qui lui permet de se transporter dans la conscience d'un autre. Il raconte ce qu'il ressent :

« Nous sommes le 22 août 1962. Je suis de Gaulle. Je suis installé dans la DS présidentielle, et je suis en train de venir ici. Tout à coup je vois un tireur embusqué. C'est un attentat ! »

Le début de ce passage inventé peut être interprété comme une citation simple. Mais une telle analyse est incompatible avec la phrase : « je suis en train de

venir ici ». En effet « ici » doit, dans une citation simple, désigner le lieu de l’acte de parole rapporté. Mais alors « je suis en train de venir ici » devrait apparaître comme une contradiction (car le locuteur est par définition à l’endroit qui est désigné par « ici »). On peut dans le cadre de la présente théorie offrir une analyse plus adéquate. Le pronom « je », comme le temps présent, est ici évalué par rapport au point d’articulation, qui est celui de de Gaulle dans la voiture présidentielle au moment de l’attentat du Petit-Clamart. En revanche, « ici » est évalué par rapport au point d’assertion, qui n’est autre que le contexte de l’acte de langage effectif. Il désigne ainsi le lieu où le locuteur effectif (et non de Gaulle) se trouve situé au moment de l’énonciation effective.

On observera qu’on peut, sans trop de difficulté, ajouter au passage précédent un indexical temporel, tel que « il y a vingt ans ». Ce fait est lui aussi prévu par la présente théorie :

- (34) « Nous sommes il y a vingt ans, le 22 août 1962. Je suis de Gaulle. Je suis installé dans la DS présidentielle, et je suis en train de venir ici. Tout à coup je vois un tireur embusqué. C’est un attentat ! »

• La deuxième personne

La théorie développée jusqu’ici rencontre malheureusement de graves difficultés dans le traitement de la deuxième personne. En effet, on devrait attendre que, comme « je », le pronom de deuxième personne soit évalué par rapport au point d’articulation. (C’est là une hypothèse naturelle car « tu » partage en tous points le comportement grammatical de « je », du moins pour les faits qui nous occupent.) Mais le point d’articulation et de perception dans une situation de présent historique est un contexte passé, qui peut fort bien ne comporter aucun interlocuteur ; *a fortiori*, « tu » n’a aucune raison, dans un récit au présent historique, de désigner l’interlocuteur de l’acte de langage réel. Il se peut que, dans les cas simples, ce soit en effet le cas (« ? » indique que cette phrase est, à mon oreille, peu naturelle) :

- (35) ? Hier, à 6 h 23, Jean te téléphone.

Mais tel n’est pas le cas dans des exemples plus compliqués :

- (36) Hier, à 6 h 23, Jean téléphone à ta mère. Elle décroche, et une conversation animée s’ensuit.

Je laisse ce grave problème en suspens. Il serait bien entendu possible d’affaiblir la théorie afin d’autoriser « tu », ou peut-être « je » et « tu », à dépendre parfois du point d’assertion. Mais on perdrait par là toute la simplicité de la présente théorie.

Interaction entre les deux parties de la théorie

Il est temps de nouer ensemble les différents fils que l'on a suivis jusqu'ici. Dans la première partie de ce travail, on a suggéré que les opérateurs d'attitudes devaient être traités comme des quantificateurs sur les contextes. En conséquence, certains indexicaux – par exemple « dans deux jours » – peuvent dépendre tant du contexte de l'énonciation effective, que du contexte d'un acte de langage rapporté. On vient de voir que même les indexicaux qui ne partagent pas ce comportement « monstrueux » – les indexicaux kaplaniens classiques que sont « je » ou « demain » – ont pourtant un comportement plus complexe qu'on ne le croirait d'abord, pour la simple raison que deux notions de contexte se partagent le rôle grammatical du « contexte de l'énonciation effective ».

Dans notre analyse du discours indirect libre, on a été conduit à établir une typologie distinguant les indexicaux qui peuvent, ceux qui ne peuvent pas, et ceux qui *doivent* être évalués par rapport au contexte d'un acte de langage rapporté (respectivement, « dans deux jours », « demain », et le « il* » de Castañeda). Les stipulations nécessaires peuvent être énoncées en termes syntaxiques. Si l'on se donne des variables de contexte, on peut alors définir les stipulations suivantes :

- « dans deux jours » peut prendre comme argument n'importe quelle variable de contexte ;
- « demain » ne peut prendre comme argument que la variable c^* qui, par convention, désigne le contexte de l'énonciation effective ;
- « il* » ne peut prendre comme argument qu'une variable de contexte liée (i.e. introduite par un verbe d'attitude propositionnelle).

Ce système peut être modifié de façon minimale pour rendre compte du discours indirect libre et du présent historique. Il suffit de remplacer la variable c^* par deux distinctes, c_{as} et c_{ar} , qui par convention représentent respectivement le point d'assertion et le point d'articulation. On aboutit alors à une typologie plus complexe :

- « dans deux jours » peut prendre comme argument n'importe quelle variable de contexte, sauf c_{ar}^1 ;
- « demain » ne peut prendre comme argument que c_{as} ;
- « je » (et le présent) ne peut être contraint que par la variable c_{ar} ;
- « il* » ne peut prendre comme argument qu'une variable de contexte liée.

1. Cette stipulation « sauf c_{ar} » est fort inélégante. Il serait souhaitable de l'éliminer. Cela peut être fait si l'on suppose que c_{ar} peut uniquement entrer dans la définition des présuppositions pesant sur les variables. Puisque « dans deux jours » n'est pas une variable, « c_{ar} » ne peut, de toute façon, s'y trouver accolé.

Cette dernière remarque établit une prédition intéressante. Un élément qui a le comportement du « il* » de Castañeda ne devrait en aucun cas pouvoir être évalué par rapport à un point d'articulation ou à un point d'assertion. Ainsi, même dans le discours indirect libre, « il* » (qui pourtant sert d'habitude à rapporter les paroles ou les pensées de quelqu'un) devrait être incapable de désigner l'agent dont sont rapportées les pensées. Pour tester cette prédition dans le domaine personnel, il faudrait considérer le discours indirect libre en éwé ou en gokana, ce que je n'ai hélas pas fait. Dans le domaine temporel/modal, on peut avoir recours au Konjunktiv I de l'allemand. Les travaux de Steinberg¹ suggèrent d'une façon préliminaire que cette prédition est peut-être vérifiée.

Conclusion

Si ce qui précède est correct, on aboutit à ce résultat quelque peu surprenant que *pas un seul indexical des langues naturelles n'a le comportement prévu par les théories de Kaplan*. Le fait est clair pour les indexicaux « monstrueux », qui peuvent être évalués par rapport au contexte d'un acte de parole rapporté. Mais même les indexicaux les plus dociles ont parfois un comportement déviant. « Je » et le temps présent sont des variables et peuvent donc être liés ; ils peuvent en outre (dans le présent historique) dépendre d'un contexte (le point d'articulation) qui n'est pas celui de l'acte de parole réel. « Demain » n'est certes pas une variable, mais il peut, dans le discours indirect libre, dépendre lui aussi d'un contexte (le point d'assertion) qui n'est pas celui de l'acte de parole réel. Le concept unifié de contexte doit être remplacé par deux notions conceptuellement et empiriquement distinctes, le point d'articulation et le point d'assertion.

La conclusion est double. D'abord, il paraît possible, contre Kaplan, de maintenir l'unité du Sens frégéen. Le Sens doit, pour cela, être de nature irréductiblement indexicale. Mais on peut avec cette hypothèse soutenir qu'une même notion est responsable à la fois de la portée cognitive des énoncés principaux et de la contribution vériconditionnelle des propositions enchâssées. Par ailleurs, la notion même de « contexte » doit être réanalysée si l'on veut rendre compte du discours indirect libre et du présent historique. Il semble à cet égard que, en dépit de la coïncidence habituelle du point d'assertion et du point d'articulation, la grammaire soit sensible à une distinction conceptuelle que l'on avait trop vite oubliée.

1. G. Steinberg, *Erlebte Rede. Ihre Eigenart und ihre Formen in neuerer deutscher, französischer und englischer Erzählliteratur*, Alfred Kümmerle, 1971.

Démonstratifs complexes et référence directe

Adriano PALMA

Adam était sans le savoir un grand philosophe, quand il a prononcé pour la première fois le mot « je ». Imaginez comme les philosophes qui l'ont suivi ont travaillé, comme ils ont avancé des arguments, coupé les cheveux en quatre pour expliquer ce petit mot ; et pourtant, ils ne sont jamais arrivés à une compréhension complète ou à une définition claire¹.

Gottlob Frege a essayé d'accommoder sa notion de pensée, techniquement définie comme l'entité susceptible d'être vraie ou fausse et susceptible d'être extraite de phrases, avec la vérité évidente selon laquelle des phrases identiques qui contiennent des indexicaux changent constamment de valeur de vérité : « Je suis heureux » change de valeur de vérité simplement selon la personne qui prononce cet énoncé ; « Aujourd'hui, nous sommes mardi » est toujours vrai le mardi, faux dans les autres cas, et ce, indépendamment de la personne qui prononce cette phrase². Le problème fondamental semble être lié à la tentative de faire rentrer les caractéristiques des langages naturels dans le cadre défini par un système artificiel logique qui, comme les mathématiques, ne connaît pas le phénomène de l'indexicalité. Frege a indirectement soulevé la question de savoir pourquoi les langages naturels ont besoin de l'indexicalité. Nous proposerons plus loin quelques réflexions sur le sujet. D'autres ont à

1. A. Ha-'am, *Past and Future* (1891), in *Selected Essays*, Philadelphie, The Jewish Publication Society of America, 1912.

2. G. Frege, « Logical investigations » (1918-1926), in *Collected Papers on Mathematics, Logic and Philosophy*, Oxford, Clarendon Press, 1984. Disponible en français dans *Écrits logiques et philosophiques*, trad. C. Imbert, Paris, Le Seuil, « Point Seuil », 1971. Nous fournirons la référence en français quand elle est disponible.

l'esprit des questions philosophiques encore plus sophistiquées : sur la nature de la connaissance de soi, de l'attribution d'une conscience de soi¹, et du besoin pour les jugements d'avoir des contenus pour pouvoir participer à des relations inférentielles. Après tout, nous voulons que la logique puisse comprendre au moins quelques-unes des inférences naturelles.

La stratégie que nous suivrons ici sera différente. J'envisagerai trois questions distinctes. Toutes les trois portent en un sens sur le langage naturel. Toutes les trois sont, en gros, dépendantes de questions sur la signification, la syntaxe, et de spéculations philosophiques, et pas nécessairement dans cet ordre. Les spéculations en question se limitent en fait à ceci : certains voient dans l'indexicalité la source de résultats métaphysiques. Je suis personnellement enclin à la réserve.

J'accepte provisoirement le recensement proposé par trois philosophes du langage qui ont travaillé sur le sujet². Appelons indexicaux un groupe d'expressions de nature hétérogène selon les vues de la grammaire traditionnelle : « je » et « tu », « mon », « il » et « elle », « ceci » et « cela », « maintenant » et « aujourd'hui », « hier » et « demain », « actuel » et « présent », peut-être d'autres encore³. Elles ont en commun leur nature variable. Je tiens pour évident qu'il est exact qu'au moyen d'une seule expression, nous pouvons formuler des jugements différents : « J'ai chaud », prononcé par moi, a des

1. Voir par exemple H. Castañeda sur le premier sujet : *Thinking, Language and Experience*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1989, et Y. Bar-Hillel sur le second : « Indexical expressions », in *Aspects of Language*, Jérusalem-Amsterdam, Magnes Press, 1970.

2. H. Castañeda, D. Kaplan et J. Perry. Le premier a été mon professeur. J'ai beaucoup appris de tous les trois sur ce sujet, tout en étant d'accord ou en désaccord avec l'un d'entre eux, avec tous, ou parfois, avec moi-même.

3. Cette liste est en principe ouverte. Elle provient de l'article de Kaplan « Demonstratives » (in J. Almog, J. Perry et H. Wettstein (dir.), *Themes from Kaplan*, Oxford, Oxford University Press, 1989), et a été acceptée par Perry dans son « Indexicals and demonstratives », in B. Hale et C. Wright (éd.), *A Companion to the Philosophy of Language*, Oxford, Blackwell, 1997. La liste associe des pronoms, des adverbes et peut-être d'autres types de mots. Elle est approximative pour plusieurs autres raisons, dont des raisons empiriques : des langues différentes peuvent encoder des indexicaux différents du point de vue lexical. Dans certains idiolectes italiens, par exemple, les simples démonstratifs sont au nombre de trois et pas de deux (*questo*, *codesto*, *quello*). Certains peuvent avoir un contenu descriptif partiel (en anglais, le genre est codé pour la troisième personne, et pas pour la deuxième), et certains codent des fonctions purement locales. Je me limite à affirmer que tout langage naturel comporte de telles expressions. Je mets l'accent sur les langages naturels ; la logique et les mathématiques ne sont pas pour moi des langages naturels. Le terme « indexical » vient de C. S. Peirce. D'autres auteurs usent d'une terminologie différente. Pendant un long moment, et sous l'influence de Reichenbach, ils ont été appelés les token-réflexifs. Dans certains cercles linguistiques, on les appelle déictiques, même s'il n'y a aucune « deixis » dans l'usage de « je ».

conditions de vérité qui sont différentes de celles qui rendent vraie la même phrase prononcée par vous.

Un dernier point d'introduction. Le phénomène ici discuté n'est pas un cas d'ambiguïté, fréquente dans le langage naturel. Des termes simples comme sol, cadre et des phrases comme « Tous les philosophes connaissent une blague » sont ambiguës¹. Même lorsque toute ambiguïté est écartée, les indexicaux restent sensibles à des facteurs autres que leur signification lexicale. Un indice simple de ce qui se passe est que même les dictionnaires modernes fournissent, pour les indexicaux, des règles d'utilisation qui ne sont guère plus que des conseils destinés aux personnes déjà compétentes. L'*American Heritage Dictionary* donne pour le pronom « *I* » : « utilisé pour faire référence à soi-même comme locuteur ou auteur ». Comme si ce que nous savons des indexicaux, nous le savions sans l'aide d'experts, des parents, de l'entourage, omniprésent, et de ses normes explicites ou implicites.

La signification

Comprendre une phrase indexicale requiert plus d'une seule étape. Considérons l'énonciation suivante :

F : Maintenant, je suis en train de m'amuser,

prononcée en quelque occasion particulière par S. Soit F le produit de cette énonciation. J'utilise la distinction habituelle entre types et « tokens » (désormais occurrence). Un acte particulier produit une occurrence. Une occurrence peut être reproduite à volonté sous certaines conditions, étant donnée une technologie adéquate. La technologie la plus largement répandue, quoique de façon non systématique, est la voix. Légèrement plus sophistiquée, l'écriture produit des inscriptions réutilisables – presque – sans limite. Des techniques plus récentes, comme celle que j'utilise, peuvent produire des occurrences répétées (si l'on veut des répétitions). Il n'y a toutefois aucune raison de considérer la technologie comme quelque chose de figé. Il serait très possible que les techniques de reproduction visuelles et gestuelles soient plus répandues si les langages des signes étaient plus utilisés qu'ils ne le sont de fait.

F est l'occurrence produite par S. L'interprétation complète de l'occurrence, dans la mesure où l'énoncé est sincère, est que S est en train de s'amuser. Et cela signifie que S s'amuse au moment où F est prononcé. Toutes sortes de

1. Les expressions sont probablement codées comme des entrées différentes dans le lexique mental. La course (*race*) comme compétition a peu à voir avec une notion étrange d'ethnicité. De même nous ne savons pas s'il existe une blague particulière que connaît chaque philosophe, ou si chaque philosophe connaît une blague, mais pas forcément la même que les autres philosophes.

questions peuvent être soulevées même par quelque chose d'aussi banal que cela. Considérons le simple fait du délai. Produire des sons demande du temps, et il se pourrait très bien que pendant le temps qu'il faut à S pour dire F, la fête tourne mal, et que S ne s'amuse plus du tout. Combien de temps a duré maintenant ? Des questions encore plus complexes ont été soulevées quant au pronom de première personne, et ont conduit jusqu'à une théorie approfondie du soi. Pour des raisons philosophiques générales qui seront bientôt exposées, je tiens pour acquis que nous devons accorder aux indexicaux un poids métaphysique qui soit le moins lourd possible. La raison en est assez simple. Si l'on prend un savant cartésien et un moine bouddhiste, nous trouverons sans doute un gouffre béant entre leurs conceptions respectives de leur moi. Le second affirmera même sans doute qu'il n'a pas de moi dont il puisse parler. Ce n'est pas l'endroit approprié pour détailler ces conceptions. Je pense que la conclusion pourrait être que tous les deux, malgré leur désaccord métaphysique, arriveraient à comprendre F si je l'avais prononcée. Je suggère que le même raisonnement pourrait résoudre quelques difficultés concernant « ceci », « cela » ou « hier ».

La théorie courante, que l'on doit principalement à Kaplan, Perry et d'autres, repose sur la notion technique de *proposition singulière*. Les phrases contenant des indexicaux encodent des propositions singulières, des entités structurées qui ont un individu comme constituant. Un tel individu est choisi, désigné comme référent par l'indexical grâce au caractère de ce dernier. Le contraste est particulièrement sensible avec des propositions générales. Dans « Chaque femme enceinte est belle », nous n'avons pas besoin d'encoder, et d'entendre par là une future mère en particulier. Nous pouvons considérer un domaine universel dans lequel tout ce qui est une femme enceinte – qui satisfait cette propriété – est un membre de la classe des choses qui sont belles, et rendre ainsi la phrase vraie. Pour « Ma mère est belle », nous avons besoin d'un dispositif légèrement plus encombrant. D'une part il nous faut savoir qui produit l'occurrence, pour être capable d'identifier la mère en question, d'autre part il nous faut vérifier si cette personne-là est belle ou pas pour pouvoir assigner une valeur de vérité à l'énoncé. La théorie standard permet d'expliquer bien des choses. Je vais maintenant exposer trois points qui la rendent séduisante.

Premièrement, elle reprend l'idée que nous nous faisons communément (dans les dictionnaires, par exemple) du fait que les indexicaux ont deux niveaux de signification, officiellement appelés le *caractère* et le *contenu*. Un caractère est le genre de choses qui nous guide dans la bonne direction quand nous cherchons un référent. Ainsi, « je » et « maintenant » ont des caractères différents : une convention linguistique maîtrisée par des locuteurs compétents. Pourtant, lorsque nous ne saissons que les caractères, nous n'appréhendons

qu'une seule forme de la signification. F nous apprend que quiconque a dit F en étant sincère passe du bon temps au moment où F est prononcée. F nous dit (ou transmet l'information) que F est elle-même une phrase en français, et bien d'autres choses encore. Ce que F ne nous dit pas, c'est l'identité de la personne qui est dans cette situation, ou le moment auquel cela se passe¹ (est-ce un instant, toute une vie ?). Les niveaux auxquels nous pouvons nous intéresser sont ceux où nous identifions le producteur de S et le moment où F a été émis. D'où la plausibilité d'avoir une explication doublement fautive de leur signification. L'une est réflexive, l'autre se concentre sur un contenu spécifique.

Deuxièmement, la théorie standard explique le caractère « rigide » des indexicaux. Une fois qu'ils sont parvenus à mettre la main sur leurs référents, ils les gardent, comme on dit dans le jargon, à travers tous les mondes possibles. Une phrase telle que « Si aujourd'hui était hier, nous serions un samedi », quand elle est dite un dimanche, ne peut être vraie que dans le cas, plutôt étrange², où aujourd'hui, le jour même de la prononciation de la phrase, ne serait pas ce qu'il est. Il en va de même dans d'innombrables autres situations. « Avec une gravité de l'ordre de celle de la lune, je peux battre le record olympique du saut en hauteur » : cela est impossible là où cette phrase est prononcée, et il semble raisonnable de présumer que personne ne dit quoi que ce soit sur la lune. Pourtant la phrase parle de moi, pas d'un cosmonaute perdu dans l'espace ; et je ne suis pas du tout dans la lune !

Troisièmement, l'appareil de caractères et de contenus laisse ouverte la question de savoir quels mécanismes (s'il y en a) sont derrière notre capacité à remplir les places vides que laissent les caractères. Il se pourrait que nous utilisions des indices contextuels, des principes pragmatiques, des saillances perceptuelles, des gestes, déductions de ce qui est pertinent relativement aux intérêts et buts présumés du locuteur, ainsi de suite. Le caractère peut être considéré comme constitué d'ensembles d'instructions qui guident la recherche. « Elle », de par son caractère, demande à la machine interprétative de rechercher une femelle qui devrait jouer quelque rôle pertinent, c'est-à-dire être perceptivement saillante relativement au locuteur. Et le travail du langage s'arrête là, mais d'autres mécanismes doivent prendre le relais pour remplir la place de contenu demeuré vide. La théorie orthodoxe est à comprendre comme une réaction et une amélioration par rapport aux difficultés rencontrées par Frege et aux approches frégéennes. La catégorie frégéenne de *Sinn* est embarrassée par

1. L'idée trompeuse selon laquelle il n'y aurait qu'un seul niveau de signification semble être à l'origine d'une revendication extravagante de la part de certains philosophes. Voir, pour un exemple, mon « Deconstructive Zeitgeist. A note on popular view in some circle », *Philosophy and History of Science. A Taiwan Journal*, 4/1, 1995, p. 95-104.

2. Étrange suivant la notion intuitive et pourtant obscure que nous avons du temps qui s'écoule.

les indexicaux¹. La différence cruciale est que le caractère fournit seulement comme contenu un individu, et pas nécessairement un mode de présentation. Il y a un sens très clair selon lequel les indexicaux (au moins quelques-uns) sont caractérisés par des procédures automatiques². Kaplan les a appelés « purs » : une occurrence leur permet de référer sans recourir à des entités intermédiaires. Ainsi, « je » harponne le locuteur, et « ici » l'endroit d'où il parle.

Il n'est pas besoin de concéder que les usages du pronom de première personne impliquent ou fassent appel à des concepts égologiques, ou même privés (un et un seul objet)³. Ils peuvent être, en termes psychologiques, dépendants de capacités proprioceptives, ou même de dispositifs plus sophistiqués qui soient capables de poser des limites entre un sujet et le reste, en même temps que quelque sorte d'aptitude métareprésentationnelle pour exprimer le tout. Rien de tout cela ne nous amène directement vers la sémantique. Mais voici deux observations importantes concernant « je » et « ici ». Alors qu'ils peuvent bien référer de manière rigide, il n'est pas évident de savoir ce à quoi ils réfèrent. Je suggère que tout ce que nous pouvons faire comme remarque d'un point de vue lexical est qu'ils partagent la capacité d'exprimer un contraste. « Ici » peut signifier Londres ou cette planète ; « maintenant » peut durer le temps que met la phrase à se finir, un moment ou un siècle. « Ici » peut renvoyer à n'importe quel endroit particulier dans ou en dehors d'un périmètre vaguement défini, mais « ici » ne fonctionne pas comme un « ici universel ». Selon une certaine version de la physique, récemment soutenue, par exemple par David Deutsch, ce que nous appelons l'univers n'est qu'un univers parmi d'autres. Selon certaines thèses métaphysiques – soutenues notamment par David K. Lewis – ce que nous appelons intuitivement le monde

1. Pour une revue des problèmes rencontrés par Frege, voir J. Perry : « Frege on demonstratives », in *The Problem of the Essential Indexical and Other Essays*, Oxford, Oxford University Press, 1993, p. 3-49. L'argument que défend le plus généralement Perry me semble correct : la stratégie de Frege est défectueuse parce qu'il est virtuellement impossible d'intégrer l'indexicalité dans un cadre qui est construit autour et pour le besoin d'un langage formel artificiel.

2. J'adopte la terminologie de Perry. Sur le problème de la pureté, il convient de rappeler que dans les premiers travaux, ceux de Castañeda et Bar-Hillel, on ne trouve pas d'indication sur la distinction entre indexicaux démonstratifs et purs indexicaux.

3. « Chacun est donné à soi-même d'une manière particulière et originelle, comme il n'est donné à personne d'autre », écrit Frege (« Recherches logiques : “La pensée” », in *Écrits logiques et philosophiques, op. cit.*, p. 180). Le passage a inspiré de nombreux chercheurs qui insistent sur le caractère privé de la première personne, ou même plus fortement encore sur l'impossibilité de décrire et de capturer « ce que cela fait d'être » une chauve-souris, ou Catherine la Grande. À ma connaissance, personne n'a arrêté de rechercher ce qu'est une chauve-souris !

(accompagné d'un déterminant qui marque son unicité), n'est que l'un des mondes parmi une infinité de mondes possibles. Lewis note judicieusement que s'il ne se trompe pas, il s'ensuit que la réalité ou, en termes techniques, l'actualité est indexicale. « Actuel » signifie à peu de choses près « dans ce monde » où « ce » est un démonstratif utilisé par le locuteur. Une fois encore, ce que je veux souligner est que, sémantiquement, ce que possèdent les termes est une capacité de produire un contraste : leur signification lexicale laisse parfaitement ouverte la question de la détermination de l'étendue de leur domaine d'application. Ils impliquent pourtant qu'il y a plus d'un champ d'application. Et nous semblons avoir une capacité incroyable à les découper.

Quelques complications de la théorie orthodoxe

Comme nous l'avons brièvement dit plus haut, le cas paradigmatic de l'indexicalité pure semble être quelque chose du type de l'énonciation « Je suis ici », quand cette proposition est énoncée dans le noir. L'empreinte vocale renvoie à moi dans la mémoire de ceux qui me connaissent ; on remonte de la production phonétique jusqu'à un endroit, et si tout va bien, celui qui marche à tâtons dans le noir comprend qu'Adriano est bien dans le même coin de la forêt que lui. Quelques personnes, s'appuyant sur des développements récents¹, ont observé que nous avons besoin de plus qu'une simple situation avec des locuteurs, énoncés, moments et endroits. Considérons la phrase suivante, encore plus courante : « Je ne suis pas là pour l'instant, veuillez laisser un message après le bip », ou « adriano@nonglobal.org est absent. Je ne lirai mes mails qu'à l'occasion, depuis un cybercafé du Paraguay. Votre message est archivé et sera consulté dès que possible. » Pour compliquer un peu plus les choses, considérons l'historien, ou le romancier, quiconque en fait sait bien raconter une histoire, écrivant cette phrase : « Et maintenant, en ce jour fatidique du printemps 1945, Goebbels empoisonne ses enfants, ses chiens et sa femme, et entame le Götterdämmerung sous les tirs soviétiques. »

Je pense que nous devons affaiblir un peu la théorie standard. Ce qui compte en tant que contexte de l'énonciation n'est pas toujours correctement paramétré en ce qui concerne les locuteurs, les endroits et les moments de l'énonciation. Ce que j'ai fait avec l'exemple nazi consistait à demander au lecteur de changer rapidement de dimension temporelle, et d'accepter que je feigne pouvoir référer,

1. J'ai lu et écouté des présentations d'Eros Corazza et de Stefano Predelli qui m'ont beaucoup appris. John Perry mérite une mention spéciale pour m'avoir poussé dans l'une des directions possibles.

en cette année 2002, à l'an 1945. Notez que cela requiert des déplacements extrêmement sophistiqués, d'autant plus surprenants que nous les accomplissons fréquemment et sans effort. Nous devons accepter de changer de contexte, parfois sans l'aide d'anaphores de discours. La théorie du « maintenant » dans le récit historique peut être renvoyée à une forme de discours anaphorique. L'exemple de Goebbels est difficile à situer dans quelque cadre que ce soit, notamment, par exemple, si j'étais auparavant en train de parler d'une rencontre faite au guichet d'un établissement quelconque. Le pauvre auditeur serait obligé de courir dans la librairie la plus proche et de lire les œuvres complètes de Grice pour voir si je pourrais être en train de suggérer une implicature fantaisiste. Mais il est des cas dans lesquels aucun discours antérieur ne permet une approche anaphorique. Étudions l'histoire suivante. Mon ami et collègue me demande d'écrire (produire une occurrence de) :

O : Je ne suis pas là aujourd'hui. Prière de laisser les messages, articles, et autres choses que vous voulez que je lise dans le bureau de la secrétaire.

Je prends la page sur laquelle O est écrit et l'affiche sur la porte. Au bureau, suivant ses ordres, le morceau de papier est affiché à sa porte. Eh bien, pratiquement tous ceux à qui j'ai soumis cette expérience jugent qu'il s'agit d'une situation dans laquelle nous passons, tout naturellement, d'un modèle de référence directe (plus ou moins kaplanien) à un modèle semi-citationnel. Ce qu'il est naturel de penser dans ce cas est que « je » est pisté sur la base d'un indice contextuel qui n'a rien à voir avec la production de l'énoncé (j'ai écrit cela « à ma place »), mais avec la considération pragmatique que le bureau X était assigné à Y et que, à moins qu'il y ait eu volonté de provoquer la confusion, il semble plus sûr d'assigner à « je » la référence Y. Un court instant après, nous retournons à l'approche littérale : « ici » et « aujourd'hui » dans O réfèrent au jour où la feuille est vue affichée à la porte, et ici c'est X. Il serait sage de conserver la feuille, car elle peut être utilisée à chaque fois que l'assistant est ailleurs¹. De façon ironique, il apparaît qu'il y a aussi une forme d'ambiguïté à lever pour les indexicaux. Elle n'est pourtant pas lexicale. Il n'est pas plausible qu'il y ait différentes entrées lexicales pour « je » dans O, et dans F. Perry², à la suite de Kaplan, range « je » parmi les termes *automatiques et étroits*. Il suffit d'écrire, de signer, de dire, bref de produire « je » pour que j'aie accès à moi. O semble suggérer que même pour le pronom de la première personne, il doive y avoir en jeu des intentions qui permettent l'orientation. O montre, je crois, que ma production de cet énoncé jointe avec un ensemble de circonstances

1. Voir J. Perry, « Indexicals and demonstratives », art. cité, p. 592.

2. Voir *supra*, p. 68, note 2.

renvoie à mon ami et pas à moi. Il renvoie ailleurs. Pour les cas historiques, tout se passe comme si les effets du discours étaient prévalents pour imposer un contexte différent de celui de l'énonciation. Cela peut être une situation où nous nous livrons à une prédiction. De même, au cours d'une pièce, un personnage peut très bien dire « Je meurs heureux », et ce que l'on comprend c'est que le personnage dit quelque chose de vrai, puisqu'il meurt dans la pièce. Je prends ici la position opposée à celle de Frege. Ce dernier a écrit : « Il serait souhaitable d'avoir un terme spécial pour les signes qui sont censés n'avoir que du sens. Si nous leur donnons un nom, disons, représentations, les mots des acteurs sur scène seraient des représentations ; en fait l'acteur lui-même serait une représentation¹. » L'acteur qui dit « Je meurs » n'a pas besoin d'employer ce pronom de façon impropre (après tout, les représentations ne meurent pas). Ce qui est requis est une intention directrice qui guide l'auditeur vers un contexte (en ce cas probablement, un contexte qui repose anaphoriquement sur la pièce dans son ensemble, ainsi que sur la conscience d'être en train d'assister à une pièce de théâtre).

Les répondeurs téléphoniques, et ce qui y ressemble, ont quelque chose de commun avec la situation présentée par O. Ils autorisent de multiples usages et de multiples utilisateurs d'une même occurrence. On pourrait très bien n'avoir qu'un seul enregistrement de la voix de M. Monroe, par exemple, et la diffuser sur de nombreuses machines. Une fois passée la surprise de ne pas entendre ma voix, les gens sauraient comment interpréter le mellifluent « Je ne suis pas là pour le moment... » en considérant le contexte de l'énonciation (de la production de l'occurrence), comme différent du contexte de la réception. Voici le résultat :

M : Je ne suis pas là maintenant, mais vous pouvez laisser un message après le bip.

Voice : Marilyn Monroe, enregistré sur le répondeur le 1^{er} octobre 1999.

Le contexte de l'énonciation (de ma production de l'énoncé) est : j'emprunte l'occurrence produite par quelqu'un d'autre (comme pour O, si j'affiche la note sur la porte d'un collègue qui a déjà été absent), je la prononce. Elle est fausse au moment de la production et vraie au moment de la réception. Le contexte a changé dans le sens où, alors que la première personne conserve sa stabilité référentielle, le « ici » et le « maintenant » dépendent partiellement du contexte de la production et partiellement de celui de la réception. Le « maintenant » se révèle jouer le même rôle sémantique que celui joué par

1. G. Frege, *op. cit.*, p. 163.

« aujourd’hui » dans O. À chaque fois que M est entendue, son « maintenant » est ce moment même où elle est entendue. Une modeste remarque philosophique, « Je suis ici, maintenant », n’est pas seulement non analytique, c’est aussi une proposition qui n’est pas universellement vraie chaque fois qu’elle est énoncée¹.

Je tiens ces remarques pour des complications mineures. Dans ses grandes lignes, la sémantique des indexicaux peut être conduite selon les thèses soutenues par Kaplan-Perry. Malgré son nom peu enthousiasmant, le référentialisme critique de John Perry remporte une victoire.

Une réaction possible à ces perturbations en marge de la théorie est légèrement plus radicale, bien que dénuée d’écueils. Je voudrais suggérer que l’un des paramètres cachés de nos interprétations est le choix du contexte lui-même. Supposons qu’un contexte, au moins pour les indexicaux, inclue une localisation spatiale et temporelle, un locuteur et un monde possible. Il reste la possibilité de dire que ces contre-exemples quasi plausibles, dans lesquels, par exemple, le pronom de première personne n’est pas le locuteur malgré le caractère de « je », nous forcent à choisir un autre locuteur, qui se fasse passer pour celui qui a produit l’énoncé. Avec la situation des répondants, nous avons le choix de placer la localisation où nous écoutons le message, ou là où le message est diffusé. L’une des causes est évidemment que nous ne sommes pas dans la situation paradigmique, où nous avons en face de nous l’énonciateur de la proposition en question. Nous pourrions donc avoir une interprétation déficiente, peut-être aussi parce que cela requiert moins d’effort cognitif, dans lequel si je produis F, alors, étant donné le caractère de « je », c’est moi qui m’amuse. Lorsque dans la pièce où j’énonce F en tant que personnage – et non en tant que moi-même – mais où, récitant maladroitement mon texte je peux donner l’impression de parler pour moi, l’interprète habile sentira une dissonance excessive et cherchera à reconstruire un contexte par défaut dans lequel le mot « je » dans F ne réfère pas à la personne qui le prononce à ce moment.

On peut suggérer aussi que la sélection du contexte dans ce sens pourrait impliquer des décisions extrêmement délicates et subtiles, en devant par exemple mener à bien la réduction des incohérences. L’acteur qui dit « Je meurs » continue de respirer et ainsi de suite. La théorie de ces choix de contextes est

1. Voir la discussion par Kaplan de la théorie de l’index, dans son « Demonstratives », section VII. L’option présentée ici prend plus au sérieux l’idée qu’il y a des choix au sujet de ce qui compte en tant que contexte et circonstance, pour reprendre la terminologie kaplanienne.

étroitement mêlée à toutes sortes de perspectives et de croyances qui d'elles-mêmes pourraient n'avoir rien à voir avec la faculté du langage¹.

La syntaxe et ses problèmes

La première partie de notre étude suggère que le cadre généralement adopté, avec son approche double de la signification, fournit une bonne explication, moyennant l'abstraction de quelques cas problématiques. C'est une question délicate que de juger de la forme d'ambiguïté que j'ai soulignée. Selon moi, elle me semble cruciale ; et plus nous nous éloignons des cas de communication en face à face, plus elle devient importante. Mais on discerne bien les problèmes en question, et on peut toujours décider que certains cas sont périphériques par rapport à ceux que l'on dit paradigmatisques. Quelque côté que l'on choisisse, il n'y a pas de point controversé à soulever par rapport aux théories de la référence directe, quand on y ajoute plus ou moins de référentialisme critique. Les

1. J'ai la plus grande sympathie pour les idées de Noam Chomsky quand il dit que « [...] dans l'enquête rationnelle, dans les sciences naturelles ou ailleurs, il n'existe pas de sujet tel que l'étude de tout [...] » (N. Chomsky et N. Smith, *New Horizons in the Study of Language and Mind*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p. 49 sq.) La suggestion la plus plausible à laquelle je puisse penser, si on veut rester dans « l'enquête rationnelle », est d'indiquer que les mécanismes qui ressemblent à la recherche de la pertinence peuvent jouer un rôle, mais qu'ils ne sont pas spécifiques à la faculté du langage, quoiqu'ils puissent être situés à l'interface avec d'autres modules mentaux. C'est la voie suivie avec profit par D. Sperber et D. Wilson (*Relevance : Communication and Cognition*, Oxford, Blackwell, 1995). Une tentative intéressante pour dégager des standards objectifs pour ce qui compte comme contexte, est présentée par C. Gauker dans « What is the context of utterance ? » (*Philosophical Studies*, 91, 1998). Le danger à s'engager dans une TOE (« théorie sur tout », *theory on everything*), est visible dans son dernier paragraphe : « mais pour avoir une réponse vraiment significative à la question sur le contenu des contextes propositionnels objectifs, nous devrions formuler la question à la lumière d'une théorie plus complète de la façon dont nous affectons le comportement d'autrui par la parole » (p. 170). Une alternative serait de voir les formes d'interprétation comme des entreprises complètement normatives (auquel cas, soit dit en passant, l'enquête rationnelle n'est plus possible), et cela implique une notion globale de la rationalité et des responsabilités à son égard. Je suis personnellement bien moins convaincu que nous ayons quoi que ce soit de tel qu'une théorie générale de ce qu'est une responsabilité rationnelle. Pourtant, concernant notre sujet, il suffit de dire qu'il peut y avoir des approches au-delà de la sémantique (appelons-les pragmatique, charité ou autre) qui pourraient au moins rendre compte du fait que les contextes ne sont pas nécessairement fixés, encore moins ce contexte particulier que les locuteurs et interlocuteurs ont en tête à un moment donné. Je me contente d'admettre avec Chomsky que nous n'avons pas de notion suffisamment claire de communauté pour pouvoir parler du français comme du langage de ceux qui... parlent français (?), ou de quoi que ce soit que ceux qui appartiendraient à une communauté seraient supposés être à cause de cette appartenance. Je préfère en rester à la notion plus modeste de locuteur, et de ce qui compte comme étant sa compétence, dans le cas qui nous occupe, celle de manier les phrases indexicales.

points que je veux examiner par la suite n'appartiennent pas à cette catégorie. Dans la première partie, j'explique pourquoi je crois que nous avons de bonnes raisons de rejeter toute la théorie de la référence directe. Dans la seconde, j'entends montrer qu'une ligne sceptique est la seule possible relativement à la question qui nous intéresse. Les deux situations que j'ai en tête sont les démonstratifs complexes et les indexicaux pluriels.

Compliquons les choses

Considérons :

R : Ceci est une église.

S : C'est une mosquée.

Dans les cas S et R, beaucoup auront de fortes propensions à juger les énoncés vrais si le référent de « ceci » et « ce » sont respectivement une église et une mosquée. J'emploie ici « référent » comme un terme quasi technique. Cela peut être pris comme quelque chose que le locuteur a en tête, ou quelque chose qui éveille son attention. Il semble aussi raisonnable d'ajouter la condition selon laquelle le référent fonctionne dans une communication : les autres peuvent saisir ce à quoi le locuteur réfère. Quand ni le locuteur ni les auditeurs ne remplissent aucune de ces conditions, les énoncés sont fortement susceptibles d'être jugés faux, ou de ne se voir attribuer aucune valeur. Les exemples standards utilisés dans la littérature sur le sujet incluent le cas du locuteur victime d'hallucinations (quand il n'y a rien de véritable dans l'environnement, et que S est néanmoins produit), ou encore celui où un véritable raté intervient lorsqu'il y a une non-convergence grossière entre les intentions des locuteurs et l'environnement. En bref, pour ce qui est des démonstratifs, nous sommes supposés partager l'intuition triple que F(dem) est vrai quand le référent de dem est F, faux quand il ne l'est pas, faux et ou défectueux quand il n'y a pas de référent ou qu'il est trop loin et hors de notre portée¹. C'est ce que prédisraient les théoriciens de la référence directe. Notons que nous acceptons ici une notion hybride de la référence qui se situe entre ce que le locuteur a en tête et les conditions sous lesquelles un public viendrait à s'accorder comme étant ce à quoi pense le locuteur, et peut-être même « ce qui est dit » par la phrase elle-même, avec ou sans l'apport de ses éléments contextuels.

1. Voir, par exemple, la situation imaginée par Kaplan. Dans une situation fictionnelle où nous savons que le locuteur vénère la philosophie de R. Carnap, nous sommes conviés à évaluer la prononciation de : « c'est le plus grand philosophe du vingtième siècle ». Et le locuteur a derrière son dos un mur sur lequel son portrait préféré de Carnap a été remplacé par une photographie de l'homme politique Spiro Agnew, ou par rien. Par conséquent la phrase est prononcée par rapport à un mur vierge.

Considérons d'un autre côté :

RP : Cette église est palladienne.

RS : Cette mosquée est l'œuvre de Sinan.

Les choses sont moins claires ici. Prenons RP, prononcé à Venise en face de l'église du Redentore, et virtuellement face à n'importe quelle église, étant donné suffisamment d'information pour pouvoir l'évaluer comme vraie. Et considérons maintenant :

RT : Cette mosquée est palladienne.

Mais posons que RT est prononcé par Tansu, qui se trouve être, pour des raisons culturelles contingentes, en possession d'une seule entrée lexicale pour ce qui est des lieux de cultes religieux (sans exception aucune, des temples shintoïstes aux synagogues, en passant par les autels du Sinaï), et qui se trouve en sus en possession de suffisamment d'informations concernant l'histoire de Venise pour savoir pourquoi et par qui l'église a été construite. RT est-elle vraie ou fausse ? Je ne peux qu'exprimer ma propre intuition : il n'y a pas de réponse mécanique, ni de fait, concernant le cas étudié. Sous certaines conditions, elle serait vraie, sous d'autres non. Il est en fait possible de la « corriger » en disant par exemple : « Écoute Tansu, ce n'est pas ça... Cette chose est une église, elle est dédiée à un deuxième dieu, quelque chose d'impensable pour les lieux de culte islamiques. Mais tu as quand même un peu raison, elle a été construite par Palladio. »

Tansu a-t-elle référé à la Redentore ? La question est discutable. Les intuitions des locuteurs interrogés à ce sujet diffèrent. Étant donné un contexte particulier, certains disent oui, en vertu de ce que quelque chose est perceptuellement saillant (Tansu n'attribuerait pas à Palladio la construction d'une souris ou d'un ordinateur). D'autres m'ont fait remarquer qu'il pourrait s'agir d'une sorte de phénomène limite : nous avons une intuition à ce sujet uniquement parce que la partie verbale (VP) du démonstratif complexe de RT s'applique à un ensemble très restreint d'objets, et parce que nous avons une connaissance d'arrière-plan de la situation. Pour tester notre propre intuition, j'ai essayé sur moi-même la situation suivante. Tansu indique (pointe du doigt par exemple) la Redentore, cependant une souris géante se met entre elle et l'église et Tansu répète RT ou RT* : « Cette mosquée est de style Rubens. »

Je ne suis pas certain de savoir ce qu'il faudrait répondre. Peut-être la référence telle que nous en parlons en philosophie du langage n'a-t-elle pas de correspondance directe avec la machine qui traite, constitue, produit les langues naturelles¹. Peut-être est-ce plus un artefact relatif à nos théories que quelque chose qui découpe la réalité selon ses propres articulations. Cela

expliquerait pourquoi, souvent, la technique consistant à demander aux locuteurs des jugements réflexifs en matière de référence conduit à des réponses pour le moins équivoques.

Mon idée, au niveau de l'assignation de valeurs de vérité, est que nous ne possédons pas d'intuition univoque pour de telles situations. Je considère qu'il s'agit là d'un signe indiquant que sémantiquement, RP, RS et RT sont sous-déterminées. Il revient à d'autres facteurs, s'ils sont présents, de guider l'attribution de valeurs de vérité. Logiquement parlant, si nous regardons le complexe démonstratif « ce x », nous pouvons avoir 4 possibilités (ce et x sont soumis à des conditions vérifonctionnelles, ou ne le sont pas, ou bien l'un est efficace du point de vue des conditions vérifonctionnelles et l'autre pas). Larson et Segal¹, dans un traitement standard de la sémantique vériconditionnelle, concèdent que les 4 possibilités sont ouvertes. La partie nominale (le nom propre qui suit le déterminant) peut être tenue comme jouant un rôle contraignant sur la référence et la valeur de vérité, ou pas. C'est un problème empirique que de décider quelle approche est correcte. La théorie orthodoxe soutient, sans analyse en profondeur, que l'approche en termes de référence directe reporte sur les démonstratifs complexes les problèmes sans que le besoin d'ajustements se fasse sentir. De récents développements vont dans une autre direction².

Considérons d'abord quelques données :

- 1 : Tout père redoute ce moment où son fils quitte la maison.
- 2 : Les plus avides skieurs se rappellent cette première descente de piste noire qu'ils ont essayée³.
- 3 : Aucun enfant n'aime à envisager ce jour où il sera orphelin.

Pour bien des locuteurs, moi y compris, 1, 2 et 3 semblent manquer d'une caractéristique essentielle des situations paradigmatisques de la référence directe.

1. Chomsky (dans le texte cité *supra*, p. 73, note 1) pousse ce point de vue jusqu'à un internalisme complet. La sémantique dans son idée est capturée par des traits que les items lexicaux ont dans le je-langage, où je est interne, individuel et intensionnel. « Attribut » dans mon langage-je possède en effet deux ensembles différents de caractéristiques sémantiques et phonétiques, tout à fait distincts. Je dois remettre à une autre occasion la discussion du challenge que Chomsky propose aux philosophes du langage. Un challenge qui a été, je le crois, sous-estimé après un siècle et demi de programmes de recherche plus ou moins frégéens.

1. R. Larson et G. Segal, *Knowledge of Meaning*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 1995, en part. p. 211 *sq.*

2. J. C. King, *Complex Demonstratives : A Quantificational Account*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 2001.

3. Les deux premiers exemples viennent de J. C. King, *op. cit.*

Dans les théories de la référence directe, une des intuitions justement capturées est l'idée que, en utilisant un démonstratif, nous sélectionnons un individu, et, abandonnant les convenances sémantiques pour un instant, nous « parlons de » cet individu particulier. Beaucoup de l'insistance contre les théories russelliennes vient, à raison, de la force de cette intuition. La rigidité est un effet additionnel. Nous « sélectionnons » un individu. Une fois sélectionné, nous en parlons même à travers les mondes possibles. Ce n'est pas une coïncidence si les thèses de la référence directe ont une ressemblance de famille avec la position que S. Kripke défendait au sujet des noms propres. L'artifice référentiel opère selon différentes modalités de compléition. Selon une version de ces théories, nous avons besoin d'une ostension gestuelle manifeste. Selon d'autres versions, c'est un état mental capable d'être manifesté aux auditeurs ou à nous-mêmes qui vient nous aider dans notre tâche. Une fois l'individu sélectionné, lui, et lui seul participe comme constituant du contenu propositionnel, et non pas les démonstrations, ou les intentions des locuteurs, ou un quelconque *Sinn* frégién. La rigidité s'ensuit parce que nous devons pouvoir être capables de soumettre la phrase à des modalités et nous retenons toujours l'intuition que l'individu auquel on réfère est le même à travers tous les mondes possibles (à tout le moins les mondes dans lesquels il existe). Ainsi, cela a un sens de dire quelque chose comme « Il est possible que je soit mort », et que cette phrase soit vraie, tout en étant complètement conscient de ce que les morts n'écrivent pas, qu'ils ne parlent pas. Si nous pensons que les démonstratifs complexes se comportent de la sorte, apportant l'individu (ou quelque représentation de celui-ci) au contenu propositionnel, alors les énoncés 1 à 3 devraient nous arrêter. La structure de surface présente un démonstratif complexe qui ne requiert pas d'ostension ou d'intention directive. De façon informelle, je présume qu'il est clair qu'il n'y pas de moment, de jour, ou de descente à ski particuliers que quelqu'un ait à l'esprit. La même suggestion me paraît correcte pour ce qui est des démonstratifs liés à des théories de l'ostension : personne n'a besoin d'indiquer quoi que ce soit pour penser, énoncer ou rendre compréhensible les énoncés 1 à 3. Il est patent que 1-2-3 sont facilement modifiés sans perte de contenu, en remplaçant « ce-t-te » par le déterminant « le/la ». Une fois acceptée la vision russellienne de la description définie, nous pourrions être enclins à considérer les phrases 1 à 3 comme des phrases ayant une nature quantificationnelle. Le problème est compliqué par le fait que je suggère que nous ne pouvons pas nous appuyer directement sur des jugements intuitifs dans les questions sémantiques. Alors que nous avons une excellente faculté de langage pour repérer les constructions malformées, nous n'avons pas de moyens qui rendent immédiatement lisibles les termes de la référence dans les phrases – si « référence » est pris dans une acception plus technique, et concerne les dépendances référentielles (phénomènes centraux pour la question de l'anaphore). Il n'est que de considérer cet exemple : dans

« *Who said he liked how many pictures that John took [?]* »¹, John n'est pas « il », *he* (John n'est pas coréférentiel avec « il », *he*). Et cette propriété de la phrase ne dépend d'aucune considération particulière que l'on peut avoir sur la référence.

La stratégie que je vais adopter maintenant sera d'examiner deux ensembles d'arguments. L'un dépend de certaines thèses sur les propriétés référentielles syntaxiquement repérables, et l'autre dépend plus directement d'une batterie de tests. Le premier fait partie de l'argumentation de King, le dernier de la théorie naïve de Corazza sur les démonstratifs complexes. Corazza² défend une théorie qui prétend surmonter les difficultés des théories de la référence directe relativement aux démonstratifs complexes, et ce, par la multiplication des entités (propositionnelles). Il considère la contribution de la partie nominale du démonstratif complexe comme une remarque entre parenthèses. King considère en revanche que nous pouvons, pour les démonstratifs complexes, utiliser la théorie de la référence directe elle-même. Il laisse ouverte la question de savoir si l'on peut traiter selon la même optique les démonstratifs simples. Le pari de la solution de King est de minimiser la multiplication des entités et des ambiguïtés. La thèse principale de Corazza est qu'un démonstratif complexe apporte au contenu propositionnel une contribution identique à celle d'un démonstratif simple. Les conséquences possibles et contre-intuitives de l'idée indiquée par des exemples comme RT sont prévenues par une multiplication des entités propositionnelles. L'une est officielle et les autres sont des propositions d'arrière-plan, plus ou moins selon les inspirations du traitement gricéen du problème. La valeur que l'on attribue à la théorie naïve dépend certainement d'un jugement délicat sur l'équilibre que l'on reconnaît entre les côtés pragmatique et sémantique de l'interprétation. Je n'entrerai pas dans ce débat général, en partie parce qu'il tourne fréquemment à une simple querelle terminologique, sur la discussion sans fin de savoir comment capturer « ce qui est dit » par une énonciation particulière, dans un contexte donné, par une phrase occurrente, ou par un type de phrase. Vu le caractère de cet article, je remarque simplement que certains des arguments présentés par Corazza sont un peu obscurs. Dans les passages de son article qui traitent de la liaison³, il observe que nous avons une saisie intuitive de la synonymie de phrases comme « *The man with the Martini hates that woman addressing him* », et « *The man with the Martini hates the woman addressing him* ». Sur la base d'un tel jugement de

1. L'exemple est pris par Chomsky, dans *The Minimalist Program*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 1995, p. 192.

2. Dans son « Is there a problem about complex demonstratives ? » (MS).

3. *Ibid.* La pertinence du problème de la liaison deviendra plus claire quand nous envisagerons également des positions opposées à celle de Corazza.

synonymie, certains, notamment E. Lepore et K. Ludwig¹, ont été conduits à l'assimilation de la sémantique des démonstratifs complexes avec la sémantique du déterminant « le ». Je tiens pour fondamental le fait que nous acceptons le traitement quantificationnel par Russell de l'article défini en anglais. Corazza prétend que, à juste titre je pense, bien que l'on accepte la substitution de « le » à « cet » dans les situations-martini comme celles précédemment citées, on n'accepte pas en revanche celle de « *this* » à « *that* ». Il a élaboré un test ingénieux de remplacement *salva grammatica*, pour déterminer si les items lexicaux appartiennent à la même catégorie ou pas. Le test lui-même ne fournit, me semble-t-il, que des résultats ambigus. Attendu que nous avons des substitutions valides de « *the* » à « *that* », mais pas de « *this* » à « *that* », la conséquence logique voudrait que nous décidions si « *this* » et « *that* » vont ensemble, ou si « *the* » et « *that* » appartiennent à la même catégorie. Corazza suggère de plus que l'on peut considérer les démonstratifs complexes dans ces cas comme idiomatiques, ou même comme des mots différents réunis. Ils seraient des clones morphologiques des démonstratifs simples, mais l'analyse finale serait analogue aux cas classiques d'ambiguïté (mots ambigus, où la morphologie, la phonologie, l'orthographe sont identiques mais où il y a deux items lexicaux dans le champ)².

1. Dans leur article « The semantics and pragmatics of complex demonstratives », *Mind*, 109, 2000. La littérature sur les démonstratifs complexes est aujourd'hui abondante, et bien des ouvrages proposent des idées, des exemples et des contre-exemples. J'ai choisi Corazza et King parce qu'ils servent mon intention de cibler différentes approches. Il y a aussi beaucoup à apprendre dans J. Dever, « Complex demonstratives », *Linguistics and Philosophy*, 24/3, 2001 ; dans D. Braun, « Structured character and complex demonstratives », *Philosophical Studies*, 74, 1994 ; ainsi que dans E. Borg, « Complex demonstratives », *Philosophical Studies*, 97/2, 2000. Puisque le problème des démonstratifs complexes n'est pas l'unique objet de cet article, par manque d'espace je ne peux pas traiter de toutes les alternatives. Comme le remarque Corazza, sur les quatre possibilités de l'espace logique, toutes ont été explorées dans une certaine mesure.

2. Je ne rends pas justice à l'ensemble de l'article de Corazza. C'est un mélange plus qu'intéressant de considérations pragmatiques et sémantiques. Je considère ici le contraste entre les jugements intuitifs et une approche plus stricte, indiquée, par exemple, par King. Au passage, je mentionne un autre test envisagé par Corazza et qui consiste à traduire les phrases incluant des démonstratifs complexes liés en italien et en français. Mes recherches en la matière (une façon pompeuse de dire que je me suis livré à l'exercice, ainsi que plusieurs personnes dont c'étaient les langues maternelles) me fournissent des indices pour affirmer que la situation dans ces langues est analogue à celle de l'anglais. Les locuteurs de langue maternelle non affectés par la théorie ne s'accordent même pas sur la nature de quelque chose comme « cette femme ». Les philosophes pointent rapidement les différences. Une considération similaire pourrait être valide au sujet des exemples concernant ces cas de négation. Cf. la thèse de Corazza selon laquelle les trois phrases suivantes :

(56) Lui, qui est un homme en train de parler à Jane, n'est pas en train de la séduire,

King a une position complètement différente¹. Pour lui les démonstratifs complexes sont quantificationnels par nature. L'importance du fait reste à déterminer. Mais King est évasif quant aux démonstratifs simples. Ce qui m'intéresse ici, c'est qu'il avance une série d'exemples et d'arguments pour le fait que nous manquons souvent, au sujet des phrases contenant des démonstratifs complexes, d'intuitions fermes qui reflètent une compréhension de celles-ci en tant que propositions singulières. Les phrases comme 1, 2 et 3 ne manifestent pas ces propriétés dont j'ai indiqué au début qu'elles caractérisent la référence singulière. Il n'y a aucune rigidité dans la référence de « ce jour » que l'enfant n'aime pas envisager. Il n'y a même pas de sens dans lequel nous ayons recours aux intentions des locuteurs. Si nous le faisons, il apparaît que l'usage est une référence plurielle : pour n'importe quel enfant il peut y avoir un tel moment, et aucun moment n'est identique à un autre. Les cas où il n'y a pas de situation de liaison semblent aussi manquer de rigidité. Considérons une conférence au cours de laquelle l'intervenant énonce : « Cet hominidé qui a découvert comment allumer un feu était un génie². » Supposons que, indépendamment des intentions du locuteur, nous attribuons intuitivement des valeurs de vérité à cette phrase dans le monde actuel. Sur le plan historique, l'inventeur de cette technique était l'hominidé H, qui était en effet très intelligent. La phrase est vraie. Dans une situation contrefactuelle, le feu a été découvert par pur hasard par K, un hominidé stupide qui était en train de jouer pendant un orage. Qu'en est-il de la phrase prononcée dans le monde actuel ? Il semble y avoir un sens obstiné selon lequel elle est vraie, et si c'est le cas, « cet hominidé » n'est pas un désignateur rigide, sans quoi elle serait fausse. C'est ainsi que King présente la question. Personnellement, pour quelques raisons déjà présentées et d'autres encore, je suis moins assuré de la force de conviction de ces intuitions. Ici, plus particulièrement, j'hésite sur le problème du contrefactuel.

D'autres preuves indépendantes de la difficulté intuitive à traiter certains cas de démonstratifs complexes comme étant directement référentiels peuvent être trouvées dans un phénomène qui, je pense, est réel mais difficile à examiner sémantiquement.

(57) Lui, qui n'est pas un homme en train de parler à Jane, est en train de la séduire,

(58) Lui, qui n'est pas un homme en train de parler à Jane, n'est pas en train de la séduire manifestent des schémas dans les cas deux et trois qui sont ceux du célèbre « des idées vertes dorment furieusement ». En fait, il suffit de remplacer Jane par Eve, et de montrer un serpent pour avoir une interprétation parfaitement claire. Ma remarque est d'importance mineure, mais je suis persuadé que (57) et (58) ne sont pas filtrés au niveau conceptuel/intentionnel de l'interprétation comme cela paraît être le cas pour les idées vertes. Tout le monde est d'accord pour dire qu'ils sont bien formés.

1. Voir son *Complex Demonstratives, op. cit.*

2. *Ibid.*, p. 11.

Revenons à :

1 : Tout père redoute ce moment où son fils quitte la maison.

Supposons une énonciation qui complète 1 selon les lignes suivantes :

1.1 : Chaque père redoute ce moment où son plus jeune fils quitte la maison, et ce moment est venu.

1.2 : Chaque père redoute ce moment où son plus jeune fils quitte la maison, et ce moment est venu pour vous (pour John, Bill ou Pierre...).

Je suggère pour ma part que seul 1.2 est satisfaisant, alors que 1.1 sonne comme une invitation à dire « Ça oui, mais pour qui ce moment est-il venu ? » Je ne dis pas que ce genre d'intuitions est nécessairement décisif, mais au moins, elle donne l'impression que pour 1.1 la première instance du démonstratif complexe n'est pas un désignateur rigide par nature, et que nous avons besoin d'un moyen spécifique d'individuation pour indiquer précisément et rigidement un individu¹.

Ce que je trouve le plus intéressant et novateur chez King, c'est qu'il envisage directement des sources qui ne sont pas intuitives, et qui par conséquent dépassent ma propre attitude sceptique concernant la force des intuitions sémantiques, tout particulièrement dans les cas limites comme les contrefactuels.

Dans la théorie syntaxique courante², un niveau de représentation syntaxique est composé de structures de phrases dérivées des matériaux de surface par transformations/dérivations. La sortie est rendue lisible au composant sémantique. C'est ce qui est bien connu comme « niveau de la LF » (forme logique), qui a des degrés intéressants de parenté avec ce que les philosophes du langage entendent par forme logique, mais qui ne lui est pas identique. En particulier, la LF n'est pas nécessairement liée à l'attribution de conditions de vérité. La notion clé, qui est ici pertinente syntaxiquement parlant, est la notion de *mouvement*. King utilise l'idée que les expressions de quantification « bougent » pendant le traitement syntaxique et laissent derrière elles des traces. Les phénomènes en question sont bien connus. Dans « Toute fille aime quelque garçon », la transition entre la structure de surface (structure-S) et la LF génère deux lectures différentes, fournissant ainsi une explication pour l'ambiguïté que l'on y perçoit. Alors que les expressions quantificatrices (aucune fille, tout le monde, la plupart des étudiants) subissent le mouvement

1. Je dois exprimer ma gratitude envers Daniel Herwitz et Don Ross, aussi bien qu'au public de ma présentation au PSSA, à Stellenbosch, en Afrique du Sud, d'avoir testé les exemples et d'avoir été des interlocuteurs naïfs et désireux de subir un interrogatoire gênant.

2. Ou, au moins, dans une théorie de la syntaxe largement acceptée par le plus grand nombre. Il s'agit du cadre P&P, pour principes et paramètre. Pour une introduction, voir P. W. Culicover, *Principles and Parameters*, Oxford, Oxford University Press, 1997.

et laissent des traces, les expressions référentielles (noms propres, par ex.) ne subissent pas de mouvement et ne laissent pas de traces. Maintenant, ce qui est intéressant est que les expressions démonstratives complexes manifestent un comportement d'expressions quantificatrices et pas d'expressions référentielles. Le même comportement est observable dans les cas de croisement faible. Les phénomènes sont ici raisonnablement robustes et ne dépendent pas d'intuitions spéciales. King estime que nous avons de bonnes raisons de traiter syntaxiquement sur un pied d'égalité T et T1 :

T : Tiger a fait un birdie à tous les trous où Michael en a fait un.

T1 : Tiger a fait un birdie à ce trou où Michael en a fait un.

Puisque les deux phrases sont acceptables en français, le mouvement de la LF (i.e. le mouvement qui laisse une trace) est le même pour l'expression quantificatrice « chaque trou » et pour l'expression démonstrative complexe « ce trou »¹. De même, si des phénomènes mixtes quelque peu moins persuasifs sont manifestés par des expressions quantificatrices, ils ne sont pas manifestés par des expressions référentielles. Considérons : « Tout homme est aimé par sa femme », où nous n'avons pas de lecture anaphorique où le possessif « sa » est anaphorique de « homme ». Si tel est le cas, la phrase ne signifie pas que chaque homme est aimé de sa propre femme. Considérons d'un autre côté la lecture naturelle de « Sa mère aime Léo. » Cela signifie que la mère de Léo aime Léo. Si donc nous adoptons cela comme un schéma bien établi (pas de lecture anaphorique pour les expressions quantificatrices, des lectures anaphoriques possibles pour les expressions référentielles), une fois encore les expressions démonstratives complexes tombent dans le camp syntaxique des quantificateurs. King propose « Sa mère aime cet homme qui a un bouc » comme exemple de cas typiques dans lesquels « son/sa » n'est pas anaphorique de « cet homme qui a un bouc ». C'est-à-dire qu'il n'est pas le cas que la mère de l'homme qui a un bouc aime l'homme qui a un bouc. Je suis enclin à penser que King a raison sur ce cas précis.

Pourtant, il y a indépendamment de cela deux questions que je trouve intéressantes. La première est la mesure dans laquelle il faudrait réformer la théorie orthodoxe de la référence directe. La seconde est la leçon générale que l'on peut en tirer pour la philosophie du langage.

Pour ce qui est de la première, nous faisons face à un dilemme. Nous pouvons décider que les situations de démonstratifs complexes sont quelque peu périphériques. Corazza reconnaît qu'il y a des cas où les démonstratifs complexes se rapprochent des descriptions définies. Il appelle ces usages idiomatiques, et il soutient que les usages de « ce F » sont donc des moyens

1. Voir J. C. King, *op. cit.*, p. 17-21.

emphatiques de dire « le F ». Par conséquent, une forme d'ambiguïté est admise. King se défend de façon subtile contre toute accusation d'ambiguïté¹. Il semblerait préférable d'éliminer l'ambiguïté partout où cela est possible, par une sorte de rasage d'Occam des entités sémantiques. Pourtant, comme l'ambiguïté est une caractéristique réelle et robuste du lexique, je doute que nous ayons une manière décisive pour l'exclure dans ce cas. Plus importante, je crois, est la question de la taxonomie relative aux indexicaux. La taxonomie de Kaplan-Perry considère les indexicaux comme parties de diverses typologies (certains sont des pronoms, d'autres des adverbes, d'autres encore comme les marqueurs temporels peuvent être morphologiquement quasiment nuls dans leur réalisation phonétique, écrite, gestuelle). Le raisonnement pour décider de l'inclusion est de considérer la façon dont ils se comportent, notamment en tant que moyen pour la référence directe. Je le répète, la contribution qu'ils font aux contenus propositionnels consiste en individus (ou en représentation de théorie des ensembles d'individus, ou en quelque représentation d'individus). Pour faire bref, ils ne sont pas généraux. Si nous acceptons, et je pense que nous avons quelques raisons de le faire, que les démonstratifs complexes se comportent différemment, nous devons rompre cette taxonomie. Il pourrait alors n'y avoir que très peu, voire rien en commun entre « je » et « ce F ». Les remarques suggérées plus haut étaient des considérations taxonomiques internes à la théorie. Il se pourrait très bien que nous ne soyons pas allés au cœur de ce que la distinction entre indexicaux purs et démonstratifs, s'il y en a une, devrait être. Les considérations supplémentaires que nous donnons ici suggèrent que nous pourrions avoir une taxonomie tout à fait fausse : peut-être groupons-nous ensemble les expressions référentielles et quantificatrices, aveuglés par nos intuitions sur leur usage « pour parler de quelque chose ». La question est certainement plus compliquée que cela, mais je crois qu'une remarque prudente vaut la peine d'être faite à ce niveau.

Le second problème est plus fondamental. La comparaison que j'ai esquissée entre les arguments de King et ceux de Corazza est cruciale car elle m'amène au cœur du sujet. Nous devons décider de traiter le langage comme transparent à nos intuitions ou de faire confiance aux déclarations des seules sciences du langage que nous avons à notre disposition, à savoir la phonologie et la syntaxe. Cela est une question sujette à controverse, parce que nous partageons un large éventail d'approches avec la science populaire, et que c'est nous qui utilisons les langages. Il peut paraître étrange de devoir demander une réponse à une branche spécialisée de la recherche. Citant, comme je l'ai fait plus haut, le mouvement des expressions quantificatrices et les phénomènes d'anaphore mixte faible comme des preuves pour ce qui compte comme étant référentiel

1. *Ibid.*, chap. v.

est justement un tel recours à une discipline spécialisée. De tels phénomènes sont *découverts*, ils n'apparaissent pas du tout au niveau de surface. En fait, ils requièrent le postulat d'un large dispositif, dans ce cas le cadre des principes et des paramètres. Pascal Ludwig m'a indiqué l'idée qu'il pourrait en être à ce sujet comme de la division entre christianisme et Islam : superficiellement, les mêmes points éthiques et théologiques sont soulevés, et pourtant, il se trouve que tout diffère. Je n'ai pas de théorie générale à fournir à ce sujet. Le seul argument semi-inductif qui peut être apporté est que les déclarations des sciences formalisées sont plus fiables que l'intuition dans ces questions. Après tout, nous avons une intuition extrêmement claire de la simultanéité des événements, sans aucun paramètre. Nous avons bien vu que cela n'existe pas, grâce à la physique. Le seul raisonnement que je veux mener ici, avant de revenir sur des problèmes plus spécifiques, est qu'il est grand temps de tenir compte de ce que la syntaxe nous enseigne, et qu'elle nous enseigne avec un degré de détail bien plus grand que celui auquel on est habitué dans les réflexions courantes sur l'indexicalité¹.

Plus de syntaxe et plus de problèmes

Une des difficultés sérieuses dans le traitement de l'indexicalité est qu'il est très difficile d'avoir une théorie économique, i.e. que pour chaque cas nous semblons contraints à des modifications *ad hoc*. Le point que je veux soulever maintenant sera traité dans le détail au cours d'un article à venir qui lui sera tout spécialement consacré. Pourtant, pour le moment, il est utile d'indiquer que nous censurons² constamment le fait que, même quand on admet une théorie de la référence directe et la théorie des descriptions définies concomitante, nous avons bien des expressions indexicales plurielles.

J'ai recours ici au cadre le plus traditionnel de la philosophie du langage, dans lequel nous nous attendons à une correspondance entre les contributions intuitives des termes à la proposition et les valeurs attribuées dans la théorie. De même pour l'attente d'une correspondance entre les conditions de vérité intuitives des phrases, possiblement augmentées des facteurs contextuels et des paramètres, et les valeurs attribuées aux propositions dans la théorie. Étudions maintenant quelques exemples :

P1 : Je suis fatigué mais nous devons finir les articles pour le livre.

P2 : Nous semblons nous diriger vers la guerre.

1. Ce paragraphe est le fruit de nombreuses discussions. Je suis reconnaissant à Mukherji et Ludwig pour leur avis sur la question.

2. À l'exception, louable, de John Perry dans sa contribution au *Companion « Indexicals and demonstratives »*, précédemment citée.

- P3 : Ils semblent incapables de comprendre l'importance de ce qui se passe.
- P4 : Nous sommes de grands cuisiniers, mais je ne sais pas faire la différence entre du porridge et un canard à l'orange.
- P5 : Nous tous, qui sommes là le midi, allons manger au Pizza Hut du coin.
(Le découpage permet ici l'ambiguïté quant à la participation du marqueur de temps.)
- P6 : Le mardi, nous allons au Pizza Hut.
- P7 : Nous nous aimions, il se trouve que j'étais le seul à ressentir ce sentiment.
- P8 : Vous croyez tous savoir comment se sortir de cette pagaille.
- P9 : Je crois que nous, les Européens, ne sommes pas vraiment prêts pour le combat.
- P10 : Nous tenons ces vérités pour évidentes, que tous les hommes sont égaux, qu'ils sont dotés par leur créateur de certains droits inaliénables, que parmi ces droits, il y a la vie, la liberté, et la recherche du bonheur¹.

Dans P1-P10, quelques caractéristiques principales des indexicaux sont présentées. Il y a une forme de dépendance contextuelle. Une fois encore, comme pour « maintenant », nous ne sommes pas n'importe quel objet possible dans l'univers. « Nous » conserve un certain caractère contrastif. On pourrait toujours penser de façon non spécifique et avancer qu'un « nous » universel réfère à tous les objets qui sont conscients. Peut-être bien, mais cela laisse en dehors toutes sortes de membres de domaines universaux (ensembles et nombres, neutrinos, matches de rugby, courses à la voile, batailles, le clone de Dolly...). De même, nous avons besoin d'intégrer l'information fournie avec beaucoup d'autres informations qui ne sont pas présentes. Dans la théorie des contenus multiples de Perry, il y a au moins une sorte de contenu tel que, pour y avoir accès, vous devez savoir qui prononce P4, ainsi que le moment, le lieu, et plus encore.

Pour rester dans l'esprit, sinon dans la lettre, de l'ensemble Kaplan-Perry des théories, la première réaction que l'on peut avoir est d'étendre le traitement de la façon suivante. « Nous » fonctionne comme un terme qui a des caractéristiques lexicales contraignant une lecture plurielle. Nous pouvons mettre de côté

1. La plupart de ces exemples sont des extraits de véritables discours : l'un est la réponse que j'ai donnée à ma mère suite à ses critiques sur mon pauvre héritage des traditions culinaires. P10 est le second paragraphe de la déclaration d'indépendance des USA (07/04/1776). Remarquons que le texte tout entier n'est signé que par une seule personne (John Hancock) « *by order and in behalf of the congress* » (sur ordre et pour le compte du congrès). En écrivant cet article, j'ai eu la chance de lire *La dipendenza contestuale* de Claudia Bianchi, Naples, Edizioni Scientifiche Italiane, 2001. Elle en vient à une idée très proche de ce que j'ai en tête et ce, avec des données à peu près identiques (p. 131). Elle opte pour la thèse générale suivante : nous nous comportons comme des parasites sur « je ». L'idée est partiellement correcte, et partiellement incorrecte. Voir *infra* pour la thèse que j'avance.

comme très idiosyncrasique l'usage de nous par l'évêque de Rome, Charles de Gaulle, ou Elizabeth Windsor. Ceux-là peuvent être lus, à mon sens, comme signifiant « moi et la France », ou « moi, et dieu qui m'a envoyé pour vous dire ceci ».

Étant donné cette caractéristique lexicale, « nous » possède un caractère, attribué en effet par des « conventions » linguistiques¹. Il est utilisé par l'énonciateur pour référer à lui-même et à une autre personne, ou plus, qui peuvent (ou pas) être des locuteurs. Le contenu est ce qui se retrouve dans la proposition. Il semble un peu arbitraire d'appeler cela des propositions singulières : appelons-les donc propositions individuelles. Le contenu de « nous » est constitué par l'individu qui produit les énoncés avec les autres personnes. Par conséquent :

Nous _{def} fait qu'une occurrence de F(nous), énoncée par vous est vraie ssi vous êtes F et que les autres en tant que déterminés par la production de l'occurrence, et son contexte, sont F.

Formellement, cela pourrait sembler valoir, mais ce n'est pas très éclairant, même en étant très généreux vis-à-vis de ce qui compte comme contexte et de ce qui compte comme détermination par le contexte. C'est simplement trop vague pour compter ne serait-ce que comme une définition grossière. Qui sont les autres ? En d'autres termes : qui sommes-nous, d'autres que moi-même ? L'esprit même de l'approche en termes de propositions singulières peut être interrogé. Pour autant que je sache, il n'est pas clair du tout que la thèse de départ puisse être étendue aux pluriels. Une thèse possible serait : les pluriels tels que « nous » peuvent exiger une autre catégorie d'indexicaux, les indexicaux mixtes (*mixed*). Ils fonctionnent à la fois en tant que purs et en tant que démonstratifs. En tant que purs indexicaux, ils conservent la caractéristique suivante : quand ils sont énoncés, ils réfèrent à l'énonciateur. En tant que démonstratifs, ils conservent une dimension intentionnelle. Il revient aux ostensions de l'énonciateur ou à ces états mentaux de déterminer qui sont les autres. Le « nous » de P1 fonctionne selon ces directives. L'énonciateur se sélectionne lui-même comme référent de « je » dans la première proposition². Le « nous » de la deuxième proposition regroupe dans sa référence l'énonciateur et les autres qui doivent boucler la rédaction du livre. L'appartenance à l'ensemble {autres} est en fait déterminée par les intentions de l'énonciateur, car nous n'avons aucune raison de penser que n'importe quel membre dudit ensemble est montré par l'énonciateur. J'en veux pour preuve que je viens d'y référer sans avoir montré personne. C'est une possibilité. Elle a quelques avantages à son crédit. Pour reprendre la terminologie de Corazza, on peut la

1. Les guillemets indiquent que je ne sais pas exactement en quel sens ils/elles sont des conventions linguistiques.

2. N.d.T. : ici, au sens grammatical français de proposition principale, subordonnée, etc.

nommer : théorie naïve des indexicaux pluriels. Elle correspond bien à l'intuition courante selon laquelle, en utilisant un « nous », le locuteur s'engage lui-même en même temps qu'une communauté contextuellement donnée. Cela peut être sa famille, ses enfants, ses amis, etc.

Pourtant, même en restant exclusivement à la première personne du pluriel, l'esquisse que nous venons de fournir n'est pas suffisante. Déjà, les exemples P1-P10 montrent qu'il n'est pas toujours le cas qu'une énonciation de « nous », où le nous est en position de sujet, inclue l'énonciateur comme le pose la définition que j'ai suggérée. Ainsi en P6 : il se pourrait très bien que P6 exprime une proposition vraie même si l'énonciateur ne va pas à Pizza Hut chaque mardi pour déjeuner. La situation est commune, et elle peut être paraphrasée comme suit : chacun d'entre nous, lorsqu'il est près du bureau le mardi midi, sort manger une pizza. L'énonciateur peut très bien ne pas être au bureau un certain mardi, ou même tous les mardis. Que se passe-t-il alors ? L'indexical pluriel « nous », je pense, fonctionne aussi comme un quantificateur. P6 peut être lu comme une proposition générale qui contient un quantificateur restreint. La restriction peut être elle-même implicite, ou ouverte et explicite. En français semi-formel : « Pour tout x , tel que $F(x)$, x va à Pizza Hut. » La clause restrictive peut être ou ne pas être explicite¹. Elle peut être communiquée par des moyens pragmatiques. Il est peu probable que toute la race humaine aille à Pizza Hut le mardi, et l'interlocuteur applique en conséquence des éléments de théorie de la pertinence pour restreindre de façon appropriée le domaine d'application du quantificateur.

Si je suis ne serait-ce qu'à mi-chemin de la vérité, un terme comme nous fait preuve d'une espèce étrange d'ambiguïté. Il peut être un quantificateur restreint, car il y a peu de sens à prendre « nous » comme signe mis pour tous les êtres sensibles existant (ayant existé) depuis la nuit des temps. La restriction est rendue explicite, par exemple en P5, alors qu'elle ne l'est pas en P6.

Il peut aussi être un indexical mixte, qui possède un statut hybride. Lorsque l'indexical hybride est dominant, l'énonciateur est un membre d'un domaine du quantificateur, quand l'aspect quantificationnel est dominant, l'énonciateur peut être ou pas dans ce domaine. Je ne vois rien qui viendrait décider *a priori* laquelle des deux lectures possibles l'emporte sur l'autre, hormis les intentions du locuteur. Celles-ci peuvent être rendues manifestes, mais pas nécessairement. Notez que l'on peut imposer une lecture particulière. P4 fournit un exemple de ce phénomène : considérons l'interprétation inclusive. Selon la définition que j'ai proposée, l'énonciateur de « $F(\text{nous})$ » dit vrai quand il est F et que

1. Corazza soulève un point identique concernant quelques formes d'apposition et de remarques entre parenthèses. Sa thèse est que la parenthèse est au plus un adjuvant pragmatique, et pas un rôle ni une partie de la sémantique. Rappelons qu'il ne traite pas des pluriels.

les autres aussi sont F. Ainsi P4 s'avère être une contradiction, moyennant une petite modification inférentielle. Celui qui ne peut pas distinguer un canard à l'orange d'une assiette de porridge n'est pas un grand cuisinier – ou un grand gourmet, en l'occurrence. C'est justement mon cas, et pourtant je soutiens que P4 peut être énoncé par moi-même, et être vrai. Je suis dans ce cas en train d'user de « nous » comme d'un démonstratif propre. Ce sont seulement mes états mentaux qui déterminent le domaine propre de l'application. Dans ce cas ma mère m'interroge sur mes compétences, et il est entendu que le « nous » que j'énonce restreint son domaine d'application aux Italiens, dont je suis. Pris dans le premier sens, P4 est une contradiction. De quoi avons-nous besoin pour autoriser la possibilité d'énoncer, et d'énoncer une vérité ? Est-il possible d'énoncer cela en disant une vérité ? Je suggère que nous pouvons interpréter le quantificateur comme un quantificateur généralisé (selon les mêmes caractéristiques que, par exemple, « la plupart »). La lecture intuitive serait alors : « La plupart des gens [qui se réclament de l'Italie] sont de grands cuisiniers, et je ne suis pas l'un d'entre eux. »

Les exemples sont extrêmement nombreux. « Nous » peut être utilisé au nom d'une communauté réelle ou imaginaire. Je n'ai aucune idée des croyances personnelles de John Hancock concernant les vérités évidentes par elles-mêmes. Dans énormément de cas, « nous » est emphatiquement mis pour indiquer une communauté à laquelle le locuteur peut ou pas appartenir. On pourrait penser à un usage indirect ou même à un usage purement idiomatique : dans les contextes politiques, quelqu'un parle toujours au nom de quelque division administrative. Cette région elle-même peut très bien, ou pas, inclure le locuteur. Là encore, les cas de cette forme feraient mieux d'être envisagés selon les termes des démonstratifs, pour lesquels il revient aux intentions du locuteur inférieur d'être le facteur déterminant pour la propre restriction du domaine d'application.

Ce bref excursus au sujet du pluriel n'a pas besoin d'être un argument décisif contre la théorie orthodoxe. Pourtant, s'il va dans la bonne direction, il augure d'un tableau bien plus compliqué que celui présenté par la théorie de la référence directe. Les indexicaux ne sont pas de simples moyens pour la référence directe. Ils ne sont pas simplement utilisés pour fixer notre attention sémantique sur un individu particulier. Ils servent de multiples causes, et quand ils demeurent sous l'influence de facteurs contextuels qui ne sont pas exclusivement anaphoriques, ils ont des lectures quantificationnelles. Si tout cela est correct, alors il est urgent de poursuivre la voie tracée, et de déterminer si nous avons affaire à une ambiguïté sémantique ou si en fait nous devrions re-considérer en philosophie du langage l'ensemble même de la question de la référence singulière. Et ce n'est pas un jeu de mots que de dire que les pluriels

pourraient ne pas être des moyens de référence singulière parce qu'ils sont pluriels.

Philosophie

Cette dernière partie traite de questions dont l'approche est bien plus spéculative. En partie parce que telle est la nature de la philosophie, en partie à cause de la difficulté intrinsèque de ces questions. Les problèmes que je veux évoquer, et au sujet desquels je veux tenter de fournir des réponses, sont des sous-produits de ce que pourraient être les conséquences d'une discussion sérieuse sur l'indexicalité¹.

Le problème central est très franchement métaphysique. Sur la base de l'hypothèse selon laquelle l'indexicalité est essentielle, dans un sens qui est celui de Castañeda-Perry, devons-nous modifier notre métaphysique ? L'hypothèse elle-même n'est pas indiscutable². Pour l'occasion cependant, je la prends telle quelle. Pour ce qui est de mon propos, cette hypothèse peut être formulée comme suit. Partout dans le langage naturel nous rencontrons de l'indexicalité qui est réalisée sous différentes formes. Il est raisonnable de présumer que les phénomènes sont robustes dans le sens où ils montrent quelque chose du travail des esprits – humains. Les indexicaux sont essentiels au moins au sens où leur suppression, ou la réduction de leur diversité, nous priverait d'outils nécessaires à notre environnement cognitif. Les exemples désormais familiers nous l'ont montré. Prenons par exemple la situation du sucre du philosophe qui est en train de fondre, exemple élaboré par J. Perry. Un philosophe mal rasé observe sur une caméra en circuit fermé d'un magasin qu'un philosophe barbu est en train de renverser du sucre de son caddy, salissant le sol de la boutique. L'ensemble entier de ses conditions de motivations de comportement et de croyance est sensible au format que prend la croyance. Un de ces formats pourrait être (le français étant par hypothèse équivalent au langage de sa pensée) : « Cet homme barbu est en train de tout salir. » Un autre pourrait être : « Je suis en train de tout salir. » Ces deux croyances peuvent être vraies simplement dans le cas où le philosophe barbu est celui qui a ces croyances. Le dernier format serait disponible une fois qu'il aurait reconnu le type barbu comme étant lui-même. Le premier format peut être disponible sur la base de n'importe quelle histoire perceptuelle/conceptuelle. Le problème est que le premier format entraîne des implications différentes,

1. Toute cette partie est dérivée d'une série de discussions, séminaires, correspondances, entre Sacha Bourgeois-Gironde, Steven Voss, et l'auteur de ces lignes. Tout ce que je dis est sous mon entière responsabilité, et je ne peux pas dire précisément ce qui dépend de leur influence.

2. Même Tiffany, par exemple, défend la position selon laquelle le caractère essentiel des indexicaux est généralement mal diagnostiqué dans la philosophie du langage.

principalement en ce qui concerne les changements qu'il induirait dans les croyances, préférences et désirs. Beaucoup de gens, nous pouvons le présumer, préfèrent dire à « ce type » de faire attention, car ils tiennent le fait de souiller le sol du magasin pour un manquement à la civilité. Virtuellement tout le monde, étant donné le même ensemble de préférences, agit différemment s'il procède selon le format en première personne. Les exemples peuvent être multipliés, et ils me semblent nous enseigner à chaque fois la même morale. Il y a une caractéristique précise, capturée par les indexicaux et les phrases indexicales, qui est essentielle, au moins à nos yeux.

C'est ici qu'intervient la question spéculative : si nous admettons le caractère essentiel de cette classe de termes, nous réalisons que les phrases indexicales ont des conditions de vérité lorsqu'elles sont utilisées sur un mode d'assertion. Pour réemployer les exemples précédents : devons-nous assigner les mêmes conditions de vérité aux deux phrases ou devons-nous avoir deux ensembles distincts de ces conditions, un pour chaque format ? Une réponse intuitive peut être envisagée immédiatement. La même situation rend vrais « Je fais des saletés » et « Ce type fait des saletés », si moi et le type ne sommes qu'une seule et même personne. En essence, ma propre intuition n'est qu'une défense de cette intuition.

D'autres – et quelques-uns de leurs arguments sont présentés dans cet article – préfèrent envisager une théorie plus élaborée. Selon cette théorie, pour une phrase assertorique, une fois énoncée, nous assignons des conditions de vérité qui sont elles-mêmes des références à des faits. Les faits sont considérés comme les ingrédients basiques de l'univers. Une ontologie basée sur les faits, pour ceux qui adoptent la position selon laquelle l'indexicalité a des conséquences ontologiques, doit faire cohabiter ensemble des faits sans indexation et des faits indexicalisés. En gros, deux faits différents sont admis dans cette ontologie. Un exemple du premier, non indexical, est ce qui rend vraie ma pensée, par moi énoncée, lorsque je me vois moi-même sur l'écran vidéo en train de salir le sol. Dans le dernier cas, où je suis (ou deviens) conscient de ce que je suis en train de salir le sol, un fait indexical rend vraies ma pensée et l'énonciation correspondante. Pour éviter d'être partial, le dernier cas serait mieux décrit comme un cas de conscience de soi : je suis conscient de ce que je suis en train de salir le sol, en tant que moi-même. Car il y a clairement un sens dans lequel je deviens conscient de cela pendant que je me regarde sur l'écran, sans reconnaître que les pixels me représentent moi. Ce qui est important dans l'exemple est qu'il présente l'idée que le premier et le dernier faits sont distincts. Il est notamment difficile de décider des critères d'identité des faits, encore plus dans ces circonstances.

Une lutte entre intuitions reste imprudente pour tout le monde. J'adopte donc ici la stratégie suivante. J'essaie de rassembler une présentation de

l'œuvre de l'indexicalité et des raisons pour lesquelles nous avons besoin d'elle, et même, des raisons pour lesquelles nous en avons nécessairement besoin de sorte que personne ne peut s'en passer. Cela doit être attentivement vérifié par rapport aux besoins ontologiques que nous voulons satisfaire. Un principe d'économie guide alors mon choix. L'ontologie la plus parcimonieuse serait préférable, quoique aucune ontologie ne puisse être exclue. Elle demeure une possibilité parmi d'autres. Le seul point que je veux avancer est que nous ne nous engageons pas sur un bon chemin quand nous devons admettre de nouveaux faits, même si nous souscrivons à une ontologie de faits comme constituants ontologiques basiques.

Pensées

En poursuivant la même ligne d'enquête, je suggère d'adopter une métaphore théologique. Si les dieux avaient créé les esprits humains (ou les esprits angéliques, pour rester dans le sujet) sans indexicaux, leur travail aurait été sans fin. Il n'est que de considérer un simple fait. Peu importe le nombre de noms qu'un dispositif comme la mémoire peut contenir, le cardinal de l'ensemble qui les comprend tous est fini. Il peut être très grand, mais pas infini, pour la bonne raison que la mémoire elle-même est un moyen de stockage fini. Car pour chaque individu auquel je devrais m'adresser, je devrais ajouter un moyen de référer spécifique. C'est ce que nous faisons très fréquemment (par la nomination bien sûr), et cela marche dans la mesure où cela fonctionne de fait. Il se pourrait aussi que la culture humaine ait développé toute une région du lexique pour les noms de personnes, de villes, de livres, d'animaux, etc. De même, cette tâche est décourageante. Chaque fois que je m'adresserais à *vous*, je devrais recourir à votre nom, votre numéro de sécurité sociale, ou quelque chose d'autre qui vous soit personnellement associé, comme le serait une description définie. Cela contraste avec ce que je tiens pour être un fait. Nos capacités perceptives et, en général, nos capacités cognitives dépassent de loin nos capacités lexicales, et pas seulement à cause de problèmes de volume de stockage. Pour illustrer cela, prenons une situation très simple. Nous pouvons distinguer perceptuellement un nombre de nuances de couleurs supérieur à l'ensemble des entrées lexicales qui nomment les nuances de couleurs. Et pourtant il nous faut être capable d'identifier et de réidentifier une pensée au sujet d'une nuance particulière, dont nous pouvons poser par hypothèse qu'elle n'a pas de nom spécifique. Comme chaque langue paraît avoir des ensembles différemment fournis en entrées lexicales pour la couleur, essayez l'expérience dans votre propre langue. Quelqu'un peut vouloir des chaussures de *cette* couleur particulière, qui se trouve n'avoir pas de nom en français, par exemple. L'indexical linguistique peut être considéré comme une contrepartie du terme dans le langage de la pensée. Notre lexique

pourrait être encore plus économiquement conçu par les dieux. Il suffit de nous donner les indexicaux pour avoir un moyen infini de dispositifs référentiels éphémères. Le caractère éphémère de la référence indexicale se trouve être, en fin de compte, un avantage. Nous pouvons nous débarrasser de cette couleur à chaque fois, quand la pensée a fait son travail, puis réemployer l'étiquette pour une autre chose. Des considérations similaires peuvent être développées pour les indexicaux temporels. Je suis enclin à supposer que, en physique par exemple, il n'y a rien de tel que *maintenant*. Il n'y a pas de point du temps privilégié qui s'appelle le présent. Pourtant, les considérations avancées par Perry montrent que pour notre système conceptuel/intentionnel, il y a une différence entre la croyance que le séminaire commence le 29 octobre et la croyance que le séminaire commence *aujourd'hui*, ou *demain*. Ces considérations sont utilisées dans l'intention d'illustrer une thèse disjonctive. Un langage peut être conçu, qui ne contienne pas d'indexicaux. On peut dire que les mathématiques sont un langage de ce type, avec la seule réserve qu'il s'agit des mathématiques, et pas du langage utilisé par les mathématiciens. Le langage naturel, de fait, ne va pas sans indexicalité. Nous avons un moyen bien plus sophistiqué qui laisse au lexique suffisamment de jeu pour référer à quoi que ce soit, à n'importe quel endroit, à n'importe quel moment, et ce, grâce à une syntaxe systématique qui permet la réidentification, l'anaphore, et ainsi de suite. Je suggère que ce système, étant donné son but, est très efficace en tant que moyen pour connecter notre répertoire conceptuel/intentionnel avec la perception ainsi qu'avec l'action.

Pour résumer : un aspect de l'indexicalité est identifiable à la richesse de nos capacités cognitives et à la relative pauvreté de notre lexique. Répéter perceptions et pensées peut être plus riche que notre liste de mots, mais nous pouvons égaler la richesse de nos contenus de pensée en autorisant l'introduction d'étiquettes comme les indexicaux. Comme nous agissons dans un environnement qui change perpétuellement, et que nous nous adressons à toutes sortes d'interlocuteurs, il s'avère simplement et terriblement pratique de posséder des moyens que l'on puisse réemployer à l'infini. Ce trait s'accorde bien avec un caractère de nos dispositions cognitives¹. Nous pouvons identifier (réidentifier et exprimer) des pensées qui autrement seraient inexprimables. Nous avons dans notre lexique les expressions polyvalentes « cette couleur » ou « ce bruit ». De même nous avons dans notre système intentionnel/conceptuel une notion du soi qui n'est capturée par aucun nom que nous ayons, peut-être même par aucun nom que nous puissions posséder. Et nous l'avons pourtant exprimée par le pronom de première personne. Je pense que cette notion égocentrique

1. Je me réfère ici à la 6^e conférence des lectures Jean Nicod de John Perry in J. Perry, *Knowledge, Possibility and Consciousness (Jean Nicod Lectures)*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 2000.

est ce dont nous avons besoin pour nous mobiliser en termes « attachés », pour reprendre la terminologie de Perry. Puisque nous semblons être des créatures temporelles, et que justement les actes s'avèrent être des événements temporels, les dates ne suffisent pas, précisément parce que les dates sont détachées. Peu importe l'étendue et la précision de notre connaissance du calendrier du séminaire, rien ne m'indiquera que la conférence est demain, à moins que je sache qu'*aujourd'hui* est le 28^e jour d'octobre et que le séminaire commence le 29. Je suggère donc, au moins provisoirement, que nous pouvons convenir qu'il y a des aspects de nos fonctions cognitives qui exigent des pensées et/ou des phrases indexicales. Ces dernières peuvent être employées pour exprimer les pensées ou pour servir de matière première à la production d'énoncés. C'est ce qui est primordial dans l'essentialité des indexicaux. Ils sont essentiels pour nous. Nous ne pouvons pas sortir de notre maison sans eux, quelques bonnes que puissent être les cartes cognitives de l'univers que nous ayons en mémoire. Aussi longtemps que je ne sais pas où je suis, le degré de détail de la carte cognitive est sans valeur, exactement de même qu'est sans valeur, par rapport au déroulement de l'action à mettre en œuvre, l'observation que quelqu'un est en train de salir le sol du supermarché.

La nécessité du recours aux indexicaux ou même leur caractère indispensable du point de vue cognitif impliquent-ils la nécessité d'élargir notre ontologie, et de faire de la place pour des faits indexicaux¹ ?

Pour faire court, à partir d'une longue histoire, ma réponse à cette dernière question est : Non. Si vous n'êtes pas tentés par l'idée qu'il puisse y avoir un fait qui rende vrai « Je suis fatigué » et un autre fait qui rende vrai « Adriano est fatigué », et que vous acceptez mes dires selon lesquels je m'appelle Adriano, alors vous pouvez sauter ce passage. Il traite d'une inquiétude philosophique à laquelle vous n'êtes pas sujet.

1. Le terme est dû à Steven Voss.

Variétés de la connaissance de soi

Pascal LUDWIG

Indexicalité et dossiers mentaux

Y a-t-il une spécificité des pensées en première personne ? À la suite de Castañeda, John Perry a montré dans une série d'articles que les contenus propositionnels ne permettaient pas de distinguer entre certaines pensées. Considérons les énoncés suivants, contenant des indexicaux de première personne, spatiaux et temporels, ainsi qu'un démonstratif, et des paraphrases contextuellement équivalentes relativement à leur contenu informationnel :

- (1) a. J'ai été élu directeur de la banque de France (énoncé par Pascal Ludwig).
b. Cet homme a été élu directeur de la banque de France (énoncé en désignant une photo de Pascal Ludwig dans le journal).
- (2) a. La réunion commence maintenant (énoncé à 10 h 30, le 18/03/00).
b. La réunion commence à 10 h 30, le 18/03/00.
- (3) a. La réunion a lieu ici (énoncé dans la salle X).
b. La réunion a lieu dans la salle X.
- (4) a. Cet homme doit être poignardé (énoncé par Brutus voyant César).
b. César doit être poignardé.

Les conditions de vérité sont les mêmes. Par exemple, les circonstances dans lesquelles la phrase « J'ai été élu directeur de la banque de France », énoncée par Pascal Ludwig, se trouve être vraie, sont exactement celles dans lesquelles Pascal Ludwig a été élu directeur de la banque de France. Si l'on établit une relation étroite entre contenu propositionnel et conditions de vérité – si l'on adopte, par exemple, une conception des propositions comme ensembles de

mondes possibles, ou comme séquences d'individus et de propriétés – on devra donc reconnaître que ces paires expriment les mêmes contenus propositionnels. Perry a pourtant montré que ces phrases permettaient d'individuer des états mentaux dont les rôles cognitifs étaient très différents. L'état mental dans lequel je me trouve lorsque je me dis mentalement que j'ai été élu directeur de la banque de France est différent de celui dans lequel je me trouve lorsque je pense de l'homme dont j'ai vu la photographie dans le journal qu'il a été élu directeur de la banque de France, sans reconnaître que cet homme n'était autre que moi-même. Le premier état mental peut m'amener à prendre la fuite afin d'éviter d'écrasantes responsabilités. Le second peut simplement me faire plaindre celui qui devra assumer ces responsabilités – sans savoir qu'il s'agit de moi. De même, l'état mental que je forme lorsque je me dis mentalement que la conférence commence maintenant peut mouvoir mes jambes puissamment pour me diriger à grande vitesse vers la salle de la conférence, tandis que l'état mental correspondant à la phrase selon laquelle la conférence commence à 10 h 30, le 18/03/00 me laissera immobile.

Tout cela est bien connu, mais ne conduit pas vers une réponse satisfaisante à notre question initiale. Les paires minimales que nous avons passées en revue ne permettent en effet pas de distinguer entre les pensées démonstratives et les pensées en première personne à strictement parler. Pire, on peut créer des contrastes exactement similaires à l'aide d'énoncés ne contenant aucune expression indexicale ou démonstrative. Ainsi, l'énonciation mentale de (5a) peut me pousser à me diriger en toute hâte vers le Grand Rex, contrairement à celle de (5b), bien que les conditions de vérité des deux énoncés soient les mêmes :

- (5) a. Le dernier film d'Eric Rohmer passe au Grand Rex.
- b. Le dernier film de Maurice Schérer passe au Grand Rex.

Afin d'expliquer ces phénomènes, Perry commença par proposer une distinction entre états de croyance et objets propositionnels de croyance. Selon cette distinction, deux états de croyance différents, ayant des rôles cognitifs différents, peuvent néanmoins partager le même objet propositionnel de croyance ; les deux états, pour le dire autrement, peuvent avoir les mêmes conditions de vérité. La version la plus séduisante de cette approche prend pour point de départ la notion de *dossier mental*. Selon Perry, l'esprit humain fonctionne un peu à la façon d'une administration enregistrant de l'information sur ses administrés. Lorsqu'il rencontre un objet, dans la communication ou dans la perception, il ouvre un fichier concernant cet objet. Comme dans une administration, certains dossiers sont plus instables que d'autres. On peut imaginer ainsi que non seulement l'information soit regroupée autour de

fichiers d'objets, mais également que soit regroupées, sur le bureau pour ainsi dire, les informations urgentes à traiter, celles qui concernent l'ici et le maintenant, la situation présente dans laquelle se trouve le sujet. Perry nomme *buffers* de tels fichiers, et il soutient que ces *buffers* jouent des rôles très particuliers dans le déclenchement des actions. Le point fondamental consiste en ce que différents fichiers ou *buffers* peuvent concerner le même objet. Exactement de la même façon qu'une administration peut enregistrer des informations portant sur une même personne sous des noms différents, et dans des fichiers physiquement différents, l'architecture de l'esprit implique que celui-ci peut regrouper de l'information portant sur un seul objet dans des fichiers distincts. La métaphore des fichiers mentaux permet à Perry de proposer une esquisse de solution aux problèmes que nous avons présentés.

Supposons une situation du type de celles que j'ai décrites plus haut. Supposons par exemple que Brutus ait formé le plan d'assassiner César. Il attend sa proie dans la nuit, et soudain, il voit un homme arriver vers lui. Pour agir, se diriger vers cet homme, et lui porter un coup de couteau, il lui faut reconnaître que cet homme n'est autre que César. Selon Perry, ce type d'acquisition de connaissance peut être compris de la façon suivante. Brutus possède un certain fichier mental concernant César, qui comporte, entre autres, l'information que César est un tyran, et qu'il faut l'assassiner. D'autre part, on peut supposer que s'il perçoit correctement l'homme qui s'approche vers lui, et s'il prête attention à lui, son système cognitif ouvre un fichier concernant cet homme. Il s'agit d'un fichier moins stable que le premier, puisque sa principale fonction est d'organiser l'information contextuelle disponible à propos d'un objet visuellement saillant dans la situation. Tant que Brutus n'a pas reconnu que l'homme qui s'approche de lui est César, Perry soutient que les deux fichiers mentaux sont déconnectés l'un de l'autre. L'information contenue dans le premier fichier mental est donc *détachée* de celle que le second fichier contient, pour reprendre une métaphore développée par Perry dans ses conférences Jean Nicod de 1999. Comme le souligne Perry, la relation *d'attachement*, qui porte sur les *fichiers mentaux*, est indépendante logiquement de la relation de *corréférence*, qui porte sur les *objets* concernés par ces fichiers. Au début de l'histoire que j'ai décrite, les deux fichiers mentaux activés dans l'esprit de Brutus sont détachés l'un de l'autre. Néanmoins, ils concernent dès le début le même objet, à savoir César. Si tout se passe normalement, Brutus reconnaîtra César, et les fichiers deviendront attachés : la notion stable qu'il possède à propos de César se trouvera reliée à une notion moins stable, perceptuelle, mais qui le concerne tout autant. Perry souligne que la relation d'attachement conduit à une modification des notions attachées, mais pas à une fusion de ces notions. « Lorsqu'une notion est attachée à une perception, les informations que l'on extrait par la perception modifient les idées associées à la notion »,

écrit-il¹. La reconnaissance, phénomène cognitif qui se traduit linguistiquement par des énoncés d'identité, permet ainsi essentiellement la circulation de l'information dans le système cognitif des agents. Là encore, Perry utilise une métaphore pour décrire l'architecture du système cognitif :

Au niveau le plus bas se trouvent les perceptions et les *buffers* perceptuels. Les *buffers* sont de nouvelles notions, associées aux perceptions, et utilisées pour stocker temporairement les idées que nous obtenons au travers de la perception, jusqu'au moment où nous pouvons identifier les individus qu'elles concernent, ou former des notions permanentes et détachées de ces individus, ou encore les oublier. Le niveau intermédiaire contient des câbles informationnels. Des fils pourvus de prises pendent du haut, et d'autres prises proviennent du bas. Les idées contenues dans les *buffers* perceptuels du premier étage et celles qui se trouvent dans les fichiers du dernier étage sont continuellement comparées. Lorsqu'il y a une forte probabilité qu'elles concernent une seule et même personne ou une seule et même entité, la reconnaissance (ou la mé-reconnaissance) a lieu. La prise provenant d'un buffer se branche sur celle d'une notion. L'information circule alors dans les deux directions².

Cette approche constitue ce qu'on peut appeler une conception *démonstrative* de la première personne. Selon cette approche, le phénomène de l'indexicalité essentielle n'est pas le symptôme d'une spécificité des pensées en première personne, mais plutôt celui d'une interaction entre deux systèmes cognitifs. Pour schématiser, Perry distingue en effet, à la suite de Gareth Evans, entre un système périphérique, perceptuo-moteur, et un système central de formation de concepts et d'acquisition de croyances. Les conceptions indexicales et démonstratives sont directement contrôlées par de l'information en provenance du système périphérique perceptuo-moteur. C'est là que réside leur particularité.

Gareth Evans a donné une description éclairante des pensées démonstratives, conçues comme des pensées assurant la transition entre les systèmes périphériques des agents et leurs systèmes centraux. Un système informationnel susceptible de représenter des objets particuliers doit selon lui être capable de réagir à la présence de ces objets dans l'environnement de façon appropriée, de détecter leurs occurrences, et de reconnaître leurs réoccurrences. Sur quel modèle doit-on concevoir l'identification d'un objet ? En premier lieu, un système peut identifier et réidentifier un objet au cours du temps s'il en possède une description singulalisante. Supposons par exemple que le système dispose de la description physicaliste complète d'un objet macroscopique, description comprenant sa position dans l'espace absolu et sa trajectoire future. Une telle description permet de distinguer l'objet décrit de tous les autres objets, et en ce sens de l'identifier de façon absolue, quel que soit le contexte de l'identification.

1. J. Perry, *Knowledge, Possibility and Consciousness (Jean Nicod Lectures)*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 2000, p. 108.

2. *Ibid.*, p. 109.

Il paraît cependant très improbable qu'un système cognitif puisse procéder à ce type d'identification, et Evans consacre une partie importante de son ouvrage à distinguer des modes d'identification alternatifs¹. Le mode d'identification démonstratif, sur lequel nous nous concentrerons ici, apparaît comme une condition de possibilité des pensées formulables à l'aide de démonstratifs, telles que :

(6) Ceci est un oiseau.

Selon Evans, on n'est fondé à énoncer une telle phrase qu'à condition de posséder une pensée démonstrative portant sur un certain objet. La possession d'une telle pensée repose à son tour sur la possession et sur l'exercice d'un *mode d'identification démonstratif* de l'objet en question. Un agent possède un tel mode d'identification si l'exercice de ses capacités cognitives lui permet de maintenir un contact perceptuel avec un objet. Le maintien de ce contact au cours du temps permet de maintenir une certaine relation cognitive avec l'objet, relation qui à son tour permet au système informationnel de l'agent de continuer d'engranger de l'information portant sur l'objet pendant un certain laps de temps. La notion de « capacité à suivre un objet à la trace » doit être conçue de façon dynamique et dispositionnelle. Pour exercer à un moment *t* une telle capacité, il n'est en effet pas nécessaire que le système informationnel dispose à *ce moment* d'informations sensorielles en provenance de l'objet. Ainsi, un agent continue à maintenir une telle relation cognitive à un objet en mouvement lorsque ce dernier passe derrière un obstacle, ou lorsqu'on le quitte des yeux, à partir du moment où il existe chez l'agent une disposition à retrouver le contact sensoriel avec l'objet lorsque celui-ci se trouve rompu. Le lien informationnel qui existe entre l'agent et l'objet de sa pensée démonstrative n'est donc pas ponctuel, mais continu : « Les pensées démonstratives se forment dans le contexte d'un lien étendu temporellement reliant le sujet et l'objet². »

Le modèle démonstratif, développé d'abord pour rendre compte des pensées fondées sur la perception d'objets macroscopiques différents du sujet, peut-il s'étendre aux pensées *de se* ? Afin d'examiner cette question, nous partirons de remarques dues à Wittgenstein, qui semblent établir une importante distinction intuitive entre les pensées portant sur les objets et les pensées portant réflexivement sur le sujet lui-même.

1. G. Evans, *The Varieties of Reference*, New York, Oxford University Press, 1982.

2. *Ibid.*, p. 146.

Deux usages du pronom « je »

Wittgenstein opère une distinction entre *deux types de pensées en première personne*. Il découvre en effet qu'il existe des façons très différentes d'utiliser le pronom « je » pour énoncer des contenus de pensée :

Il y a deux cas différents d'utilisation du mot « je » (ou « mon »), que j'appellerai « l'usage comme objet » et « l'usage comme sujet ». Voici quelques exemples du premier type d'usage : « mon bras est cassé », « j'ai grandi de six pouces », « j'ai une bosse sur le front », « le vent fait bouger mes cheveux ». Et quelques exemples du second type : « je vois de telle et telle façon », « j'essaie de lever mon bras », « je pense qu'il va pleuvoir », « j'ai mal aux dents »¹.

Cette distinction repose sur l'intuition selon laquelle le pronom « je » peut être utilisé, dans certains usages, pour parler d'une chose qu'on identifie exactement de la même façon qu'on identifie les autres choses du monde, mais qui se trouve être soi-même. Dans d'autres usages cependant, il est utilisé pour parler d'une chose que nous n'identifions pas, de façon préalable, comme une chose. Voici comment Wittgenstein lui-même commente sa distinction :

Les cas de la première catégorie impliquent (*involve*) la reconnaissance (*recognition*) d'une personne particulière, et il y a dans ces situations une possibilité d'erreur, ou, comme je le dirais plutôt : on a procuré une possibilité d'erreur... Il est possible, disons lors d'un accident, que je ressente une douleur dans mon bras, que je voie un bras brisé à mes côtés, et que je pense qu'il s'agit du mien, alors que c'est en réalité celui de mon voisin. Et je pourrais, en regardant dans un miroir, prendre une bosse sur son front pour une bosse sur le mien. D'un autre côté, il n'est en rien question d'identifier une personne lorsque je dis que j'ai mal aux dents. Demander : « êtes-vous sûr que c'est *vous* qui avez mal ? » serait une absurdité².

Afin de bien saisir la distinction opérée par Wittgenstein, il semble bon de suivre Gareth Evans et de l'éclairer à l'aide d'une autre distinction plus simple, la distinction entre les pensées prédictives et les pensées d'identification³. Les pensées atomiques de la première sorte reposent sur l'attribution d'une propriété à un certain objet ; elles possèdent une forme que l'on peut représenter ainsi : *a est F*. Les pensées du second type permettent en revanche d'identifier un individu ; elles ne consistent pas en la prédication d'une propriété à un individu, mais en l'identification de deux individus, et elles possèdent donc la forme : *a est b*. Cette nouvelle distinction permet de mieux caractériser la possibilité d'erreur qui, selon Wittgenstein, permet de différencier les pensées

1. L. Wittgenstein, *The Blue and Brown Books*, Oxford, Blackwell, 1958, p. 66-67.

2. *Ibid.*, p. 68.

3. G. Evans, *op. cit.*

de se du premier type de celles du second type. Considérons en effet une pensée en première personne :

(7) Je suis F.

Supposons que cette autoattribution d'une propriété soit incorrecte. Elle peut l'être pour deux raisons seulement : ou bien parce que l'agent pense à tort que l'individu *x*, qu'il se trouve être, possède la propriété *F* ; ou bien parce qu'il attribue à juste titre la propriété *F* à un certain objet auquel il pense, mais qu'il se trompe en pensant être cet objet. Une autoattribution de propriété, autrement dit, peut-être fausse parce que l'agent s'est incorrectement identifié à un certain objet. Wittgenstein soutient cependant que ce type d'erreur est absolument impossible dans le cas des pensées *de se* du second type, comme :

(8) J'ai mal aux dents.

De fait, il semble à première vue impossible de poser la question suivante à l'agent :

(9) Es-tu certain que c'est *toi* qui as mal ?

En revanche, il est toujours possible de poser une telle question lorsque la thèse exprimée par un agent repose sur l'identification préalable d'un individu, comme c'est le cas dans l'autoattribution suivante, dans laquelle un footballeur commente l'enregistrement vidéo d'un match auquel il a participé :

(10) À cet instant, j'ai vraiment marqué un but superbe.

(11) Es-tu certain que c'est *toi* qui l'as marqué ?

Cette possibilité est exactement la même que celle qui existe, en général, lorsqu'un jugement repose sur l'identification préalable d'un certain objet, comme dans (12) :

(12) Regarde, Martin s'est acheté un nouveau chapeau.

(13) Es-tu certain que c'est *lui* qui est sous le chapeau ?

Convenons d'appeler « prémunies contre l'erreur d'identification » (*immune to error through misidentification*), à la suite de Shoemaker, les pensées *de se* de la seconde sorte¹. Nous abrégerons l'expression « pensées prémunies contre l'erreur d'identification » en « pensées PEI ». Shoemaker caractérise de la façon suivante les pensées susceptibles d'erreur d'identification :

Dire d'un énoncé « *a* est ϕ » qu'il est sujet à l'erreur d'identification relativement au terme « *a* » signifie que la situation suivante est possible : le locuteur sait qu'une chose

1. S. Shoemaker, « Self-reference and self-awareness », *Journal of Philosophy*, 65, 1968, p. 555-567.

particulière est ϕ , mais il commet l'erreur d'affirmer que « *a* est ϕ » parce qu'il pense, de façon erronée, que la chose dont il sait qu'elle est ϕ est ce à quoi « *a* » réfère¹.

C'est précisément sur cette caractéristique des pensées exprimées à l'aide de certains usages du pronom « *je* » qu'Anscombe fait porter son attention². L'article d'Anscombe commence par une analyse de la règle dont on pense généralement qu'elle permet précisément de déterminer le référent d'une occurrence de « *je* », la règle selon laquelle chacun utilise ce mot pour parler de soi-même³. Anscombe souligne que le fait qu'une pensée singulière soit exprimée dans un énoncé atomique contenant une occurrence du pronom utilisé en conformité avec cette règle ne suffit pas à assurer que la pensée en question soit une pensée du second type, une pensée PEI. On peut en effet utiliser un mot pour référer à soi-même d'une façon tout à fait systématique, mais sans pour autant qu'une telle référence participe à l'expression de pensées de ce type. La référence à soi, à laquelle il se trouve fait mention dans la règle, peut en effet se fonder sur des pensées égocentriques au sens où l'agent se trouve mentionné dans leurs conditions de vérité, mais mentionné « comme objet », pour reprendre l'expression de Wittgenstein. On peut référer à soi comme à un objet, et éventuellement même référer à soi-même en ignorant être la personne à laquelle on se trouve ainsi référer. Selon Anscombe, aucune modification de la règle associée au mot « *je* » ne permet de sortir d'une telle ornière. Considérons en particulier la modification suivante : « “Je” est le mot que chacun utilise lorsqu'il parle de lui-même d'une façon bien informée et intentionnelle (*knowingly and intentionnally*)⁴. »

Cette modification ne résout en rien le problème : quelqu'un qui parle de lui-même comme d'un objet, sans savoir que c'est de lui-même qu'il parle, réfère cependant en un sens de façon tout à fait intentionnelle et bien informée à lui-même. Par exemple, lorsque je dis de *cet homme dont le pantalon est en feu* qu'il devrait courir chercher de l'eau en parlant de moi-même, je fais bien référence de façon intentionnelle et bien informée à moi-même, puisque je me trouve être cet homme.

Evans a remarqué que ce qui distinguait les pensées *de se* PEI des autres pensées *de se* résidait dans la nature des justifications sur lesquelles reposaient ces différentes pensées. Considérons ainsi une pensée PEI, comme (8). Une telle croyance se trouve justifiée par le fait que l'agent a vécu, ou continue à

1. *Ibid.*, p. 7-8.

2. E. Anscombe, « The first person », in S. Guttenplan (dir.), *Mind and Language*, Oxford, Oxford University Press, 1975.

3. E. Anscombe, art. cité, repris in D. M. Rosenthal (dir.), *The Nature of Mind*, New York, Oxford University Press, 1991, p. 72.

4. *Ibid.*

vivre, un certain type de douleur. Cette expérience constitue le fondement d'une prétention à une forme de connaissance de soi, prétention que l'agent transforme en jugement lorsqu'il énonce (8). Dire que le jugement exprime une pensée PEI revient à soutenir que le type de connaissance de soi qui la justifie est elle-même garantie contre toute erreur d'identification. Cela revient à soutenir, autrement dit, qu'on ne peut pas, lorsqu'on ressent une certaine douleur, se tromper sur le fait qu'on ressent soi-même (« comme sujet ») cette douleur. C'est cette distinction entre deux types de justification des prétentions à la connaissance de soi, plutôt que la nature des prédictats utilisés dans une attribution de connaissance de soi, ou que l'utilisation du pronom « je » comme sujet dans cette attribution, qui détermine semble-t-il la nature particulière de certaines pensées *de se*. Contrairement à ce que Wittgenstein et Anscombe semblent parfois soutenir, le fait qu'un sujet s'autoattribue une propriété purement mentale en utilisant l'expression « je » en position de sujet de l'attribution ne suffit pas à assurer le caractère PEI de la pensée *de se* correspondante. Considérons ainsi la situation suivante : un neurologue spécialiste de la douleur décide de profiter d'une carie très douloureuse pour se livrer sur lui-même à une expérience de sciences cognitives. Il commence par anesthésier localement la dent douloureuse, de sorte qu'il ne puisse plus ressentir aucune douleur en première personne. Pendant la durée de l'anesthésie, il enregistre la stimulation de ses propres fibres-C. En raison de l'allure de cet enregistrement, il énonce :

(14) En ce moment, j'ai mal.

L'autoattribution semble correcte, mais elle n'exprime certainement pas une pensée PEI. Le neurologue peut en effet, à la suite d'une erreur de manipulation dans l'expérience, tenir entre ses mains l'enregistrement des fibres-C d'un autre patient énonçant (14).

Il semble donc exister une forme de connaissance de soi possédant la caractéristique particulière de conduire les pensées *de se* qui en procèdent à être PEI. Pour emprunter l'expression de François Récanati¹, cette forme de connaissance de soi repose sur des *manières particulières d'acquérir de l'information sur soi*. Il n'est pas possible, par exemple, d'acquérir une connaissance sur soi par l'intermédiaire de la proprioception sans que cette connaissance implique une pensée PEI ; en revanche, on peut tout à fait acquérir des connaissances sur soi par l'intermédiaire de la communication ou de la vision sans que ces connaissances impliquent de telles pensées. Le critère proposé par Evans pour justifier la distinction intuitive opérée par Wittgenstein est satisfaisant. Néanmoins, il conduit à estomper la *spécificité* des pensées *de se*.

1. Fr. Récanati, *Direct Reference*, Oxford, Blackwell, 1993, p. 88.

Si l'on adopte ce critère, on doit en effet reconnaître que certaines pensées *de re*, celles qui reposent par exemple sur l'information objective acquise au travers de la perception, partagent la caractéristique d'être PEI. Considérons en effet un sujet qui attribue la propriété *P* à un certain objet, *a*. Si le jugement du sujet est fondé sur l'exercice d'une capacité à suivre l'objet à la trace au cours du temps, il n'est pas possible que son jugement soit erroné en raison d'une erreur dans l'identification. Autrement dit, si un sujet pense de façon démonstrative à un objet, ses pensées sur cet objet sont PEI ; et si elles ne le sont pas, c'est qu'il ne maîtrise par réellement de concept démonstratif de l'objet.

Nous arrivons donc à une conclusion partielle : les situations elles-mêmes qui ont motivé des auteurs comme Wittgenstein et Anscombe à accorder un statut particulier aux pensées *de se* confirment en fait la conception démonstrative de ces pensées. Ce qui explique la particularité de telles situations ne semble en effet avoir aucun rapport avec le fait qu'elles portent sur l'agent, mais plutôt avec la *façon* dont elles portent sur lui. Mais de la même manière qu'il y a des façons particulières de penser à soi qui conduisent un agent à former des pensées PEI, il y a des façons particulières de penser aux objets du monde qui le conduisent à former des pensées qui possèdent également cette propriété. Afin de déterminer s'il existe malgré tout des différences fondamentales entre les pensées démonstratives et les pensées *de se*, nous allons examiner les particularités du pronom « je ».

La règle token-réflexive

Quelles sont les relations entre la connaissance et la maîtrise de la règle token-réflexive permettant de référer à soi à l'aide du pronom « je » d'une part, et les connaissances de soi possédant pour particularité de servir de fondement aux pensées PEI d'autre part ? On exprime ainsi, de façon commune, la règle token-réflexive associée au pronom « je » : « Une occurrence de “je” réfère au producteur de l'occurrence. »

À vrai dire, l'appellation de token-réflexivité est trompeuse. Elle pourrait en effet donner à penser que l'occurrence elle-même du mot type « je » rentre, d'une façon ou d'une autre, dans la spécification du référent de l'occurrence. Ce n'est pas exact. C'est la référence au *contexte* de l'énonciation, compris comme une spécification du locuteur et du moment de l'énonciation, qui semble essentielle dans la règle. L'identité de l'occurrence du mot n'a de pertinence, dans un contexte donné, que pour autant que l'occurrence entretient en général une relation de contiguïté avec son producteur et avec le moment de sa production. Lorsqu'on connaît l'identité du locuteur et du moment de l'énonciation, on connaît en général l'identité de l'occurrence du mot. Il est tout

aussi incorrect de penser que la fonction de la règle est de fournir une condition descriptive permettant d'identifier le référent d'une utilisation de « je ». Comme le remarque Ruth Gareth Millikan, la fonction d'une expression indexicale ne peut pas être d'indiquer qu'un certain type de relation existe entre l'occurrence de l'expression et son référent :

Pour interpréter un indexical, on doit posséder une connaissance préalable de l'entité qui se trouve dans la relation d'adaptation associée à l'occurrence de l'indexical – on doit connaître cette entité avant le moment de l'énonciation. On doit déjà savoir à la fois que ce référent existe, et connaître la façon dont il se trouve relié à l'occurrence, donc à l'interprète. Il ne s'agit pas de quelque chose que l'on découvre en interprétant l'indexical, mais de quelque chose que l'on doit préalablement connaître afin de l'interpréter. Ainsi, une occurrence de « je » ne me dit pas qui est le producteur de l'occurrence, par exemple, Alvin. C'est l'inverse : si je dois pouvoir comprendre une occurrence de « je », il faut que je sache au préalable qui est l'énonciateur¹.

La convention associée au mot « je », si les remarques de Millikan sont correctes, exprime une condition relationnelle qui doit être satisfaite pour qu'une occurrence du mot possède un référent, et qui plus est, cette condition doit être reconnue comme telle par les participants à une conversation préalablement à l'énonciation. Il s'agit, autrement dit, de la spécification d'une présupposition de l'expression type. Ce que nous dit la règle associée à « je », c'est qu'un locuteur employant cette expression ne peut le faire qu'avec l'intention préalable de référer à lui-même à l'aide de l'occurrence de l'expression, au moment de l'occurrence. Une telle expression ne peut être utilisée correctement qu'avec une telle intention, et qu'à condition que l'identité du locuteur, au moment de l'énonciation, soit claire pour tous les participants de la conversation.

La règle token-réflexive ne permet donc d'identifier le producteur d'une occurrence que dans des situations parfaitement anormales de communication. Dans les situations normales, la condition relationnelle qu'elle exprime doit être tenue pour acquise par le locuteur et par ses interlocuteurs. De prime abord, on peut douter que l'analyse de cette règle puisse conduire à un véritable éclaircissement philosophique de la notion de connaissance de soi. Considérons en effet la situation suivante, très librement inspirée d'Anscombe². Dans une communauté linguistique imaginaire, les locuteurs du français emploient le pronom « je » pour parler de la personne qu'ils voient lorsqu'ils reconnaissent leur apparence dans une image – qu'il s'agisse d'un reflet sur un miroir, d'une photographie, d'une peinture ou d'un film. Les agents de cette communauté, cependant, sont persuadés (à tort, bien entendu) que de telles images

1. R. G. Millikan, « The myth of the essential indexical », *Nous*, 24, 1990, p. 723-734.

2. E. Anscombe, art. cité.

représentent un double fantomatique et non eux-mêmes. Ils disposent en revanche d'un pronom personnel, « Do », qui joue le même rôle que notre pronom « je ». De tels usages du pronom « je » sont parfaitement conformes à la règle token-réflexive : les locuteurs n'utilisent des occurrences du pronom « je » que lorsqu'ils ont l'intention de parler d'eux-mêmes – quoiqu'ils ne sachent pas qu'il s'agit d'eux-mêmes « comme sujets ». Mais ils n'éclaireraient nullement le type de connaissance de soi mis en évidence par Wittgenstein et Anscombe¹. On remarquera, en particulier, que les pensées qui seront normalement exprimées à l'aide d'occurrences de « je » ne seront pas des pensées PEI : il est en effet toujours possible de commettre une erreur d'identification de soi lorsqu'on reconnaît sa propre image sur une représentation picturale.

Cette difficulté peut néanmoins être surmontée si l'on tient compte de l'ambiguïté de l'expression : « avoir l'intention de référer à soi-même ». Convenons d'analyser la règle token-réflexive comme exprimant une présupposition du locuteur. Selon une telle analyse, employer le pronom « je » conformément à la règle consiste à avoir l'intention de référer à un objet *x* en tant que locuteur de l'énonciation, tout en pensant que *x* n'est autre que soi-même, et en pensant que cette croyance est partagée par les interlocuteurs. Un locuteur qui suit la règle token-réflexive produit donc toujours une occurrence du pronom avec l'intention de référer à lui-même. Or, selon une lecture de cette attribution d'intention référentielle, un locuteur ne peut posséder une telle intention qu'à condition de posséder également une connaissance de soi fondée sur des pensées PEI. On peut forcer la lecture en question en employant le symbole introduit par Castañeda, et en écrivant que le locuteur doit avoir l'intention de référer à lui-même². Mais ce n'est pas nécessaire. Il existe en effet en français une construction qui permet de ne pas forcer l'interprétation voulue : la construction infinitive. Formulons de nouveau la règle token-réflexive à l'aide de cette construction. On dira alors qu'un locuteur qui suit la règle produit une occurrence du pronom avec l'intention de référer à *x en sachant être x*. Il existe un contraste important entre les deux formulations de la règle. On peut dire qu'un agent utilise un symbole avec l'intention de référer à lui-même lorsqu'il a l'intention de référer à *x*, que *x* se trouve être lui-même, mais qu'il ne le sait pas. En revanche, on ne peut pas dire dans une telle situation que

1. Pour un argument plus développé allant dans le même sens, voir J.-L. Bermudez, *The Paradox of Self-Consciousness*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 1998, chap. I.

2. Rappelons que selon cet auteur, il existe un symbole dans la forme logique des énoncés au discours indirect qui permet de rapporter les pensées que les agents exprimeraient, au discours direct, en employant le pronom de première personne. On remarquera cependant qu'il serait circulaire de faire appel à l'hypothèse de l'existence d'un tel symbole pour expliquer les particularités de la règle token-réflexive, puisque les propriétés du symbole « lui-même* » doivent être décrites à l'aide du mot « je ».

l'agent a l'intention de référer à x en sachant être x^1 . Aucune autre construction que la construction infinitive ne permet de formuler la règle token-réflexive d'une façon qui jette un éclairage satisfaisant sur les pensées impliquées dans le type de connaissance de soi identifié par Wittgenstein et Anscombe. Ré-introduire une référence réflexive au token du pronom, en particulier, ne permet pas de sortir de l'ornière que nous discutons. Considérons ainsi la formulation suivante de la règle : un agent utilisant le pronom « je » en suivant la règle token-réflexive réfère à lui-même en vertu du fait qu'il sait qu'il est le producteur du token. De deux choses l'une : ou bien on donne la lecture infinitive à l'expression « il sait qu'il est le producteur du token », c'est-à-dire la lecture correspondant à l'expression « il sait être le producteur du token » – cela revient à admettre ma proposition –, ou bien on donne une lecture qui ne correspond pas nécessairement à la lecture infinitive – mais dans ce cas, une situation du type de celle qui se trouve décrite plus haut n'est pas exclue par la règle.

Connaissance de soi et autoattribution de propriétés

Les constructions infinitives s'interprètent de façon élégante à l'aide de la théorie des propriétés développée par David Lewis². Lewis soutient que les propositions, conçues comme des ensembles de mondes possibles, c'est-à-dire comme des types de situations, ou encore comme des conditions de vérité, ne permettent pas de représenter adéquatement l'intentionnalité des états mentaux, du moins pour autant que ceux-ci sont dirigés tout autant vers des objets que vers le monde comme totalité de faits : « Je l'ai dit, écrit-il, les mondes doxastiquement accessibles donnent le contenu du système de croyances d'un agent en tant qu'il porte sur le monde ; mais toutes les croyances ne portent pas sur le monde³. » Il a proposé une expérience de pensée illustrant ce point :

Considérez le cas des deux dieux. Ils habitent tel monde possible, et ils savent exactement de quel monde possible il s'agit. Ils connaissent donc toutes les propositions qui sont vraies dans ce monde. Pour autant que la connaissance soit une attitude propositionnelle, ils sont omniscients. Pourtant, je peux les imaginer comme souffrant d'une forme d'ignorance : aucun des deux ne sait lequel des deux il se trouve être. Ils ne sont pas

1. Voir G. Chierchia, « Anaphora and attitudes *de se* », in R. Bartsch *et al.* (dir.), *Language in Action*, Amsterdam, Foris, 1990. On doit à cet auteur la démonstration du fait que les pensées en première personne du type identifié par Wittgenstein et Anscombe peuvent être rapportées de façon non ambiguë au discours indirect à l'aide de constructions infinitives.

2. Cf. D. Lewis, « Attitudes *de dicto* and *de se* », *The Philosophical Review*, 88, 1979, p. 513-543, repris in *Philosophical Papers*, vol. I, Oxford-New York, Oxford University Press, 1983, et in *On the Plurality of Worlds*, Oxford, Blackwell, 1986.

3. D. Lewis, *On the Plurality of Worlds*, op. cit., p. 28.

exactement identiques. L'un vit au sommet de la montagne la plus haute et distribue de la manne ; l'autre vit au sommet de la montagne la plus froide, et projette des éclairs. Aucun des deux ne sait s'il vit sur la montagne la plus haute ou sur la montagne la plus froide ; ni s'il distribue de la manne, ou des éclairs¹.

Les deux dieux possèdent une base de données complète sur le monde. Ils savent exactement quelles sont les propositions qui sont vraies, et ils les connaissent toutes. En revanche, il leur manque précisément les connaissances que nous exprimerions par des indexicaux. Ils ne savent pas qui ils sont, ni où ils sont, ni, s'ils agissent, à quel moment se situe leur action.

Autrement dit, le premier dieu sait qu'il existe un dieu unique, possédant tel ensemble de propriétés, sur le sommet de la montagne la plus haute. Mais il ne sait pas qu'il se trouve perché *lui-même* sur le sommet de la montagne la plus haute. Il existe manifestement une différence importante, du point de vue de l'agent, ou selon sa perspective, entre se trouver sur la montagne la plus haute et se trouver sur la montagne la plus froide. Mais cette différence de point de vue ne peut pas être capturée par une différence dans le contenu propositionnel des croyances des agents.

En raison de l'existence de telles situations, Lewis propose de considérer les objets des croyances non comme des propositions, mais plutôt comme des propriétés. Il définit une propriété comme l'ensemble des individus qui la possèdent. Dans le cadre ontologique de sa théorie, un individu ne peut habiter dans plus d'un monde possible. Mais on peut généraliser son concept de propriété en abandonnant cette hypothèse, à condition de redéfinir les propriétés comme des ensembles de couples individus/mondes. Revenons maintenant au cas considéré par Lewis. Celui-ci décrit l'ignorance des dieux comme une hésitation portant sur les propriétés qu'ils doivent s'autoattribuer :

Si les deux dieux en venaient à apprendre qui était qui, ils sauraient plus qu'ils ne savent pour le moment. Mais ils ne connaîtraient pas plus de propositions : il n'y en a pas plus à connaître. Ils s'autoattribueraient plutôt plus des propriétés qu'ils possèdent effectivement².

Dans le cadre d'une théorie traditionnelle du contenu, où les états épistémiques sont identifiés à l'aide d'ensembles de mondes possibles, la relation du sujet à une proposition est réduite à une relation du sujet à un ensemble d'alternatives possibles de la réalité – les différents états possibles du monde compatibles avec ses connaissances. Si l'on décide d'identifier les états épistémiques à l'aide de propriétés, la relation fondamentale devient une relation à un ensemble d'individus centrés sur des mondes. Lewis la nomme relation *d'autoattribution*,

1. D. Lewis, *Philosophical Papers*, op. cit., p. 140.

2. *Ibid.*, p. 139.

mais elle n'est pas plus mystérieuse que la relation, plus classique, à des propositions. Intuitivement, on peut dire que s'autoattribuer une propriété revient à se concevoir comme appartenant à un ensemble d'individus possibles partageant une perspective donnée sur la réalité.

Lewis soutient également qu'une théorie de l'identification des états mentaux fondée sur les propriétés peut être vue comme une généralisation de la théorie propositionnelle, plutôt que comme une alternative incompatible avec cette théorie. Considérons une perspective donnée, et l'ensemble d'alternatives doxastiques correspondant à cette perspective. On peut opérer une distinction, au sein de cet ensemble, entre les individus habitant des mondes dans lesquels une proposition *A* donnée est vraie, et ceux qui habitent des mondes dans lesquels *A* est fausse. De la sorte, la croyance en une proposition apparaît comme un cas particulier de croyance *de se*. Selon l'interprétation que je propose, penser être *P* revient ainsi à se trouver dans une certaine relation, identifiée à l'aide du rôle fonctionnel du type *croyance*, avec la propriété ludovicienne exprimée par *P*.

Différentes façons de penser à soi-même

En règle générale, on explique la spécificité des pensées *de se* en renvoyant à des énoncés au discours direct contenant une occurrence du pronom « *je* ». La discussion que nous venons de mener montre que cette stratégie, bien que justifiée, n'est pas complète : il existe une façon plus fondamentale de caractériser ces pensées que de renvoyer à de tels usages. Je soutiendrais en effet qu'il existe non pas deux sortes de pensées *de se*, mais trois sortes de telles pensées.

Jusqu'ici, nous avons distingué deux types de pensées *de se* pour des raisons épistémiques. Les pensées du premier type, comme celles du second type, portent sur l'agent qui possède la pensée. Mais dans un cas, il est possible que l'agent se trompe sur l'objet de sa pensée en raison d'une erreur d'identification, ce qui n'est pas le cas dans l'autre : les pensées du premier type sont PEI. Il faut souligner l'existence d'un débat portant précisément sur les bases de la distinction entre les deux sortes de pensées. Pour Wittgenstein et Anscombe, c'est la structure des pensées qui doit permettre d'opérer la distinction. Selon ces auteurs, les pensées du premier type n'ont pas une structure référentielle : une pensée *de se* du premier type ne doit pas se comprendre comme la prédication d'une propriété à un certain objet auquel il serait fait référence. C'est la source de la thèse d'Anscombe d'après laquelle le pronom « *je* » n'est pas une expression référentielle. De fait, si l'on admet que les pensées de la première sorte ne sont en général pas référentielles, il devient très tentant d'attribuer l'origine de cette particularité à la signification du pronom « *je* ». La thèse

d'Anscombe a fait l'objet de critiques nombreuses¹. Je me contenterai de noter qu'une telle position contredit le principe de compositionnalité. On voit mal comment A et B peuvent dire la même chose à l'aide de (15) et (16) si le pronom « je » ne réfère pas à A :

- (15) J'ai raison.
- (16) Oui, tu as raison.

D'autre part, il semble que *certains* raisonnements en première personne, faisant intervenir des occurrences du pronom « je », presupposent une capacité à se réidentifier soi-même au cours du temps comme un objet, exactement de la même façon qu'un raisonnement faisant intervenir une expression référentielle quelconque presuppose une telle capacité de l'agent relativement à l'objet auquel il pense. Ainsi :

- (17) Il y a trois ans, j'avais rangé un livre de Quine dans ce placard. Depuis, je n'ai plus ouvert ce placard. Donc si je l'ouvre, j'y trouverai le livre de Quine.

C'est précisément pour éviter de faire reposer la distinction entre les deux types de pensées *de se* sur le critère de la non-référentialité que des auteurs comme Shoemaker et Evans ont introduit un critère épistémique de distinction. Du coup, l'idée d'un critère purement sémantique a été abandonnée. Il me semble pourtant que la conception ludovicienne des contenus de pensées doit se comprendre comme un prolongement des intuitions de Wittgenstein et d'Anscombe. Au cœur de la conception de Lewis se trouve en effet une opposition entre deux façons pour une pensée de concerner un objet. La pensée peut concerner l'objet si ce dernier appartient de façon essentielle à son contenu parce qu'on y a fait référence – c'est le cas des propositions singulières, que l'on peut identifier à des séquences contenant des objets, des propriétés, et éventuellement des relations entre les objets. Mais une pensée peut aussi concerner un sujet pour autant que celui-ci s'autoattribue le contenu de pensée. En ce sens, toute pensée concerne l'agent qui la possède. Afin de saisir ce contraste, considérons les deux contenus d'intention suivants :

- (18) Avoir l'intention que Pierre me donne le poste.
- (19) Avoir l'intention d'attraper la balle.

Ces deux intentions me concernent, mais, semble-t-il, pas exactement de la même façon. Former la première intention presuppose une capacité à référer à moi-même comme à un objet parmi d'autres objets du monde. Mais la formation

1. Voir par exemple, pour une synthèse, I. Brink, *The Indexical "I" : The First Person in Thought and Language*, Dordrecht, Kluwer, 1997, p. 21.

de la seconde intention ne présuppose *pas* une telle capacité. Comme le souligne Wittgenstein, les pensées comportant un élément référentiel présupposent une certaine capacité récognitionnelle. Un sujet ne peut référer à un objet que pour autant qu'il demeure capable de le suivre à la trace, et sa tentative de référence est donc toujours susceptible d'échec : une intention référentielle peut se trouver mise en échec lorsqu'un agent a incorrectement identifié l'objet auquel il veut faire référence. Mais les intentions du type de (19) ne peuvent *en aucun cas* échouer à porter sur l'agent qui les a formées.

Lorsqu'un agent forme une intention du type de (18), il présuppose être relié informationnellement à un objet qu'il pense être lui-même. Le contenu de l'intention est fonction de l'information dont il pense disposer en provenance de l'objet en question. Dans une situation un peu inhabituelle, un agent peut penser avoir formé une intention du type de (18), tout en se trompant. Considérons ainsi la situation de Rudolf, en convalescence après un accident grave qui l'a rendu amnésique. Rudolf, qui déteste perdre du temps, profite de son séjour à l'hôpital pour relire les comptes de l'entreprise où il travaille. Mais il suppose à tort être Jean plutôt que Rudolf. En fonction des comptes, il forme l'intention que Pierre donne à Jean un certain poste ; et comme il pense être Jean, il pense avoir formé l'intention (18). En réalité, ce n'est pas l'intention qu'il a formée, car les présuppositions de la formation d'une telle intention ne sont pas satisfaites dans la situation décrite. On remarquera qu'il n'a pas non plus formé l'intention que Pierre donne le poste à Jean ; si l'on voulait décrire correctement le contenu de sa pensée, il faudrait sans doute le faire ainsi : d'une certaine personne, qu'il pense (à tort) être lui-même, il a l'intention que Pierre lui donne le poste.

En revanche, il est absolument impossible qu'une intention du type de (19) échoue à porter sur l'agent. Or, il semble clair qu'une présupposition référentielle peut toujours ne pas se trouver satisfaite. Il en découle que la formation d'une pensée telle que (19) ne possède *aucune* présupposition référentielle : il n'est pas nécessaire qu'un agent soit capable de référer à lui-même comme à un agent parmi d'autres agents pour pouvoir former une telle pensée. De façon plus intéressante, la formation d'une telle pensée portera sur l'agent même dans des conditions, anormales, où celui-ci se révélerait incapable de se réidentifier dans un certain ensemble d'objets.

Récapitulons les trois sortes de pensées *de se* que nous venons de distinguer. En premier lieu, une pensée peut porter sur l'agent de façon entièrement non intentionnelle, simplement en raison de faits contextuels ignorés de celui-ci. C'est le cas, par exemple, des croyances exprimées par des phrases contenant des expressions référentielles de troisième personne, qui se trouvent référer sans que l'énonciateur le sache à l'énonciateur lui-même. Ainsi, la croyance

exprimée par (20) est une croyance *de se* si l'homme auquel l'agent fait référence n'est autre que lui-même :

- (20) Cet homme ne sera jamais élu président. Il a l'air stupide.

On remarquera cependant que l'agent, en énonçant (20), ne présuppose pas être l'individu auquel il fait référence.

En second lieu, une pensée peut porter intentionnellement sur un agent au travers d'un acte de référence. Les pensées qui sont exprimées à l'aide du pronom « je » appartiennent à cette catégorie. Lorsqu'un agent exprime une telle pensée, il fait bel et bien *référence* à lui-même à l'aide de son usage du pronom. Mais l'usage en question implique une certaine présupposition : l'agent présuppose être identique à l'objet auquel il manifeste une intention de référer à l'aide du pronom. Puisqu'une présupposition référentielle se trouve systématiquement déclenchée par de tels usages, on peut toujours concevoir des situations dans lesquelles les présuppositions ne sont pas satisfaites, et donc dans lesquelles une pensée propositionnelle n'est pas véritablement exprimée (ou formée) par l'agent. Considérons ainsi l'énoncé suivant :

- (21) J'ai mal aux dents.

Il s'agit de l'exemple type, selon Wittgenstein et Anscombe, d'une pensée PEI ; pourtant, comme nous l'avons vu plus haut, l'énoncé de (21) déclenche bel et bien une présupposition référentielle : l'énonciateur présuppose être relié, par un lien informationnel, à une entité, il présuppose être identique à cette entité, et lui attribue une propriété, « avoir mal aux dents ». Une telle présupposition peut ne pas se trouver satisfaite : ainsi, je peux former la pensée (21) en observant ce que je pense être mes propres réactions sur un écran vidéo, mais en commettant une erreur d'identification. Contrairement à ce que certains philosophes ont pu soutenir, il semble qu'aucun prédicat n'exclut la possibilité de telles erreurs d'identification, lorsqu'il se trouve combiné au pronom de la première personne. Cela tient selon moi simplement au caractère référentiel du pronom : comme toute autre expression référentielle, le pronom permet d'exprimer des pensées essentiellement prédictives, et déclenche donc des présuppositions référentielles qui peuvent se trouver mises en échec.

Enfin, certaines pensées *de se* portent sur l'agent sans que cette *sui-référentialité* passe par un acte explicite de référence à soi-même. Il s'agit de pensées qui concernent l'agent en un sens précis : leurs conditions de satisfaction ne peuvent être spécifiées qu'en faisant référence à l'agent ; ou, pour le dire autrement, l'agent fait essentiellement partie des conditions de satisfaction. Néanmoins, cette référence a lieu uniquement dans le métalangage permettant de décrire le contenu de ces pensées : l'agent lui-même ne réfère pas à lui-même.

Ces pensées peuvent être adéquatement rapportées à l'aide de constructions infinitives, telles que (22) ou (23) :

- (22) Avoir l'intention de saisir le verre.
- (23) Croire être président de la République.

Supposons qu'un agent, Pierre, forme l'intention du type correspondant à (22). Pierre lui-même appartient essentiellement aux conditions de satisfaction de l'intention : l'intention de saisir le verre formée par Pierre n'est en effet satisfaite qu'à condition que Pierre, et nul autre que lui, saisisse le verre. Néanmoins, la formation de l'intention décrite en (22) n'a pas pour condition la satisfaction préalable d'une présupposition référentielle.

Nous retrouvons, dans cette discussion, une distinction influente introduite par John Perry dans une série d'articles, entre deux sortes de pensées *de se*¹. Perry considère qu'on peut distinguer entre les pensées *de se* dans lesquelles l'agent se représente explicitement lui-même, et celles dans lesquelles l'agent, quoique partie constitutive du contenu de la pensée, n'est pas explicitement représenté mentalement. Il nomme *homomorphes* les pensées *de se* du premier type, et *non homomorphes* les pensées du second type. Cette distinction repose sur la prise en considération du véhicule représentationnel des pensées, et de sa structure : lorsqu'un élément du véhicule représentationnel d'une pensée correspond à chaque élément du contenu propositionnel de la pensée, Perry parle de représentation homomorphe. Une représentation est non homomorphe lorsqu'un élément de son contenu – par exemple, une entité à laquelle on doit nécessairement faire référence dans le métalangage pour décrire le contenu – n'est explicitement représenté par aucun élément de la représentation².

La distinction entre représentations homomorphes et non homomorphes est l'analogue, dans le domaine de la pensée, de celle que Perry développe dans « *Thought without representation* » entre constituants articulés et constituants inarticulés du contenu d'un énoncé linguistique. Selon Perry, un constituant d'un contenu linguistique est inarticulé lorsqu'il est impossible d'évaluer la vérité de l'énoncé sans faire référence à ce constituant, et lorsque aucun constituant syntaxique ne correspond dans la forme grammaticale de surface de la phrase à ce constituant. On a pu soutenir que certains types d'énoncés linguistiques manifestaient de façon systématique cette forme d'inarticulation.

1. Voir J. Perry, « Self-knowledge and self-representation », in *Proceedings of IJCAI-85*, 1985, p. 1238-1242, et « Thought without representation », in *Supplementary Proceedings of the Aristotelian Society*, 60, 1986, p. 137-152. Voir également H. Mellor, « I and now », *Proceedings of the Aristotelian Society*, 89, 1988-1989, p. 79-94, pour un point de vue proche de celui de Perry.

2. Cf. J. Perry, « Self-knowledge... », art. cité.

Considérons ainsi les énoncés :

- (24) Il pleut.
- (25) Il est 5 heures de l'après-midi.
- (26) Le musée est à gauche de la cathédrale.

Les propositions exprimées en contexte par ces énoncés semblent comporter, dans chaque cas, un paramètre qui n'est pas représenté dans la forme syntaxique de surface des phrases considérées :

- (24) ne peut être évaluée que si l'on connaît le lieu où il est dit pleuvoir ; mais aucun morphème ne représente le lieu dans la phrase énoncée ;
- (25) ne peut être évaluée que si l'on connaît le fuseau horaire concerné ; mais aucun morphème n'a pour fonction de représenter le fuseau horaire dans la phrase ;
- (26) ne peut être évaluée que si l'on sait qui prononce la phrase, et surtout à partir de quelle perspective ; mais cette perspective n'est explicitement représentée par aucun élément.

De tels exemples sont difficiles à interpréter. Le critère permettant à Perry de distinguer entre les énoncés qui articulent de façon complète leur contenu et ceux qui ne l'articulent pas s'avère être en effet de nature syntaxique. Or, on sait qu'il n'est pas nécessaire qu'un constituant syntaxique d'un signe linguistique soit réalisé phonologiquement pour que ce constituant existe. Puisqu'on a une excellente raison sémantique de faire l'hypothèse de l'existence de constituants syntaxiques à un niveau de description – par exemple, au niveau de la forme logique – non exprimés phonologiquement, un partisan de l'hypothèse des constituants inarticulés, pour l'interprétation de (24), (25) et (26), doit donc développer une argumentation strictement syntaxique permettant d'exclure l'existence de tels constituants.

La théorie de l'inarticulation développée par Perry part donc des relations entre certaines représentations, considérées dans leur forme, et les contenus de ces représentations – qu'il s'agisse de représentations mentales ou de représentations linguistiques. Plutôt que d'entrer dans le débat complexe que ces travaux ont suscité, je soutiens qu'on peut justifier la distinction entre les types de pensées *de se* esquissée plus haut à partir de distinctions différentes de celles que Perry opère. Plutôt que de partir des relations entre la forme des *représentations* et leur contenu, je propose de distinguer directement entre des *contenus* possédant différentes formes. Il me semble en effet possible d'attribuer une structure aux contenus d'information indépendamment des véhicules représentationnels éventuels de ces contenus. Pour ce faire, je propose de prendre comme point de départ la distinction, opérée par Brentano et Marty, entre jugements catégoriques et jugements thétiques. Selon ces auteurs,

il convient de distinguer entre deux types de jugements. Les jugements du premier type – les jugements catégoriques – possèdent une structure sujet/prédicat. Ils font intervenir deux types d'actes : un acte d'identification de l'objet du jugement et un acte qui consiste en l'affirmation, ou en la négation, que la propriété exprimée par le prédicat du jugement s'applique bien à l'objet identifié. En revanche, les jugements du second type, les jugements théthiques, ne consistent qu'en un seul acte, qui ne prend pas la forme *S est P*, mais plutôt la forme *P est*. Il existe un débat complexe, dans la littérature linguistique, sur la question de savoir dans quelle mesure cette distinction possède ou non une pertinence dans l'étude empirique de la sémantique des langues naturelles¹. Je voudrais simplement faire remarquer ici que les pensées *de se* que nous avons discutées plus haut possèdent une structure théthique plutôt que catégorique. Je ne veux pas dire par là que les énoncés linguistiques permettant d'exprimer ces pensées possèdent une telle structure. Reconsidérons ainsi le jugement (8) :

(8) J'ai mal aux dents.

Ce jugement contient un acte de référence accompli à l'aide du pronom de première personne. Comme je l'ai souligné plus haut, on peut vérifier l'existence d'une telle présupposition référentielle en constatant que le jugement peut se révéler inapproprié dans certaines circonstances – les circonstances dans lesquelles le locuteur s'est incorrectement identifié lui-même, et profère son énoncé sur la base d'une telle identification incorrecte. Il n'en va cependant pas de même de l'autoattribution de la propriété d'avoir mal aux dents, par un agent, à un moment *t* donné. Le contenu d'une telle pensée doit être décrit non par une phrase complète, comportant une expression référentielle, mais plutôt par une expression à l'infinitif comme :

(8') Avoir mal aux dents.

De tels contenus *de se* peuvent être formés par un sujet sans qu'une référence identifiante à une entité soit présupposée. On notera qu'ils peuvent posséder un rôle épistémique – c'est le cas de toutes les pensées qui concernent nos propres émotions, ou l'état général de notre corps, du type de (8'#) – mais aussi un rôle conatif. À vrai dire, les intentions *de se* théthiques jouent un rôle absolument fondamental dans l'action. Pour agir, il faut en effet être capable de mouvoir son propre corps. On peut nommer les intentions d'accomplir ces mouvements – l'intention de marcher dans telle ou telle direction, de prendre

1. Cf. S. Y. Kurodo, « The categorical and the thetic judgements reconsidered : Evidence from Japanese syntax », *Linguistic Inquiry*, 3, 1972, p. 269-320, ainsi que la présentation synthétique dans K. Lambrecht, *Information Structure and Sentence Form*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, en part. p. 137-146.

tel ou tel objet, de porter le regard à droite ou à gauche, de prononcer telle ou telle phrase – des « intentions de base », ou des « intentions dans l'action ». Puisqu'elles portent sur des types de mouvement du corps de l'agent, ces intentions ont toujours un contenu *de se*. Mais elles ne présupposent aucune référence identifiante, de la part de l'agent, à cet objet particulier qu'est son propre corps.

La spécificité de la première personne

Le but de cet article était de déterminer si, oui ou non, les pensées égocentriques possédaient une spécificité réelle. Nous avons vu d'abord que la propriété d'immunité aux erreurs d'identification ne permettait pas de conclure à l'existence d'une telle spécificité. En conséquence, j'ai essayé de défendre un nouveau critère de distinction, qui me semble refléter assez fidèlement les intuitions de Wittgenstein. L'idée fondamentale que nous avons discutée est la suivante : certaines pensées portent sur l'agent qui les pense sans l'intermédiaire d'un acte de référence de sa part ; en revanche, lorsqu'une pensée d'un agent porte sur une entité objective différente de lui-même, c'est toujours au travers d'un acte de référence. Autrement dit, certaines pensées *de se* possèdent bien des propriétés très spécifiques : on peut les entretenir sans que soit présupposée une quelconque référence identifiante à une entité. D'autre part, ces pensées possèdent un rôle sémantique tout à fait fondamental, puisque nous avons montré qu'il faut impérativement les faire intervenir dans la formulation correcte de la règle token-réflexive qui spécifie la signification du pronom « je ». Il faut donc conclure que le modèle démonstratif des pensées en première personne est incorrect, ou en tout cas insuffisant. Certaines pensées *de se* peuvent être entretenues sans reposer d'aucune façon sur l'exercice d'une capacité du sujet à suivre sa propre trace au cours du temps.

Afin de confirmer cette thèse, considérons, à la suite de John Campbell, le comportement particulier des pensées en première personne dans les inférences¹. Campbell remarque qu'afin qu'un raisonnement faisant intervenir un démonstratif semble valide à un agent, il faut qu'une condition soit remplie. L'inférence suivante, par exemple, ne semblera correcte à l'agent qu'à la condition qu'il ait exercé une unique capacité à suivre à la trace une certaine entité au travers de ses utilisations de l'expression « cet oiseau » :

(27) Cet oiseau est P.

Cet oiseau est Q.

Donc, cet oiseau est P et Q.

1. Cf. J. Campbell, *Past, Space and Self*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 1994.

Même si, de fait, les occurrences de l'expression « cet oiseau » dénotent une unique entité dans le contexte du raisonnement, celui-ci semblera incorrect à un agent dès lors qu'il n'aura pas exercé correctement la capacité à suivre à la trace l'entité dont il est question. Par exemple, il ne considérera pas le raisonnement comme correct s'il pense percevoir un premier oiseau, puis un second oiseau différent du premier.

Considérons, en revanche, un raisonnement formulé en première personne :

(28) Je suis P.

Je suis Q.

Donc je suis P et Q.

Campbell remarque à juste titre qu'un tel raisonnement ne peut jamais sembler incorrect à un agent : accepter les prémisses conduit nécessairement à accepter la conclusion, et ce quel que soit l'état de confusion mentale de l'agent. On peut expliquer de façon simple cette caractéristique des raisonnements en première personne dans le cadre de l'approche présentée ici. En vertu de la règle token-réflexive, un agent qui produit une occurrence du pronom « je » présuppose de faire référence à une entité *x* au travers de cette occurrence, et d'être cette entité. Dans un raisonnement tel que (28), un agent doit donc présupposer que la première occurrence de « je » fait référence à une certaine entité, tout en pensant être cette entité, et que la seconde fait également référence à une certaine entité qu'il pense être. Mais il est rigoureusement impossible de penser être *x*, de penser être *y*, et de penser que *x* n'est pas *y*. Cette explication a le mérite de mettre en évidence la caractéristique des pensées *de se* qui les distingue des pensées portant sur des objets différents de l'agent : il n'est pas nécessaire de suivre une certaine entité à la trace pour pouvoir continuer à penser à soi-même au travers du temps comme à un unique objet.

Indexicalité et ineffabilité

Jérôme DOKIC

Introduction

L'une des questions centrales de la philosophie de l'esprit et des sciences cognitives récentes est celle de savoir s'il est nécessaire d'introduire la notion de *contenu non conceptuel* pour rendre compte d'une variété de phénomènes ayant trait à la cognition, comme la manière dont le monde se présente à nous dans l'expérience sensorielle, les pensées rudimentaires des créatures qui ne possèdent pas la faculté de langage, ou les processus subpersonnels de traitement de l'information¹. Il ne faut pas s'attendre à ce qu'une notion univoque de contenu non conceptuel soit en jeu dans tous les exemples cités. La notion spécifique de contenu non conceptuel qui m'intéresse ici est celle que l'on invoque parfois pour décrire les relations qui unissent, sur le plan personnel, l'expérience sensorielle au jugement de perception.

Le paradigme d'un contenu est celui d'une attitude propositionnelle comme le jugement. Le contenu d'un jugement détermine des *conditions de vérité*. Toutefois, comme Frege l'a montré, la définition du contenu doit également tenir compte de la *manière* dont ces conditions sont saisies par le sujet. Les

1. La littérature sur la notion de contenu non conceptuel est aujourd'hui considérable. On peut retenir J.-L. Bermúdez, *The Paradox of Self-Consciousness*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 1998 ; J. Bouveresse, *Langage, perception et réalité*, Nîmes, Chambon, 1995, t. I ; B. Brewer, *Perception and Reason*, Oxford, Oxford University Press, 1999 ; T. Crane, « The non-conceptual content of experience », in T. Crane (éd.), *The Contents of Experience*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, p. 136-157 ; G. Evans, *The Varieties of Reference*, Oxford, Clarendon Press, 1982 ; J. McDowell, *Mind and World*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1994, 2^e éd. 1996 ; et C. Peacocke, *A Study of Concepts*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 1992, et « Does perception have a nonconceptual content ? », *Journal of Philosophy*, 98, p. 239-264. Voir aussi J. Dokic et É. Pacherie, « Shades and concepts », *Analysis*, 61/3, 2001, p. 193-201.

mêmes conditions de vérité peuvent être associées à différents modes de présentation. Le contenu d'un jugement est donc cette articulation de concepts (au sens non frégién de « concept ») qui constitue ou contient le mode sous lequel un certain état de choses (qui correspond aux conditions dans lesquelles le jugement est vrai) est présenté au sujet pensant.

Certains philosophes considèrent que la notion de contenu conceptuel ne permet pas de rendre compte de la manière *spécifique* dont le monde se présente à nous dans la perception. Gareth Evans, dont les travaux restent une référence majeure sur la question du contenu non conceptuel, a avancé principalement trois considérations – d'ordre psychologique et épistémologique – en faveur de la thèse selon laquelle l'expérience sensorielle a un contenu non conceptuel. Premièrement, l'expérience est indépendante du jugement et, de manière générale, des autres attitudes propositionnelles. Elle fait partie d'un système de circulation de l'information qui précède logiquement et ontogénétiquement l'activité conceptuelle. Deuxièmement, il peut être nécessaire d'expliquer le comportement spatial motivé par une expérience visuelle en attribuant à celle-ci un contenu qui ne peut pas être spécifié par des concepts dont disposerait l'organisme percevant. Enfin, le grain phénoménal de l'expérience semble être beaucoup plus fin que les contenus conceptuels les plus spécifiques que nous soyons capables de saisir.

Le présent article a pour objet principal cette dernière considération. Je commencerai par rappeler la position générale de John McDowell selon laquelle le contenu de la perception est conceptuel de part en part. McDowell répond à la troisième considération d'Evans en invoquant une certaine conception de l'indexicalité, qui concerne surtout les concepts référentiels mais qu'il croit pouvoir étendre aux concepts prédictifs. Nous serons ensuite amenés à distinguer deux notions de contenu non conceptuel, de force logique inégale. Dans la deuxième partie de ma contribution, je présenterai deux arguments – l'argument de la limitation mémorielle et l'argument de la marge d'erreur – qui prolongent les remarques descriptives d'Evans sur la finesse de grain phénoménal de l'expérience perceptive. Ces arguments, dirigés contre la thèse du contenu conceptuel de l'expérience, ne sont pas entièrement satisfaisants mais contribuent à nous renseigner sur les relations entre le jugement, l'expérience et la réalité. Enfin, j'esquisserai un argument plus général en faveur du contenu non conceptuel, à partir d'une critique de la notion de concept déictique prédictif.

La thèse du contenu conceptuel de l'expérience

Chez McDowell, la thèse du contenu conceptuel de la perception est motivée principalement par des considérations épistémologiques. McDowell défend

un « empirisme minimal », selon lequel la pensée conceptuelle doit pouvoir être rapportée normativement au monde lui-même, considéré comme un ensemble de faits généralement indépendants de l'esprit. Or c'est précisément notre expérience qui assure le lien rationnel et normatif entre le jugement et la réalité. Pour que ce lien soit intelligible, l'expérience doit avoir le même type de contenu que le jugement lui-même, à savoir un contenu conceptuel. Si l'expérience avait un contenu non conceptuel ou, comme le dit McDowell à la suite de Sellars¹, en dehors de « l'espace des concepts », elle n'aurait aucune valeur épistémologique. Son contenu ne pourrait pas être repris et éventuellement critiqué sur le plan conceptuel. Il n'existerait pas pour le sujet en tant que contenu, c'est-à-dire comme une manière dont le monde se présente à nous. Pour McDowell, la thèse selon laquelle l'expérience est en dehors de l'espace des concepts conduit ou bien à une forme de cohérentisme (attribuée à Davidson) ou bien au mythe du donné dénoncé par Sellars. Dans le premier cas, la pensée conceptuelle tourne à vide sans détermination rationnelle venant de l'extérieur. Dans le second cas, on reconnaît que l'expérience doit limiter le jugement, mais on conçoit cette limitation comme étant purement causale, puisqu'une relation rationnelle ne peut s'établir qu'entre des contenus de même type, à savoir conceptuels.

Pour décrire la différence entre la perception et le jugement (qui, on vient de le voir, ne concerne pas le type de leur contenu), McDowell invoque la passivité de l'expérience, qu'il oppose à la spontanéité du jugement. C'est parce que l'expérience est réceptive que nos jugements de perception sont normalement limités par le contenu de l'expérience. Les mêmes capacités conceptuelles qui sont exercées passivement dans l'expérience peuvent être mobilisées dans le raisonnement spontané. La spontanéité est définie par McDowell comme le domaine de la compréhension et de l'explication, du contrôle rationnel de soi, de l'autocritique conceptuelle.

Selon McDowell, les considérations avancées par Evans ne légitiment pas la thèse selon laquelle la perception a un contenu non conceptuel. Premièrement, c'est parce que l'expérience est passive qu'elle est indépendante du jugement. Deuxièmement, si des états non conceptuels peuvent être invoqués dans l'explication du comportement spatial de créatures incapables de pensées conceptuelles, il en va autrement de celles qui en sont effectivement capables.

Qu'en est-il de la troisième considération, qui concerne la finesse de grain de l'expérience par rapport aux concepts dont nous pouvons disposer ? Je

1. W. Sellars, « Empiricism and the philosophy of mind », in *Science, Perception and Reality*, Londres, Routledge, 1963 ; trad. fr. F. Cayla, *Empirisme et philosophie de l'esprit*, Combas, Éclat, 1992.

présenterai les détails de cette considération, mais je commencerai par indiquer la forme générale de la position de McDowell sur ce point.

La thèse du contenu conceptuel de l'expérience implique que le sujet percevant doit pouvoir former un concept relatif à chaque élément discernable de la scène perçue, ce qui peut être exprimé de la manière suivante :

- (1) S est (visuellement) conscient de x (ou d'un F) → S possède un concept de x (ou de F)

D'après (1), on ne peut pas percevoir un particulier, ou une propriété d'un particulier, si l'on ne possède pas (et éventuellement forme) un concept approprié au particulier ou à la propriété.

Certains philosophes rejettent (1) ; Dretske¹ en est un exemple notable. Selon lui, une chose peut être différenciée dans le champ visuel, par exemple, indépendamment de la possession d'une quelconque capacité conceptuelle.

En fait, la thèse de McDowell est également plus radicale que (1), mais à l'autre extrême. Les concepts qui déterminent le contenu de la perception doivent pouvoir entièrement rendre compte de la manière spécifique dont les particuliers et les propriétés apparaissent au sujet percevant. (2) est une formulation plus précise de ce que j'appelle ici la thèse du contenu conceptuel :

- (2) S est (visuellement) conscient de x (ou d'un F) → S possède un concept de x (ou de F) et toutes les entités qui apparaissent comme tombant sous ce concept ont la même identité phénoménale.

Si x et y n'ont pas la même identité phénoménale, c'est-à-dire s'ils apparaissent différemment au sujet percevant (dans un contexte perceptif donné), alors l'expérience mobilise différents concepts pour x et pour y . Toute différence relative à la manière dont les choses apparaissent au sujet doit pouvoir être rapportée à quelque différence sur le plan conceptuel. (2) implique la thèse plus modeste (1), mais la réciproque n'est pas vraie. C'est cette seconde thèse que McDowell va développer pour répondre au problème du grain phénoménal.

Le problème du grain phénoménal

Il semble que l'on ne puisse pas spécifier exactement, c'est-à-dire sans perdre de l'information, le contenu de l'expérience sensorielle. Dans un passage bien connu de son livre *The Varieties of Reference*, Evans pose la question rhétorique de savoir si nous comprenons vraiment la suggestion selon laquelle nous avons autant de concepts de couleur qu'il y a de nuances chromatiques que

1. F. Dretske, « Conscious experience », *Mind*, 102, 1993, p. 263-283.

nous pouvons différencier [*discriminate*] par la perception visuelle¹. Dans le même esprit, Peacocke écrit :

[...] une expérience peut avoir un contenu plus fin que ce qui peut être formulé au moyen des concepts que possède le sujet. Si vous observez une chaîne de montagnes, il peut être correct de dire que vous voyez certaines d'entre elles comme arrondies, d'autres comme pointues. Mais le contenu de votre expérience visuelle est beaucoup plus spécifique que ce que cette description indique².

(Le problème du grain phénoménal concerne en principe tous les espaces qualitatifs impliqués dans l'expérience, mais je m'en tiendrai ici, suivant la plupart des protagonistes de notre débat, à l'espace des couleurs.)

La solution proposée par McDowell à ce problème se trouve aux pages 56-60 de *Mind and World*. Si nous ne disposions que de concepts descriptifs de couleur, comme « rouge foncé », « magenta » ou « bleu azur », l'observation d'Evans et de Peacocke serait triviale : l'extension d'un concept descriptif de ce type comporte des nuances de couleur sensiblement différentes. En fait, en plus de ces concepts descriptifs, nous avons le concept général de *nuance de couleur* à partir duquel nous pouvons former des concepts déictiques spécifiques du type « cette nuance de rouge » en présence perceptive d'un exemplaire de cette couleur. Ces concepts spécifiques sont des constituants authentiques de pensées complètes, comme dans « Ce morceau de tissu présente cette nuance de rouge. » Contrairement aux concepts descriptifs, leur expression linguistique complète requiert l'utilisation de l'objet perçu lui-même comme exemplaire ou échantillon de la nuance conceptualisée. La pauvreté de notre vocabulaire relatif aux couleurs est compensée par la possibilité d'utiliser un objet non strictement linguistique comme l'expression partielle de concepts chromatiques beaucoup plus spécifiques.

Dans un texte ultérieur à *Mind and World*, McDowell³ précise que les concepts déictiques du type « cette nuance de rouge », qui désignent un objet abstrait (une propriété chromatique), sont en réalité dérivés de concepts déictiques *prédictifs*, du type « *x* est coloré *ainsi* », ou simplement « *x* est *ainsi* »⁴. Ces concepts se combinent à des concepts référentiels pour former une pensée complète, comme « Ce morceau de tissu est coloré *ainsi*. » L'expression strictement linguistique d'une telle pensée étant incomplète, c'est la présence de l'échantillon coloré qui permet au sujet de la saisir au moyen de la perception.

1. G. Evans, *op. cit.*, p. 229.

2. C. Peacocke, *A Study of Concepts*, *op. cit.*, p. 111.

3. J. McDowell, « Replies to commentators », *Philosophy and Phenomenological Research*, 58/2, 1998, p. 403-431.

4. Sur les concepts déictiques prédictifs, cf. aussi J. Heal, « Indexical predicates and their uses », *Mind*, 106/424, 1997, p. 619-640.

Selon McDowell, c'est précisément la possibilité de former des concepts déictiques prédictifs qui résout le problème de la finesse de grain :

Pourquoi ne pas dire que nous avons ainsi les moyens de faire entrer des nuances de couleur dans notre pensée conceptuelle avec le même degré de précision que lorsqu'elles sont présentées dans notre expérience visuelle, de sorte que nos concepts peuvent rendre compte de couleurs de manière non moins exacte que celle avec laquelle notre expérience nous les présente¹ ?

Les concepts déictiques prédictifs permettent ainsi d'établir une correspondance biunivoque entre les plus petits éléments qualitatifs que nous sommes capables de différencier sur la seule base de l'expérience et les éléments conceptuels impliqués dans les jugements que nous pouvons former sur ces éléments.

McDowell considère que la procédure qui consiste à exploiter la présence perceptive d'un échantillon de couleur pour introduire un concept inédit est soumise à une condition cruciale. La perception d'une nuance déterminée de rouge est l'exercice d'une véritable capacité conceptuelle seulement si « la même capacité [conceptuelle] à envisager une couleur à l'esprit peut en principe persister au-delà de la durée de l'expérience elle-même² ». Pour que mon concept déictique ne soit pas entièrement absorbé par son objet, c'est-à-dire qu'il ait la distance logique nécessaire avec les nuances réelles qui tombent sous lui, il doit être possible de le saisir même après que l'échantillon a disparu du champ visuel. Si cette condition n'était pas remplie, nous nous trouverions, selon McDowell, dans une situation analogue à celle, décrite par Wittgenstein, de la personne qui déclare connaître sa taille et qui, en guise de preuve, place sa main au sommet de sa tête. Dans une telle situation, le prédicat déictique dans « Je suis grand *comme ça* » (c'est-à-dire « *x* est grand comme ça) serait un simple *flatus vocis* ; il n'exprimerait aucun *concept* attribuable au sujet.

La même capacité conceptuelle qui me permet de penser, en présence d'un morceau de tissu, « Il est coloré ainsi » doit pouvoir me permettre de penser un peu plus tard, en l'absence de l'échantillon, « Il était coloré ainsi ». Selon McDowell, cette capacité est « reconnaissance », au sens où elle me donne les moyens, au moins en principe et pendant une période limitée, de *réidentifier* la même nuance, instanciée ou non par le même morceau de tissu, à travers différents tableaux perceptifs.

1. J. McDowell, *Mind and World*, op. cit., 1994, p. 56.

2. *Ibid.*, p. 57.

Deux notions de contenu non conceptuel

Il est nécessaire de distinguer deux familles d'arguments contre la thèse du contenu conceptuel de l'expérience. Cette thèse, appliquée aux propriétés présentées dans l'expérience, comporte en effet deux composantes distinctes, que l'on peut décrire séparément de la manière suivante¹ :

1/ La connaissance ou la conscience perceptive d'une propriété (en tant qu'elle est instanciée par un objet) requiert la possession d'un critère d'identité (et donc de réidentification) approprié à la propriété.

2/ Saisir un critère d'identité approprié à une propriété revient à en posséder un concept.

Les arguments les plus courants contre la thèse du contenu conceptuel revendent une notion relativement faible de contenu non conceptuel, qui rejette la deuxième composante mais pas la première. Lorsque Dummett², par exemple, introduit la notion de « protopensée », il cherche à montrer que l'identification et la catégorisation, et les opérations corrélatives de réidentification et de reconnaissance, sont possibles à un niveau plus primitif que celui des pensées conceptuelles. Une protopensée se caractérise par le fait que son véhicule n'est pas linguistique, mais iconique (pour Dummett, un concept véritable est nécessairement incarné dans un langage). Les protopensées sont des composantes inséparables des circonstances de l'action ; elles sont véhiculées par des images qui correspondent à des traits spatiaux et dynamiques de la scène perçue. Un prédateur incapable de former des concepts peut néanmoins identifier sa proie comme étant la même que celle qu'il a déjà blessée, et ajuster son comportement en conséquence. Une différence importante entre les pensées conceptuelles et les protopensées dummettiennes, outre celle qui concerne leur véhicule, est qu'une protopensée ne peut jamais être la *conclusion* d'un raisonnement conceptuel. Elles participent à des protoinférences qui leur octroient une structure analogue à la structure logique des pensées conceptuelles, bien que l'ensemble des protopensées soit inférentiellement cloisonné par rapport au raisonnement conceptuel.

Dans la suite de cet essai, je présenterai deux arguments visant à établir une notion plus forte de contenu non conceptuel, qui rejette la première composante de la thèse du contenu conceptuel. Indépendamment de la question de savoir si la maîtrise d'un critère d'identité est une conditions *suffisante* de la possession d'un concept, on peut admettre qu'elle en est au moins une condition

1. Une troisième composante éventuelle rattache la possession d'un concept à la maîtrise d'un langage.

2. M. Dummett, *The Origins of Analytical Philosophy*, Londres, Duckworth, 1993 ; trad. fr. M.-A. Lescourret, *Les Origines de la philosophie analytique*, Paris, Gallimard, 1991, chap. xi.

nécessaire. Par conséquent, si l'on peut montrer qu'il existe une forme de représentation, ou plus précisément de présentation consciente du monde qui ne fasse intervenir aucun critère d'identité, celle-ci aurait un contenu non conceptuel en un sens beaucoup plus radical que celui visé par Dummett.

L'argument de la limitation mémorielle

La question qui nous intéresse est celle de savoir si ma perception d'une nuance de couleur très spécifique dépend d'une capacité cognitive qui me permet de réidentifier correctement des nuances de la même espèce infime. Peu importe ici que cette capacité soit définie comme conceptuelle ou protoconceptuelle, même si je parlerai de concepts pour simplifier la discussion.

En fait, l'exigence de reconnaissance, que McDowell impose aux concepts déictiques, est sans doute trop forte. Il faut distinguer deux capacités cognitives en rapport avec la perception. D'une part, nous sommes capables de reconnaître différentes instances d'une même propriété dans des contextes perceptifs différents (c'est ce que les psychologues appellent « l'identification absolue »). Mais, d'autre part, nous avons la capacité de comparer et de différencier des valeurs perceptives présentées dans le même contexte perceptif, ce qui nous permet de former des jugements de similarité ou de différence (du type « C'est la même nuance » ou « Ce sont des nuances différentes »).

Or un fait bien documenté de la psychophysique est que le degré de précision lié à ces deux capacités est très différent. Par exemple, nous pouvons réidentifier moins d'un dixième des nuances chromatiques que nous sommes capables de différencier lorsqu'elles se présentent par paires. Cette différence de précision vaut pour toutes les modalités sensorielles. Dans le domaine de l'audition, un auditeur normal est capable de différencier environ 1400 tons, alors qu'il n'est capable d'en reconnaître qu'une petite centaine.

On peut expliquer ces faits en invoquant le *schématisme* des processus mémoriels sur lesquels repose la reconnaissance. Reconnaître une nuance, c'est avoir une image mémorielle de ce à quoi ressemble un objet qui la présente. Pour éviter la surcharge cognitive, le grain des schémas mémoriels est beaucoup plus grossier que celui de nos capacités perceptives de différenciation. L'évolution a sélectionné une architecture cognitive qui ignore certaines des différences spécifiques auxquelles la perception nous donne accès.

Prenons un exemple concret. Supposons qu'un sujet soit présenté simultanément à deux échantillons colorés. Ces échantillons sont rouges, mais le sujet perçoit entre eux une différence phénoménale : l'un des rouges est un peu plus foncé que l'autre. Appelons le premier « rouge₃₁ » et le second « rouge₃₃ ». Les deux échantillons sont retirés du champ visuel du sujet. Un moment plus tard, l'un des deux échantillons est présenté isolément au sujet – supposons

que ce soit celui qui présente la nuance rouge₃₁. Le sujet peut être incapable de déterminer, sur la seule base de son expérience sensorielle, si l'échantillon qu'il a sous les yeux est le plus foncé ou le plus clair des échantillons présentés auparavant. (Je suppose que la différence phénoménale pertinente concerne ici la luminosité ; elle pourrait concerner tout aussi bien le *ton* des couleurs présentées, ou leur *saturation*.)

Diana Raffman tire de ces considérations un argument contre la thèse du contenu conceptuel. Bien que nous soyons apparemment capables de *percevoir* du rouge₃₁ comme tel, nous n'avons pas de concept *observationnel* de rouge₃₁, c'est-à-dire de concept qui nous permette de réidentifier immédiatement (non inférentiellement) rouge₃₁ à travers différents tableaux perceptifs. Je ne peux pas *rappeler* le contenu de ma perception, non pas parce que les mots me manquent (j'ai supposé que le terme « rouge₃₁ » avait été correctement défini)¹, mais parce que je ne peux pas *identifier* ce que je perçois jusque dans ses nuances les plus infimes. Je suis incapable de reconnaître du rouge₃₁ lorsque j'en ai sous les yeux. Le contenu spécifique de ma perception est *ineffable*. Il n'est pas seulement ineffable au sens minimal où je dois *montrer* plutôt que *décrire* ce que je perçois si je veux le communiquer à autrui. Le contenu de la perception est ineffable au sens fort où même un terme déictique du type « cette nuance de rouge » ne peut pas exprimer un concept récognitionnel suffisamment précis pour exclure de son extension des nuances chromatiques sensiblement différentes.

Comment le défenseur de la thèse du contenu conceptuel doit-il répondre à l'argument de la limitation mémorielle ? Selon une réponse possible, j'identifie bien rouge₃₁ au moment où je le perçois. Je forme à cette occasion un concept de rouge₃₁, ce qui implique que je suis disposé à reconnaître une autre instance de rouge₃₁ si elle se présentait. Mais mon système cognitif est ainsi fait que cette disposition est éphémère : elle s'évanouit dès que rouge₃₁ disparaît de mon champ visuel. Cette réponse suppose que j'ai un concept défini par des liens dispositionnels qui ne sont jamais réalisés ou presque, et donc que ma possession de ce concept ne se manifeste jamais complètement dans mon comportement, ce qui est pour le moins problématique.

La première réponse tente de dissocier l'exigence de récognition d'une autre exigence également formulée par McDowell, selon laquelle une capacité conceptuelle doit pouvoir survivre à l'expérience qui la fonde. Appelons-la l'*exigence de l'indépendance*. Les difficultés inhérentes à cette réponse suggèrent que l'exigence de la récognition implique celle de l'indépendance, mais la

1. Cf. toutefois D. Sperber et D. Wilson, qui défendent une notion plus radicale d'ineffabilité (« The mapping between the mental and the public lexicon », in P. Carruthers et J. Boucher [éd.], *Language and Thought*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998).

réciproque est-elle vraie ? Une autre réponse à l'argument de Raffman consiste à affirmer que l'on ne peut pas reconnaître exactement ce que l'on voit, mais que l'exigence de l'indépendance est satisfaite parce que je peux me *souvenir* de la nuance exacte de rouge que j'ai vue même lorsque je ne l'ai plus sous les yeux. Après tout, le contenu du souvenir n'est pas déterminé seulement par des schémas mémoriels, en l'occurrence grossiers, mais aussi par l'origine causale du souvenir. Je me souviens d'avoir perçu *cette* nuance de rouge parce que mon souvenir remonte causablement à l'expérience de la nuance en question, même si je suis incapable de la reconnaître si elle se présentait à nouveau à moi. Non seulement cette réponse rencontre la même difficulté que la précédente, puisqu'on attribue au sujet une capacité de reconnaissance qui ne dure que le temps de l'expérience, mais elle ne permet même pas de satisfaire à l'exigence d'indépendance. En effet, si la nuance que je perçois est par hypothèse la même que celle dont je me souviens, elle n'est pas présentée de la même façon au sujet. Dans la mesure où les concepts sont identifiés au niveau du sens ou mode de présentation, ce n'est pas exactement la même capacité conceptuelle qui est exercée dans l'expérience et dans le souvenir.

Il est toutefois possible d'apporter une réponse plus satisfaisante à l'argument de la limitation mémorielle. Selon la thèse du contenu conceptuel, le grain de l'expérience est exactement celui des concepts déictiques qui nous servent à la caractériser. Supposons que j'aie sous les yeux un échantillon isolé de rouge₃₁. Comme je n'ai pas la capacité de reconnaître la nuance rouge₃₁, je ne vois pas l'échantillon *comme* présentant cette nuance. Je le vois pourtant comme présentant une nuance suffisamment déterminée, à savoir précisément celle que je suis capable de reconnaître en différentes instances isolées successives. Cette nuance est beaucoup plus spécifique que la couleur générique rouge, mais à cause de mon pouvoir de reconnaissance limité, elle convient également à rouge₃₁ et à rouge₃₃. Considérer que je vois la nuance de l'échantillon comme du rouge₃₁ parce que j'ai effectivement un échantillon de rouge₃₁ « sous les yeux » (au sens strict, spatial du terme) revient à commettre un sophisme objectiviste, c'est-à-dire à internaliser automatiquement dans le contenu de l'expérience les aspects de la chose perçue. L'expérience est une *capacité* cognitive, et non pas un simple réceptacle d'informations.

Que se passe-t-il lorsque rouge₃₁ et rouge₃₃ se présentent simultanément à moi ? À un certain niveau de description, la même capacité recognitionnelle est exercée par la présence visuelle de rouge₃₁ et de rouge₃₃. Je discerne pourtant nettement une différence phénoménale entre les deux échantillons. C'est que je perçois une relation *interne* entre les deux nuances (par exemple la relation d'être plus ou moins foncé) qui ajoute une détermination à la manière dont je perçois chaque échantillon (certes non suffisante pour percevoir le rouge₃₁ comme tel). Le mode de présentation d'un échantillon doit être compris comme

le produit de deux capacités conceptuelles. La première capacité est commune aux deux échantillons en tant que ceux-ci sont, à un certain niveau de description, des instances de la même nuance. La seconde correspond à la perception de la relation interne, que le sujet conceptualise (la plupart du temps non verbalement) comme « cette différence », ou plus exactement « *x* diffère *ainsi* de *y* ». Or rien n’indique que je suis incapable de reconnaître l’écart phénoménal désigné par ce terme déictique relationnel à travers d’autres tableaux perceptifs. L’argument de la limitation mémorielle est donc compatible avec la thèse du contenu conceptuel.

Raffman a anticipé la première partie de cette réponse, et en fait la critique suivante. Il se trouve que l’on peut se souvenir assez exactement de – et donc reconnaître – certaines nuances infimes, à savoir celles qui correspondent aux « teintes uniques¹ ». Nos capacités de reconnaissance sont beaucoup plus précises pour les teintes uniques que pour les autres nuances. Or, comme le dit Raffman, l’observation du spectre des couleurs nous montre que les teintes uniques ne nous apparaissent pas comme étant surdéterminées ; elles ne se démarquent pas des autres teintes comme si nous les percevions avec plus de précision que celles-ci. Les éventuelles discontinuités apparaissent aux limites des catégories générales (rouge, vert, jaune, bleu) et non pas au point des nuances centrales. Il est clair que cet argument ne concerne pas la seconde partie de la réponse envisagée. Lorsque nous observons le spectre des couleurs, le contraste entre la manière dont nous percevons les teintes uniques et la manière dont nous percevons les autres nuances est compensé par le fait que nous percevons un grand nombre de relations internes entre les différentes nuances, en plus d’exercer nos capacités conceptuelles de reconnaissance purement qualitative (c’est-à-dire absolue).

L’argument de la marge d’erreur

L’argument de la marge d’erreur tente d’établir la même conclusion que l’argument de la limitation mémorielle : nous ne pouvons pas avoir un concept *observationnel* de nuance spécifique infime de couleur. Plus précisément, tout concept chromatique observationnel est un concept sous lequel tombent

1. « Une teinte unique est un exemple “pur” de sa catégorie – un rouge qui ne contient ni bleu ni jaune, un jaune qui ne contient ni rouge ni vert, un vert qui ne contient ni jaune ni bleu, ou un bleu qui ne contient ni vert ni rouge » (D. Raffman, « On the persistence of phenomenology », in T. Metzinger [éd.], *Conscious Experience*, Thorverton, Schöningh-Imprint Academic, 1995, p. 302, note 13).

nécessairement des nuances entre lesquelles nous pouvons déceler, par la seule perception, quelque différence phénoménale.

Quelle capacité conceptuelle exerçons-nous lorsque nous introduisons un concept déictique prédicatif sur la base de la perception ? Sans doute, les concepts déictiques prédicatifs sont observationnels au sens où l'on peut les appliquer sur la seule base de l'observation. La définition des concepts observationnels et leur distinction avec les concepts théoriques sont controversées. On peut néanmoins dire que la maîtrise d'un concept observationnel est liée à la capacité de former des jugements déictiques sur la propriété observée, du type « Le contour de cette cime de montagne est *comme ça*. » Cette capacité n'est pas infaillible, mais elle doit être *fiable*. Plus précisément, le jugement qui en résulte doit pouvoir constituer une *connaissance*, du moins lorsque les circonstances sont favorables. (La fiabilité seule n'est certes pas une condition suffisante de la connaissance, mais elle en est certainement une condition nécessaire.) En d'autres termes, la méthode de formation du jugement « Cette cime est *comme ça* » doit être telle que les cas où elle conduit à un jugement vrai ne peuvent pas être tous accidentels, ou dus au hasard.

L'exigence de la fiabilité peut-elle remplacer celle de la reconnaissance introduite par McDowell ? Voyons plus concrètement comment elle opère. Considérons une série de disques colorés *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, etc., placée de telle manière que le premier disque est clairement rouge et le dernier clairement jaune, et la couleur de chaque disque est indiscernable à l'œil nu de celle des disques immédiatement adjacents. Supposons que le sujet fixe son attention sur le disque *g* et forme un concept déictique du type « cette nuance », avec l'intention de désigner la nuance spécifique qu'il a sous les yeux. S'il s'agit d'un authentique concept et que les conditions sont favorables (la lumière est bonne, le système perceptif du sujet est opérationnel, etc.), le jugement « Voici une instance de cette nuance » devrait constituer une *connaissance*.

Comme nous l'avons vu, un tel jugement constitue une connaissance seulement si le jugement du sujet est un indicateur fiable de la présence perceptive de la nuance désignée. Or on peut montrer, en s'inspirant des travaux de Williamson¹ sur la connaissance inexacte, que l'exigence de la fiabilité implique ici le principe suivant :

- (P) Si le sujet sait que le disque *x* présente la nuance *N*, les disques immédiatement adjacents (c'est-à-dire *x-1* et *x+1*) sont également *N*.

1. T. Williamson, *Vagueness*, Londres, Routledge, 1994, chap. viii, et *Knowledge and its Limits*, Oxford, Oxford University Press, 2000.

L'argument en faveur de P est le suivant : par contraposition de P, si les disques immédiatement adjacents n'étaient pas N, le sujet ne saurait pas que le disque intermédiaire, sur lequel il porte son attention, est N. Supposons en effet que x soit N et que $x-1$ ou $x+1$ ne le soit pas. La capacité cognitive qui a conduit au jugement « Voici un N » n'était pas fiable : le jugement est vrai, mais par accident. C'est que les nuances en question occupent des positions trop proches les unes des autres dans l'espace chromatique. La capacité cognitive qui classe x comme F (sur la base de la perception de x) ne peut que ranger $x-1$ et $x+1$ dans la même classe – de manière incorrecte, selon l'hypothèse de départ. Par conséquent, la connaissance, et donc la formation du concept déictique N, ne sont garanties que si l'extension de N inclut les nuances immédiatement adjacentes à x .

Selon Williamson, des principes analogues à P valent dans tous les cas où la connaissance obtenue par le sujet est *approximative* ou *inexacte*. La connaissance perceptive est manifestement de cet ordre. Je peux juger de la taille d'un arbre, de sa forme ou de sa couleur sur la seule base de l'observation, mais la connaissance que j'en tire est forcément inexacte. Je ne connais qu'à *peu près* la taille de l'arbre, sa forme, etc. Williamson lui-même n'applique pas cette notion aux qualités phénoménales infimes, mais on peut faire, à propos de ce cas particulier, les deux remarques suivantes :

1/ Une connaissance inexacte est une connaissance qui impose au sujet une certaine *marge d'erreur* (ou « marge de sécurité »). Il y a marge d'erreur lorsque le jugement de perception est vrai dans toute situation similaire (du point de vue du sujet) à celles dans lesquelles le jugement constitue une connaissance. Il s'ensuit que si le sujet sait que le disque g présente telle nuance de rouge, simplement en l'observant, il ne peut pas savoir, sur la seule base de l'observation, que les disques f et h présentent effectivement la même nuance (par le principe P). Le concept déictique « telle nuance de rouge » reste observationnel, puisque le sujet peut l'appliquer de manière fiable à la nuance présentée par g , même si certains éléments de son extension ne peuvent pas être reconnus seulement par observation.

2/ Si le sujet, au lieu de porter son attention sur le disque g , l'avait porté sur le disque f , il aurait inauguré une capacité conceptuelle différente. L'énoncé contrefactuel « Si $x-1$, ou $x+1$, avait été présenté en lieu et place de x , la même capacité conceptuelle aurait été exercée » est faux, et n'a donc pas été invoqué dans l'argument en faveur de P plus haut. À la perception du disque f correspond un autre concept, dont l'extension comprend, outre f , les disques e et g . On voit pourtant qu'il y a nécessairement un recouvrement partiel entre l'extension de ce concept et l'extension de celui qui correspond à la perception du disque g . Il n'y a aucune contradiction ou incohérence ici, puisque les extensions ne

coïncident pas exactement ; il se trouve simplement que le même échantillon peut relever de plusieurs nuances différentes¹.

Le résultat auquel nous sommes parvenus jusqu'ici, en appliquant la notion de connaissance inexacte aux qualités phénoménales spécifiquement infimes, est que le concept déictique le plus fin possible qui satisfasse à l'exigence de fiabilité comporte dans son extension non seulement la nuance du disque présenté, mais aussi celle des disques voisins. Par exemple, si le concept en question est « telle nuance de rouge », le disque x a la nuance de rouge désignée si et seulement si les disques adjacents $x-1$ et $x+1$ ont la même nuance de rouge.

C'est ici que le problème réside pour la thèse du contenu conceptuel. La série des disques peut être arrangée de telle manière que le sujet perçoit une différence chromatique entre $x-1$ et $x+1$. Il est bien connu que la relation d'être indiscernable à l'œil nu n'est pas en général transitive : du fait que $x-1$ et x sont indiscernables, et que x et $x+1$ le sont aussi, on ne peut pas déduire l'indiscernabilité de $x-1$ et de $x+1$. La conclusion de l'argument de la marge d'erreur est que nos concepts déictiques les plus fins possibles comprennent dans leur extension des nuances qui sont clairement différentes sur le plan qualitatif. Nécessairement, tout concept de couleur est un concept sous lequel tombe des nuances que l'on peut effectivement différencier par la perception.

L'argument de la marge d'erreur n'exclut pas la possibilité de former un concept de nuance infime qui ne conviendrait qu'à un seul disque. De manière générale, on peut toujours construire une relation d'équivalence à partir de la relation non transitive d'indiscernabilité à l'œil nu, par exemple en disant, suivant Goodman², que deux échantillons particuliers sont qualitativement identiques si et seulement s'ils sont indiscernables à l'œil nu des mêmes échantillons³. Toutefois, comme Russell⁴ l'avait déjà fait observer, les concepts obtenus à partir d'une définition de ce genre sont théoriques plutôt qu'observationnels, puisqu'ils ne peuvent pas être appliqués de manière fiable sur la seule base de l'expérience (entre autres à cause de la quantification universelle implicite dans la définition).

L'argument de la marge d'erreur est plus complexe que celui de la limitation mémorielle. Au lieu de faire intervenir un fait psychologique contingent (à savoir le contraste qui existe entre la capacité cognitive de différenciation et

1. En fait, trois nuances différentes, si on limite le principe P aux deux nuances immédiatement adjacentes à celle que le sujet observe.

2. N. Goodman, *The Structure of Appearance*, Indianapolis, Bobbs-Merrill, 1951.

3. J'utilise la notion d'indiscernabilité aussi bien pour les nuances de couleur que pour les échantillons qui les présentent. Deux échantillons sont dits indiscernables au sens où ils présentent chacun une nuance que l'on ne peut pas discerner de l'autre.

4. B. Russell, *The Analysis of Mind*, New York, The Macmillan Company, 1921.

celle de reconnaissance), il concerne un trait apparemment essentiel de notre expérience : la densité phénoménale (à savoir la propriété selon laquelle, pour de nombreuses paires de nuances indiscernables, il y en a une troisième discernable de l'une mais pas de l'autre)¹. Pourtant, il semble qu'une réponse analogue à celle qui a été apportée à l'argument de la limitation mémorielle peut être proposée ici. Lorsque le sujet perçoit simultanément deux échantillons proches, sa perception est le produit de plusieurs capacités conceptuelles. Comme nous venons de le voir, la manière dont il *categorise* un échantillon est telle que l'autre échantillon appartient à la même catégorie. Par ailleurs, il forme en plus un concept déictique relationnel, que l'on peut exprimer par « *x* diffère *ainsi* de *y* », et dont les termes sont les échantillons (ou les nuances qu'ils présentent). La combinaison de ces différents modes de présentation suffit apparemment à déterminer la scène dans ses moindres détails phénoménaux.

On objectera que le problème a été simplement repoussé d'un cran, puisque l'argument de la marge d'erreur peut être appliqué au concept déictique relationnel « *x* diffère *ainsi* de *y* ». Cet argument ne peut-il pas être invoqué une seconde fois pour montrer que des écarts qualitatifs sensiblement différents doivent être conceptualisés de la même manière ? En fait, la réponse à cette question est négative, ce qui indique l'existence d'une différence intéressante entre la perception des qualités et celle des relations. Si nous reprenons notre série de disques colorés, la plus petite différence qualitative accessible au sujet percevant est, mettons, celle entre les disques *e* et *g*. Selon l'argument de la marge d'erreur, le concept « *x* diffère *ainsi* de *y* », formé sur la base de l'observation simultanée de *e* et de *g*, comporte dans son extension également la relation entre *d* et *g*, de même que celle entre *e* et *h*. (Elle ne comporte pas la différence entre *e* et *f*, ni celle entre *f* et *g*, toutes deux inaccessibles au sujet percevant. Elle ne comporte pas non plus la relation entre *e* et *h*, qui peut apparaître comme différente de la relation entre *e* et *g*.) Mais toutes les relations qui composent l'extension du concept « *x* diffère *ainsi* de *y* » sont phénoménalement équivalentes pour le sujet ; on ne peut pas trouver, comme précédemment, deux entités qui tombent sous le même concept déictique et qui sont par ailleurs différenciables pour le sujet.

Deux formes d'indexicalité

McDowell défend la thèse du contenu conceptuel de l'expérience dans le cadre d'une théorie plus générale de l'expérience, qu'il convient à présent de

1. Au sens strict, la densité n'est pas nécessaire pour que l'argument de la marge d'erreur ait prise ; il suffit que le sujet puisse « facilement » confondre deux nuances adjacentes.

rappeler. Il s'agit de la théorie selon laquelle le contenu de la perception est *identique* à un fait généralement indépendant de l'esprit¹ :

Que les choses sont ainsi [That things are thus and so] est le contenu conceptuel de l'expérience, mais si le sujet de l'expérience n'est pas trompé, cette même chose, *que les choses sont ainsi*, est aussi un fait perceptible, un aspect du monde perceptible².

À première vue, les deux thèses de McDowell – la thèse du contenu conceptuel et celle de l'identité entre le contenu de la perception et un fait – sont indépendantes entre elles. Ainsi, on peut apparemment accepter la thèse du contenu conceptuel tout en rejetant la thèse de l'identité. Notre discussion de l'argument de la limitation mémorielle et de l'argument de la marge d'erreur semble conduire à ce compromis. Premièrement, si la manière dont une qualité isolée est perçue est essentiellement générique, au sens où elle détermine une classe de qualités que le sujet est par ailleurs capable de différencier, il n'est pas du tout évident que l'on puisse identifier *ce qui est perçu* (le contenu de la perception) à un fait supposé être indépendant de l'esprit et de ses capacités contingentes de reconnaissance. En second lieu, si la manière dont nous percevons le monde est essentiellement approximative, sinon vague, il n'est pas clair que cette « manière » puisse être identifiée à un fait, à moins de défendre la thèse contestable selon laquelle l'approximation n'est pas seulement une propriété de nos concepts, mais un trait de la réalité elle-même.

La situation est toutefois plus complexe, car les deux thèses de McDowell sont étroitement liées par une certaine conception de l'indexicalité. Selon cette conception, la pensée conceptuelle s'appuie indexicalement sur la réalité perçue et augmente ainsi les ressources expressives du sujet. Il devient alors possible de rendre compte de la perception au moyen d'une dichotomie entre l'exercice de capacités conceptuelles d'un côté et le fait perçu de l'autre, sans faire intervenir un étage intermédiaire constitué d'*impressions sensibles* non conceptuelles.

Par exemple, il ne suffit pas d'avoir l'*impression* d'avoir une table devant soi pour introduire un concept déictique référentiel, du type « cette table ». En supposant que la table est perçue pour la première fois (de sorte qu'elle n'est pas reconnue par le sujet), l'introduction du concept « cette table » dépend de l'existence *réelle* de la table. Les concepts déictiques référentiels sont *de re* au sens très spécial où leur saisie suppose un *véhicule* extérieur à l'esprit.

1. En fait, cette théorie dérive à son tour d'une conception plus générale de la vérité comme identité, dont on trouvera un excellent exposé critique dans P. Engel, « The false modesty of the identity theory of truth », *International Journal of Philosophical Studies*, 9/4, 2001, p. 441-458.

2. McDowell, *Mind and World*, op. cit., 1994, p. 26.

Cette conception de l'indexicalité a été clairement formulée par Frege dans « La pensée »¹. Suivant Frege, lorsque quelqu'un dit « Il pleut », le moment auquel il énonce cette phrase contribue à l'*expression* de la pensée, même si aucun signe linguistique ne *nomme* le moment présent². C'est la réalité elle-même qui joue ici le rôle symbolique normalement assumé par la langue. Wittgenstein a repris cette idée frégéenne dans les *Remarques philosophiques* :

Ce qu'il y a de caractéristique dans les propositions du type « C'est... » se ramène à ceci que, d'une façon ou d'une autre, la réalité entre dans le symbole en restant en dehors de ce qu'on appelle le système des signes³.

Or il apparaît que cette conception convient moins bien aux concepts déictiques prédictifs que nous avons discutés (« *x* est ainsi », ou « *x* est coloré ainsi »). La saisie des concepts déictiques prédictifs ne s'appuie pas directement sur la réalité, comme dans le cas des concepts déictiques référentiels. Elle s'appuie plutôt sur l'*expérience* de la réalité. Il n'est pas évident que les concepts déictiques prédictifs soient *de re*, même si l'on a une conception généreuse des *res* comme incluant les propriétés. L'expérience d'une nuance chromatique déterminée, qu'elle soit vérifique ou trompeuse, me permet dans tous les cas d'introduire un concept du type « *x* est coloré *ainsi* ». L'*impression* qu'une propriété est exemplifiée suffit apparemment à faire entrer celle-ci dans la pensée conceptuelle. Il ne semble pas nécessaire d'insister sur le caractère vérifiable de cette impression. Même si elle est entièrement trompeuse, et donc aucune propriété n'est littéralement *perçue*, elle peut fonder un concept déictique prédictif.

Il semble donc y avoir une asymétrie entre les concepts déictiques référentiels et les concepts déictiques prédictifs. En un sens, ils relèvent de deux formes d'indexicalité différentes. Seuls les premiers instaurent une relation directe, *hic et nunc*, avec la réalité. La maîtrise des seconds à un moment donné n'exploite aucun véhicule *extérieur à l'esprit*, comme un échantillon. Leur analyse nous conduit apparemment à introduire un niveau d'expérience intermédiaire entre l'exercice de la pensée conceptuelle et la réalité perçue.

Peut-être existe-t-il une autre manière de maintenir à la fois la théorie du contenu conceptuel et la théorie de l'identité entre le contenu de la perception et un fait. Dans « La pensée », Frege affirme que les impressions sensibles à

1. G. Frege, « La pensée », in *Écrits logiques et philosophiques*, trad. fr. C. Imbert, Paris, Le Seuil, 1971.

2. Cet aspect de la théorie frégéenne de l'indexicalité a été curieusement négligé dans la littérature. W. Künne (« Indexikalität, Sinn und propositionaler Gehalt », *Grazer Philosophische Studien*, 18, 1983, p. 41-74) et K. Mulligan et B. Smith (« A husserlian theory of indexicality », *Grazer Philosophische Studien*, 28, 1986, p. 133-163) sont deux exceptions notables.

3. L. Wittgenstein, *Remarques philosophiques*, Paris, Gallimard, 1975, § 95.

elles seules ne nous « ouvrent » pas au monde extérieur. Les impressions sensibles sont des représentations « aveugles » ; elles ne renvoient à rien en dehors du cercle des représentations. Pour percevoir, il faut saisir des pensées, qui seules nous ouvrent au monde extérieur.

La théorie frégénne de la perception esquissée dans « La pensée » peut paraître excessivement naïve. Si seule la saisie d'une pensée nous ouvre au monde extérieur, pourquoi Frege dit-il que la possession d'une impression visuelle est *nécessaire* à la vision des choses ? Souscrit-il au point de vue selon lequel percevoir, c'est saisir des pensées tout en ayant indépendamment des impressions sensibles ? Si les mêmes pensées peuvent être saisies en l'absence des impressions sensibles en question, la différence entre percevoir et penser n'est-elle pas négligeable ?

Il existe toutefois une interprétation plus charitable de Frege. Les impressions sensibles sont nécessaires à la *saisie* des pensées engagées dans la perception. Si la forme logique de la perception est « Ceci est ainsi », le terme déictique prédictif « ainsi » exprime un sens seulement s'il est complété par des impressions sensibles. Comme nous l'avons vu, Frege considère que le véhicule des pensées indexicales (notamment déictiques) n'est pas purement linguistique : le simple énoncé verbal ne suffit pas à l'expression de la pensée, mais il faut tenir compte des circonstances qui accompagnent les mots. Partant, même si les impressions sensibles ne sont pas extérieures à l'esprit comme un échantillon, elles peuvent être considérées comme faisant partie des circonstances qui expriment les pensées engagées dans la perception. Ces pensées ne peuvent être saisies que par quelqu'un qui a les impressions sensibles appropriées. La relation entre les pensées engagées dans la perception et les impressions sensibles n'est donc pas purement contingente, quoique les pensées elles-mêmes puissent être identifiées à des faits généralement indépendants de l'esprit.

La théorie frégénne de la perception n'est pas incohérente, mais elle a un coût : il faut admettre l'existence d'impressions sensibles dénuées de toute signification intentionnelle. De ce point de vue, la théorie du contenu non conceptuel peut apparaître comme une position rivale sérieuse, en accréditant la thèse selon laquelle l'expérience a une dimension intentionnelle propre, différente de celle qui caractérise la pensée conceptuelle. Les seules impressions sensibles appropriées à la saisie d'une pensée déictique du type « Cette table est colorée ainsi » sont celles qui mettent le sujet en présence apparente d'une table ayant la bonne nuance chromatique.

Conclusion

La thèse du contenu conceptuel de l'expérience ne peut certes pas être réfutée simplement en invoquant un éventuel conflit entre la structure phénoménale

de l'expérience et les conditions de possession des concepts¹. Cependant, notre discussion de la notion cruciale de concept déictique prédicatif nous permet d'envisager un argument plus général en faveur de la notion de contenu non conceptuel. Si les concepts déictiques référentiels peuvent être considérés comme exploitant directement des échantillons dans le monde, il en va autrement des concepts déictiques prédicatifs, qui semblent tirer leur contenu d'un niveau d'expérience intermédiaire entre la pensée conceptuelle et le monde réel.

1. Voir toutefois J. Dokic et É. Pacherie, art. cité.

Note sur la portée existentielle de « Je pense »

Sacha BOURGEOIS-GIRONDE

Dans *Reconstruction analytique du cogito*¹, j'ai tenté d'expliquer pourquoi, à mon sens, l'analyse de la forme logique et de la force épistémique du cogito cartésien devait rendre compte et exploiter deux aspects de ce dernier. Le premier aspect est que l'usage de la première personne (et du temps présent) dans l'énoncé du cogito est ce sur quoi repose son incorrigibilité, sa force épistémique. Ce trait indexical fait également partie de la forme logique du cogito. Hintikka², dont les analyses m'ont servi de point de départ, souligne la nécessaire absence de présupposition existentielle par la prémissse du cogito (« je pense »), faute de quoi le *dictum* cartésien s'apparenterait à une pétition de principe. La première difficulté est donc simplement de représenter dans la forme logique de la prémissse du cogito un trait indexical dont la présence n'implique aucune présupposition d'existence du sujet du cogito. Une telle contrainte a favorisé, chez Hintikka, l'analyse logique du cogito dans le cadre d'une logique libre. Nous reviendrons sur ce point. Mais le point plus précis est ici le rapport entre présupposition d'existence et indexicalité dans la prémissse du cogito.

Le second aspect est que le cogito n'a pas seulement une conclusion existentielle mais aussi une portée essentielle. Bien que l'on puisse arguer que Descartes remette la portée essentielle du cogito à une transition ultérieure du *sum* à la *res cogitans* – de l'existence à l'essence –, il est néanmoins clair que le prédicat utilisé dans la prémissse du cogito renvoie à une propriété essentielle

1. S. Bourgeois-Gironde, *Reconstruction analytique du cogito*, Paris, Vrin, 2001.

2. J. Hintikka, « “Cogito ergo sum” inference or performance », *Philosophical Review*, 71, 1962, p. 3-32.

et que c'est précisément sur elle que peut s'établir la conclusion existentielle du cogito. Ce point pose une difficulté, non soulevée par Hintikka, relativement à la précédente. Tout d'abord, d'un point de vue purement interprétatif, cela suppose que la transition cartésienne ultérieure entre le *sum* et la *res cogitans* n'est qu'une sorte d'explicitation d'une implication qui a lieu, dès le moment de la prémissse, de l'essence à l'existence. De plus l'explicitation serait à rebours : de l'existence à l'essence. Mais ce n'est pas le plus intéressant. La difficulté philosophique sérieuse est que la présence d'un prédicat essentiel dans la prémissse ne doit pas entraîner l'existence de ce à quoi semble attribué, dès la prémissse, ce prédicat, faute de quoi l'argument du cogito tout entier, dès sa conclusion, *sum*, n'est que l'explicitation d'une certaine présupposition existentielle.

Dans cet article je m'attache à préciser la manière dont peuvent figurer dans une représentation logique de la prémissse du cogito les différents ingrédients que l'on peut intuitivement lui associer. Successivement, j'envisagerai le rapport entre prédication et présupposition existentielle, la nature de la prédication indexicale et les rapports entre essence et indexicalité. L'analyse de ces problèmes prend pour point de départ le cogito, mais j'espère que nous avons bien affaire ici à un phénomène – la prédication indexicale essentielle – qui est plus largement pertinent d'un point de vue philosophique.

Prédication et présupposition existentielle

En parlant de *forme logique* du cogito, je considère ici exclusivement les ingrédients qui doivent figurer dans une représentation semi-formelle adéquate de la prémissse du cogito. Je laisse donc de côté la question du type d'inférence de la prémissse à la conclusion. Je m'intéresse directement à la formalisation du type d'intuition qui accompagne l'énoncé ou la pensée de la prémissse du cogito. La prémissse du cogito doit comporter ces trois éléments : un (ou deux) trait indexical ; l'absence de présupposition existentielle ; un prédicat qui exprime une propriété essentielle. C'est le deuxième point qui fait porter une contrainte logique sur les deux autres. La contrainte est qu'il semble falloir rendre compte de l'indexicalité et de l'essentialisme dans le contexte d'une logique libre. Mais cela est au bout du compte assez peu naturel. La contrainte de non-engagement existentiel porte sur les variables liées par les quantificateurs, en logique libre. L'indexical (« je ») est ici une constante ou une variable libre, et le prédicat est un prédicat. La question d'un engagement existentiel réalisé par ces ingrédients formels est donc légèrement différente. Ce qu'on demande ici est une certaine interprétation des termes indexicaux et des propriétés essentielles eu égard au fait qu'ils véhiculent respectivement l'idée d'un individu situé dans la perspective d'un locuteur ou d'un penseur et l'idée d'un

individu qui est tel que s'il n'avait pas la propriété indiquée, il n'existerait pas. On veut pouvoir interpréter ces termes de telle sorte qu'ils ne présupposent pas l'existence de l'individu qu'ils permettent d'identifier et de caractériser.

Ces idées, qui ne portent pas directement sur la quantification, peuvent y être rattachées. Hintikka lui-même a, en ce qui concerne la première idée, proposé deux modes de quantification : publique et privée, ou encore, objective et perspectivale¹. Au sein du cogito nous aurions affaire à une quantification de deuxième type : la mise en rapport perspectivale d'un sujet et d'un objet d'*acquaintance*. Un objet d'*acquaintance* est privé et momentané (ici le second caractère indexical du cogito peut entrer en jeu). Il est, pour ainsi dire, plus fragile qu'un objet public de quantification et il y aurait donc un certain sens à dire que la présupposition existentielle qu'un mode perspectival de quantification fait porter à l'égard d'un tel objet est ontologiquement plus innocente que celle qui consisterait à l'admettre comme un objet public de notre domaine de discours. Un point corollaire est qu'un objet d'*acquaintance* est un objet dépendant.

Il faut prendre garde, dans le cas précis de l'analyse de la prémissse du cogito, à ce que l'individu dont dépend l'objet d'*acquaintance* ne soit pas à son tour le sujet du cogito dont l'existence serait ainsi présupposée. Cet individu se tiendrait dans une relation perspectivale avec l'un de ses contenus mentaux. Dans ce cas la forme logique de la prémissse du cogito serait relationnelle et l'un des *relata* serait le sujet existant du cogito. Pour éviter cela, on peut insister sur le point que la dépendance et la perspectivalité, envisagées comme devant être logiquement représentées par un type particulier de quantificateur, sont une même et seule idée, ou, disons, deux faces de la même idée, et qu'il n'y a pas lieu de la représenter sous une forme explicitement relationnelle. Ce dont dépend l'objet d'*acquaintance*, connu de manière perspectivale, est un point de vue et non pas nécessairement un esprit, une personne, un moi, ou un sujet. Ce qui est présenté est un aspect, et cet aspect est de manière inhérente – et sans que l'on n'ait besoin d'expliquer cette dépendance interne à l'aide d'une relation *partes extra partes* – dépendant d'un point de vue. L'idée d'aspect et l'idée de point de vue ne sont pas deux idées réellement distinctes et la suggestion, par Hintikka, d'un mode de quantification perspectivale est plus adaptée à l'ontologie des objets d'*acquaintance* que leur compréhension comme termes séparés de certaines relations. Ce qu'implique ce mode de quantification, d'un point de vue ontologique, est qu'il y a des objets perspectivaux, et si l'on veut détailler ces objets, on ajoutera qu'il y a des aspects et des points de vue, mais on n'aura rien dit de plus, on n'aura pas enrichi par mégarde le domaine

1. J. Hintikka, « Objects of knowledge and belief : Acquaintance and public figures », *Journal of Philosophy*, 67, 1970, p. 869-883.

de discours. Le point important qu'il faut remarquer ici est que l'esquisse d'analyse a porté sur un certain mode de quantification et non sur un terme singulier. En un sens, mais sans avoir mené proprement cette analyse pour l'instant, on a ainsi indiqué la possibilité d'une élimination contextuelle du terme indexical singulier en le rattachant à un mode particulier de quantification dont on a précisé le type d'engagement ontologique qui s'y attachait.

La seconde difficulté semble *a priori* beaucoup plus irréconciliable. Si l'on a dans la prémissse du cogito l'expression d'une propriété essentielle, comment penser que l'on n'a pas également le sujet de cette propriété ? Sans cette propriété, un tel sujet n'existerait pas. Cela n'implique pas bien sûr que sans ce sujet, une telle propriété ne pourrait pas être exprimée. La difficulté est plutôt que l'idée d'une propriété essentielle est la réciproque de celle de l'idée de l'identité d'un individu à travers les mondes possibles, c'est-à-dire à travers l'ensemble des interprétations de la prémissse. Pour être identique dans toutes les interprétations, un individu doit posséder certaines de ces propriétés de manière nécessaire. Ce que semble dire le cogito, dans ces conditions, est que si je pense, si j'ai une certaine propriété, alors j'existe, nécessairement. C'est au fond la manière ordinaire de comprendre le cogito et il n'est pas clair qu'il faille y renoncer au motif que Hintikka a souligné que si la prémissse est de la forme d'un prédicat appliqué à un sujet, elle contient une présupposition existentielle qui rend l'argument circulaire. Ou alors il faut soutenir l'hypothèse selon laquelle l'interprétation que l'on doit donner de la prémissse est une interprétation dans laquelle le sujet pensant est absent mais qui entraîne logiquement que dans toutes les interprétations où il peut figurer il aura la propriété exprimée dans la prémissse. On peut essayer de rendre cette dernière hypothèse un peu moins confuse.

J'ai livré à l'instant l'esprit dans lequel Hintikka a développé sa propre solution au problème de la présupposition d'existence que ferait un terme singulier dans la prémissse du cogito. Cette solution était d'envisager un mode particulier, perspectival, de quantification. Mais en réalité dans la prémissse du cogito il n'y a pas de quantificateur apparent. Il y a un terme singulier, que l'on peut certes tenter d'éliminer contextuellement à l'aide d'un quantificateur perspectival, mais cela revient à renoncer à la forme grammaticale du cogito au profit d'une forme logique assez hypothétique ou, en tout cas, trop générale. On peut aussi voir cette forme quantifiée comme la généralisation existentielle du cogito qui, étant donné la nature particulière du quantificateur concerné, mettrait en lumière le type d'engagement ontologique que *pourrait* permettre la prémissse du cogito. La quantification révèle le type d'entités qui peuplent le domaine d'interprétation du cogito. Cette interprétation doit être minimalement présuppositionnelle. Ceci dit, dans la prémissse du cogito nous avons, en

surface du moins, affaire à la prédication singulière d'une certaine propriété à une certaine constante d'individu et nous voulons qu'au niveau même de cette prédication singulière une présupposition d'existence soit évitée. De plus, ce prédicat exprime une propriété essentielle. La forme logique de la prémissé doit donc refléter les ingrédients suivants : elle consiste en un énoncé singulier indexical contenant une propriété essentielle. Elle n'est pas un énoncé quantificationnel et la constante d'individu – si on la maintient dans la notation logique – ne présuppose pas la présence d'un individu. Si l'on y regarde bien, il reste donc seulement le prédicat, dans la forme logique de la prémissé, et ce prédicat doit à lui seul assumer les idées de perspective et d'essence. Nous avons donc affaire à un prédicat qui exprime une propriété perspectivale essentielle.

Dans une conception de la prédication héritée de Meinong, et au principe de la logique libre, il est possible d'envisager que la prédication d'une propriété à un objet n'entraîne pas l'existence de ce dernier. Cependant, ce n'est pas exactement ce dont il peut être question ici. La prédication de la propriété à la première personne qui est dite penser ne doit pas entraîner l'inexistence de cette dernière, ou, plus exactement, elle ne doit pas entraîner l'idée que la première personne est un objet inexistant. Elle doit seulement, de manière plus faible, demeurer neutre relativement à l'existence ou à l'inexistence de cette première personne qui est supposée former l'objet de la prédication. En effet si l'absence de présupposition existentielle accompagnant la prédication de la pensée à un sujet devait être interprétée ici dans le sens strict de l'inexistence de ce sujet, le cogito dans son ensemble serait ce que Hintikka désigne comme un énoncé existentiellement inconsistante : « Ce qui pense n'existe pas, donc il existe. » Ce n'est évidemment pas le sens du cogito. Mais Hintikka ne propose pas une réponse qui semble parfaitement adaptée au problème en disant que pour éviter cette inconsistance existentielle il faut interpréter le cogito comme un certain acte de langage, nommément l'acte d'éviter l'inconsistance existentielle. On passerait validement à la conclusion « *sum* », parce que le fait de prononcer « *cogito* » ne peut pas donner lieu à une inconsistance existentielle. C'est en substance la réponse de Hintikka au problème de l'inférence de *cogito* à *sum* : une réussite performatrice par défaut. Il y a assurément des éléments performatifs qui renforcent l'inférence de la prémissé à la conclusion du cogito. Ces éléments sont liés à la conception cartésienne de l'intuition : on doit pouvoir saisir d'un seul trait l'inférence de *cogito* à *sum*, cela signifie que l'on doit voir immédiatement de quelle manière *sum* est impliqué par et dans le cogito. Mais, insistons-y, il s'agit alors de donner une réponse à la question du type d'inférence que forme la transition de *cogito* à *sum*, et non pas à la question de la nature des ingrédients qui constituent logiquement la prémissé.

Les deux questions peuvent toutefois être liées. Si la prémissse du cogito implique l'existence du sujet, mais ne la présuppose pas, la prédication doit être d'une nature particulière. Deux contraintes s'exercent : d'une part la prémissse forme un énoncé complet (saturé), d'autre part cet énoncé complet ne présuppose pas qu'un certain individu existe mais ne doit pas impliquer non plus que cet individu n'existe pas. La solution que nous ne pouvons pas retenir est donc de dire que le sujet du cogito est un objet non existant ou encore un objet abstrait et que la forme de la prédication est de type de celle qui s'applique à ce genre d'objets. Assurément si l'on admettait que le sujet du cogito est un objet strictement concevable, il posséderait essentiellement la propriété de penser qui lui est attribuée dans la prémissse ; de plus, s'il était un objet concevable, aucune contrainte d'existence ne se poserait à son égard à travers la prédication d'une certaine propriété. Ainsi, en disant que le sujet du cogito est conceivable, nous pourrions obtenir deux résultats logiques désirables, mais nous ne le souhaitons pas réellement. Le type de prédication que les meinongiens et les néomeinongiens ont appliqué aux objets abstraits non existants (à savoir que ces objets encodent de manière essentielle les propriétés qui leur sont attribuées mais ne les exemplifient pas et, ce faisant, n'entrent pas eux-mêmes dans des états de choses réels ou dans des pensées qui affirment l'existence d'états de choses) ne convient pas à la prémissse du cogito. Le sujet dont il est dit qu'il pense n'encode pas le prédicat « penser », il est censé l'exemplifier comme un attribut réel, un attribut qui entraîne l'existence.

Il est nécessaire, à ce point de l'argumentation, de revenir sur le fait que cet attribut réel est également un attribut essentiel de l'objet duquel il est prédiqué, mais que pour autant l'existence de cet objet ne peut être simplement présupposée dans l'énoncé de la prémissse. La solution néomeinongienne est en apparence satisfaisante parce qu'elle semble répondre à ce double besoin : le sujet du cogito peut posséder, selon un certain mode de la prédication (il « encode » la propriété correspondante), la propriété de penser, qui peut être essentielle dans la mesure où tout objet qui encode une propriété a cette propriété de manière essentielle, et cet objet n'est nullement obligé d'exemplifier la propriété d'existence. Cependant bien qu'il y ait un sens à dire que le sujet du cogito est, au moment de l'énoncé de la prémissse, un objet purement conceivable, il y a beaucoup moins de sens à dire qu'il est un objet abstrait. En tout cas il n'est pas intuitif que le sujet du cogito encode la propriété de penser, bien qu'il possède cette propriété de manière essentielle. Il semble que le sujet du cogito exemplifie ses propriétés en ceci qu'il est un objet concret dont l'existence est – du moins en principe et au terme du déroulement de la chaîne argumentative initiée par la prémissse du cogito – spatio-temporelle.

Une autre solution peut se présenter dans ces termes : la prédication réalisée dans la prémissse du cogito est enchâssée sous un opérateur modal : « S'il est

possible que je pense, (alors je suis [nécessairement]). » L'usage de la modalité est ici, dans la prémissé, *de dicto* et non *de re*. L'objet n'est pas supposé exister et possiblement penser dans les circonstances actuelles d'énonciation de la prémissé. Ce qui est dit est que si je pense dans un monde possible – c'est-à-dire si j'exemplifie la propriété de penser dans ce monde –, alors j'existe nécessairement, c'est-à-dire y compris dans le monde actuel ; mais cette existence actuelle n'est pas présupposée, elle est impliquée par la prémissé. Cette solution est plus satisfaisante que la précédente. En particulier parce qu'il semble plutôt adéquat de caractériser la prémissé du cogito dans les termes d'une hypothèse, de la position d'une possibilité, dans la mesure où l'ensemble du cogito est censé refléter une structure inférentielle. Elle n'est pas tout à fait satisfaisante, toutefois, dans la mesure où cette idée que le cogito est une inférence, et qu'il est ainsi naturel de modaliser sa prémissé, est une reconstruction *a posteriori*. Elle correspond à la présentation du cogito comme un raisonnement et ne suit peut-être pas exactement la procédure intuitive qui nous fait impliquer l'existence du sujet du cogito à partir de l'expression prédicative formée par la prémissé.

Ce qui est peu naturel dans la solution précédente est en réalité la généralité du cadre modal dans lequel est exprimée l'intuition du cogito. Ce cadre modal est satisfaisant pour reconstruire le raisonnement et satisfait les *desiderata* sur la nature de la prémissé : rapport entre prédication, essence et présupposition existentielle. L'utilisation du cadre modal permet de saisir l'inférence de *cogito* à *sum*, et tout particulièrement le passage d'une certaine possibilité à une conclusion nécessaire. En revanche, si l'on veut se concentrer sur l'intuition qui accompagne l'énoncé de la prémissé, il faut restreindre la reconstruction logique de l'argument aux circonstances actuelles de l'argument, le point particulier de l'espace modal où la prémissé est énoncée, conçue ou envisagée. Il suffit, en quelque sorte, de restreindre notre attention à un point particulier de cet espace modal, qui permet de reconstruire l'argument du cogito, pour saisir l'intuition du cogito. À quoi cela revient-il dans notre cas ?

Raisonnons du plus général au particulier, de l'espace d'interprétation au point local où est énoncée la prémissé du cogito. L'argument a été reconstruit dans ces termes : si un objet possible possède un certain prédicat, alors il existe nécessairement. Du point de vue des circonstances particulières dans lesquelles est énoncée la prémissé du cogito, cela signifie qu'un certain prédicat coïncide avec l'objet dont il est de fait une propriété. De ce point de vue local on voit que l'on omet simplement de modaliser la prémissé et la conclusion : la prédication de la pensée et l'existence du sujet. De ce point de vue local *il se trouve*, en un sens, qu'un certain prédicat s'applique à un certain objet. Naturellement cette coïncidence locale est modalement faible au regard de l'argument qui, dans son ensemble, affirme que la possibilité qu'une certaine

propriété essentielle s'applique à un sujet entraîne l'existence nécessaire de ce dernier. Mais si l'on considère, non par la force générale de l'argument – compréhensible à partir d'une reconstruction logique générale de l'inférence et de la mise en évidence des modalités qu'elle comporte – mais, pour ainsi dire, par une coupe locale de l'argument qui correspondrait à sa réalité intuitive, il n'y a pas plus dans la prémissse du cogito que cette forme de prédication sans assumption ontologique que l'on peut provisoirement caractériser comme une coïncidence du prédicat et du sujet.

Cette solution est satisfaisante parce qu'elle répond à la contrainte principale sur la forme logique de la prémissse du cogito formée par la nécessaire absence de présupposition existentielle en s'approchant au plus près de la réalité intuitive qui accompagne la formulation de cette prémissse. Elle emprunte à deux types de ressources : la variété des types de prédication et la granularité de l'espace modal. Cependant elle se départit de la manière habituelle de mobiliser ces ressources. Dans le cas de la prédication, une troisième voie est en somme ouverte, entre les deux types de prédication retenus dans le cadre de la logique libre d'inspiration meinongienne. La forme de prédication que nous avons isolée est une sorte de coïncidence entre le prédicat et le sujet : le sujet exemplifie une certaine propriété mais la prédication de cette propriété à ce sujet n'implique pas localement l'existence de celui-ci. Une telle forme de prédication peut sembler paradoxale étant donné que le sujet du cogito est, dans le présent contexte cartésien, censé posséder de manière essentielle la propriété correspondante. Mais c'est l'utilisation particulière que nous faisons de l'espace modal qui permet de répondre à cela : on peut considérer localement les rapports entre un prédicat et un objet, indépendamment des propriétés modales globales qui ont permis de mettre en rapport ces deux termes logiques. Du point de vue local, en l'occurrence, nous avons l'apparence d'une coïncidence. Se placer au niveau de l'intuition qui accompagne la prémissse du cogito est prendre ce point de vue local sur les choses ; cela n'implique en rien que nous soyons par ailleurs insensibles à la force de l'argument dans son ensemble. Il se trouve seulement qu'une lecture naturelle de l'argument cartésien commence par un tel appel à l'intuition. Nous allons nous concentrer à présent sur le rapport entre le prédicat et son sujet, dans la prémissse du cogito, à ce niveau local.

La nature de la prédication indexicale

Il faut préciser le rapport entre le prédicat et la prémissse dans les circonstances actuelles d'énonciation de la prémissse du cogito. Nous avons vu qu'un des traits sémantiques qui doit figurer dans la prémissse du cogito est son indexicalité. Celle-ci signifie, du point de vue logique, qu'une expression ou un terme présent

dans son énonciation, n'est pas substituable *salva veritate*, dans certains contextes intensionnels, par un autre terme qui aurait la même extension. Or, comme on l'a vu, la prémissé du cogito peut être interprétée comme se tenant dans la portée d'un opérateur de possibilité ; dans un tel contexte intensionnel on ne peut pas remplacer l'occurrence de la première personne par une expression ayant la même extension. Mais la raison particulière de cet échec de la substitution est différente du cas habituel. Au sein des contextes épistémiques il n'est pas possible de substituer, disons, « Descartes » et « l'auteur du *Discours de la méthode* » : bien que ces termes aient localement la même extension, il existe des mondes possibles où ils n'ont pas la même extension. Le cas de la première personne est différent. Prenons comme expressions coextensionnelles au pronom ou à l'infexion de première personne dans la prémissé du cogito « le locuteur de cet énoncé », ou « le penseur de cette pensée », à savoir des expressions token-réflexives renvoyant à l'occurrence elle-même de l'énoncé ou de la pensée en première personne. Dans aucune circonstance il n'est localement possible de dissocier « je » de l'expression coextensionnelle « le locuteur de cet énoncé » ou « le penseur de cette pensée ». Ces expressions sont intensionnellement équivalentes : mais elles le sont localement. Naturellement, il y a des cas pathologiques d'utilisation de « le penseur de cette pensée » où le penseur en question ne reconnaît pas qu'il est l'auteur de la pensée. Les usages de « je » et d'expressions intensionnellement équivalentes peuvent être dissociés. Autrement dit, il ne suffit pas de mettre en rapport une expression indexicale en première personne et une expression token-réflexive en troisième personne, il faut que l'expression en troisième personne soit *a priori* appliquée à lui-même par le penseur d'une certaine pensée. Il faut que cette expression token-réflexive soit une expression satisfaisante d'un concept de soi (une autodescription) que le penseur s'applique à lui-même. Si une telle condition réflexive n'était pas remplie, il est possible de trouver des circonstances dans lesquelles la substitution de l'expression indexicale et de l'expression token-réflexive échoue.

La coïncidence locale d'une certaine description et d'une certaine référence singulière dépend donc de la présence et du rôle de cet élément descriptif et, comme nous y avons insisté plus haut, de son mode d'application à l'objet de la référence singulière dans la prémissé du cogito. La coïncidence locale signifie, du point de vue logique, l'équivalence intensionnelle de l'extension du prédicat et de la référence du terme singulier. Selon l'approche que nous avons développée, elle signifie plus précisément la « coïncidence » actuelle du prédicat et du sujet de la prédication et le fait que ce prédicat soit tel que, s'il n'était pas prédiqué du sujet, ce dernier n'existerait pas. Le mode de prédication que nous avons envisagé plus haut contenait ces deux idées apparemment antinomiques de coïncidence et d'essentialisme. Mais si l'on

voit bien que la coïncidence porte sur la nature de la prédication et l'essentialisme sur la nature du prédicat, l'apparence d'antinomie se dissipe. À présent on aperçoit déjà de quelle manière ces deux idées sont compatibles avec le rôle que peut jouer un concept de soi dans la réalisation de cette coïncidence actuelle. Le concept de soi est de nature token-réflexive : en un sens l'expression de ce concept ne fait qu'indiquer que certaines occurrences de pensées ou d'énoncés se rapportent à un auteur de ces pensées ou de ces énoncés. Une telle description n'indique pas qu'une pensée est prédiquée d'un individu, elle indique que l'occurrence d'une pensée renvoie à un auteur de cette pensée. En un sens, on pourrait dire que l'occurrence de la pensée est le sujet de la prémissse du cogito et l'énoncé de forme prédicative « je pense » ne fait que relier cette occurrence à l'auteur de la pensée. L'idée de propriété essentielle est simplement exprimée par la réciproque en disant que sans l'occurrence de cette pensée, l'auteur auquel cette pensée renvoie ne pourrait pas en être l'auteur ; ce qui revient à dire que ce sujet ne serait pas ce qu'il est s'il ne coïncidait pas localement avec son concept de soi.

Si l'on traduit dans les termes d'une représentation logique de la prémissse du cogito les idées esquissées dans le paragraphe précédent, on voit que la formulation d'une pensée réflexive – d'une pensée qui met en œuvre un concept de soi – peut se passer de la mention explicite d'un terme singulier référentiel. De manière générale, on peut soutenir qu'il y a des propositions complètes, du type de la prémissse du cogito, dont l'expression sur le plan logique ne contient qu'une partie prédicative. Ces propositions sont typiquement indexicales et token-réflexives et le mode de prédication qu'elles exemplifient est celui d'une coïncidence entre le prédicat et le sujet implicite de la prédication. Il reste cependant à clarifier en quel sens ces propositions (et donc ces parties prédicatives qui entrent exclusivement dans leur forme logique) sont indexicales. Des propositions qui sont complètes, formées d'une simple expression prédicative et indexicales ont été envisagées, dans des cas très différents de celui du cogito cartésien, par différents auteurs¹. Strawson dans « On referring » considère l'exemple d'un panneau indiquant à l'entrée d'un pont en mauvais état « dangereux pour les poids lourds »². Le sujet grammatical de la phrase est absent, pourtant, comme le dit Strawson, « le sujet est compris ». La question est de savoir comment se produit la juxtaposition de l'expression exclusivement prédicative et de son sujet. Les exemples peuvent être multipliés : toute étiquette reliée d'une manière ou d'une autre à cet objet forme une expression

1. Je suis redevable d'une discussion avec Eddy Zemach et de la lecture de son article « *De se and Descartes : A new semantics for indexicals* » (*Nous*, 19, 1985, p. 181-201) en ce qui concerne l'application à l'analyse du cogito des « *display sentences* » de Strawson et de Searle dont il va être question. Je suis responsable de la nature des analyses qui diffèrent sensiblement des siennes.

2. P. F. Strawson, « *On referring* », *Mind*, 59, 1950, p. 320-344.

complète prédicative concernant cet objet. Le fait que cette expression prédicative constitue une suite de symboles complète dépend naturellement du fait qu'elle est formulée en présence du sujet de la prédication. La coïncidence du prédicat et du sujet dépend ici d'un élément indexical de liaison entre des deux éléments. On peut remarquer que cet élément indexical de liaison est attaché au prédicat, ou, plus exactement, va du prédicat dans la direction du sujet, et non l'inverse. C'est en ce sens particulier que l'on peut parler de « prédicats indexicaux ». Certaines propositions complètes sont ainsi formées de prédicats indexicaux, mais il faut cependant noter que le fait qu'elles soient logiquement complètes est justifié pragmatiquement : il importe que ces propositions réussissent à pointer vers un objet adéquat de prédication. Adéquat, cependant, ne veut pas dire conforme : ainsi le panneau « dangereux pour les poids lourds » peut être déplacé par un plaisantin et posté devant un magasin de porcelaines ; la phrase restera complète. Ainsi un prédicat indexical, du type que nous voyons en ce moment, est détachable, comme la plupart des prédicats, de son sujet de prédication.

On peut douter que des phrases exclusivement prédicatives puissent être complètes. Dans ce cas, on peut présenter les choses autrement et le paragraphe précédent n'aura servi qu'à caractériser ce que nous pouvons appeler un prédicat indexical. On peut considérer que la phrase complète est donnée à la fois par le prédicat indexical et par l'objet auquel il est relié. Donc, dans l'exemple de Strawson, la phrase complète est formée par l'inscription sur le panneau, la forme du panneau et le pont lui-même. Dans une telle phrase le pont n'est pas utilisé pour référer à autre chose qu'à lui-même, il figure lui-même dans la phrase, il est présenté en personne. Le lien entre la partie prédicative et la partie réelle de la phrase est donc de nature indexicale. Mais est-ce que toute application d'une partie prédicative à un sujet présenté en personne dans la phrase est semblablement de nature indexicale ? On pourrait en effet arguer que l'indexicalité n'apparaît précisément que lorsqu'il faut bien relier, en vue de formuler une proposition complète, des matériaux aussi hétérogènes qu'un pont et un prédicat, mais que l'indexicalité du prédicat semble disparaître aussitôt que les deux parties sont de nature verbale. Searle propose notamment une théorie de la citation où la citation est vue telle un matériau exhibé, comme des mots devant être considérés comme présents en personne auxquels le reste de la phrase s'attache de manière prédicative¹. Est-ce que dans ce type de cas la partie prédicative de la phrase est reliée de manière indexicale à la partie présentée ? Pas directement. La suggestion de Searle est ambiguë, car les mots de la citation sont bien présents en personne dans la phrase, mais ils renvoient à d'autres mots du même type, bien que produits en

1. J. Searle, *Speech Acts*, Cambridge, Cambridge University Press, 1970.

une circonstance d'origine différente. Dans ce cas les mots cités d'un côté renvoient au matériel verbal originel et de l'autre servent de représentants aux mots d'origine. Le point est subtil. Le représentant est ici de même nature, verbale, que le représenté, si bien que Searle est justifié à analyser les phrases qui comportent des citations comme la concaténation d'un matériel présent en personne et d'une partie prédicative. Mais le représentant renvoie aussi à ce qu'il représente, même si dans la phrase il semble se substituer parfaitement à celui-ci. Dans un tel cas la prédication et la référence au sujet de la phrase (démonstratif, indexical, ou ici peut-être simplement mimétique) sont dissociées l'une de l'autre. Nous avons une phrase où le sujet semble présent en personne mais où le prédicat ne fait que s'appliquer au sujet.

Nous comprenons certains énoncés où le matériel exhibé par la phrase en position de sujet n'est ni une réalité proprement extérieure à la phrase (comme le pont) ni ne figure dans la phrase de manière représentative (comme les mots de la citation), mais peut être considéré comme une sorte de matériau intrinsèque auquel une référence indexicale est réalisée par la partie prédicative de la phrase. Dans le cas où le matériel exhibé ou cité est de nature mentale nous n'avons en effet pas besoin d'y renvoyer de manière démonstrative ni de considérer que son occurrence renvoie à une autre occurrence d'un contenu mental de même type, car nous utilisons directement ce contenu mental pour produire la phrase complète où il figure. Dans ce cas, en principe, la partie prédicative remplit les deux fonctions d'application et de renvoi indexical au sujet. Quel est le lien plus particulier du prédicat et du sujet dans une phrase de ce type ?

Un premier pas vers la réponse à cette question vient du fait que le problème de la substitution de termes corréférentiels au sujet de la phrase est drastiquement modifié dans le contexte de ces phrases. Le sujet – une certaine pensée, un contenu mental – étant présent en personne, il n'y a pas lieu de poser la question de la substitution de termes corréférentiels, dans la mesure où le sujet n'est pas un terme singulier référentiel, mais le sujet lui-même. La première remarque est donc de dire que le prédicat et le sujet de la phrase n'ont pas à converger vers un point commun où ils doivent respectivement s'appliquer et référer. Les mots du sujet ne sont pas utilisés de manière référentielle. Dans le cas où le matériel exhibé par la phrase (ou de manière équivalente par la pensée que cette phrase exprime) est inhérent à la phrase (ou à la pensée), la convergence du prédicat et du sujet n'est pas, pour le dire cavalièrement, le problème de cette phrase, et ce problème peut donc être simplement écarté de la représentation logique de la phrase. Il reste donc un mode particulier de la prédication – que nous avons nommé plus haut la coïncidence – et qui peut être à présent caractérisé un peu plus précisément. Si le prédicat exprimé par la phrase est une autodescription minimale du sujet, au sens où il contient une

référence réflexive à sa propre occurrence (c'est-à-dire l'occurrence de la partie prédicative de la phrase elle-même) en relation avec le sujet de la phrase, comme dans « locuteur de cette phrase » (ou « penseur de cette pensée »), il est clair que le prédicat coïncide avec le sujet et qu'il comporte dans sa propre formulation un renvoi indexical au sujet. Le point significatif, par conséquent, est que le sujet est compris dans le prédicat et que dans une phrase qui exhibe un tel sujet ou qui contient un tel prédicat, le matériel exhibé et la partie prédicative coïncident dans une large mesure. On peut donc dire que dans une phrase comme « je pense », où une référence singulière, porteuse d'une présupposition existentielle, doit être évitée et où le prédicat est clairement un contenu mental réflexivement présent à l'esprit du penseur, le prédicat constitue lui-même la partie exhibée de la phrase.

Il y a un usage public indexical des prédicats. Dans la mesure où un prédicat est détachable de l'un de ses sujets, on peut imaginer plusieurs manières de l'y rattacher. Une de ces manières, comme on l'a vu, est de rattacher un objet réel à l'inscription d'un prédicat qui pointe en direction de cet objet. Les conventions de rattachement sont diverses : simple apposition d'un panneau, dessin en forme de flèche, juxtaposition de l'élément réel et de l'élément phrasique prédictif. L'usage indexical privé des prédicats est de nature très différente. La liaison du prédicat et du contenu mental n'est pas conventionnelle. Le prédicat n'est pas détachable de son sujet. L'analogie avec le cas public provient du fait que le sujet de la prédication est directement présent à l'esprit du penseur, il constitue une partie réelle de la phrase. Mais l'analogie cesse dans la mesure où ce qui est présent à l'esprit du penseur n'est autre que le prédicat lui-même qu'il s'applique de manière réflexive et incorrigible.

Il n'y a donc pas réellement de problème de la référence dans le cogito. On peut certes chercher à identifier ce qui forme le sujet, présent, de cette prédication indexicale. Il s'agit, comme on l'a dit, à la suite de Hintikka, d'un objet d'expérience directe duquel le prédicat « — pense » donne une caractérisation token-réflexive minimale. Ce sujet de la pensée existe nécessairement tant qu'une pensée est présente. La coïncidence du sujet et du prédicat est donc essentielle. On peut ainsi décrire ce qu'offre à l'intuition la prémissse du cogito : l'occurrence d'une pensée suffit à renvoyer à l'attribution essentielle d'une propriété au sujet de cette pensée. Mais la prémissse dit moins que cela encore : elle ne pose que l'occurrence de la pensée. Le reste fait déjà partie de la reconstruction analytique du cogito, c'est-à-dire de la compréhension du cogito comme un argument à l'origine d'une chaîne de raison plutôt que comme une certaine intuition. L'argument du cogito a pour vocation, chez Descartes, de nous amener d'une ontologie des occurrences à une ontologie des substances. La prédication indexicale est en revanche la notion logique fondamentale, me semble-t-il, qui rend compte du sens intuitif de la prémissse.

Mais elle est logiquement compatible avec une compréhension plus générale de l'argument, et en particulier le traitement de sa valeur modale. L'intuition de la prémissse représente un aspect ponctuel du développement argumentatif *a posteriori* du cogito qui nous dit que « si une certaine pensée est possible, l'existence est nécessairement prédiquée d'un sujet ». L'intuition nous dit simplement qu'une certaine coïncidence prédicative a lieu entre le sujet et son essence, et j'ai tâché d'analyser la nature locale, indépendamment de la portée modale du cogito, de cette prédication.

Repères bibliographiques

- Anscombe, Elizabeth, « The first person », in S. Guttenplan (dir.), *Mind and Language*, Oxford, Clarendon Press, 1975, p. 45-65.
- Banfield, Ann, *Unspeakable Sentences : Narration and Representation in the Language of Fiction*, Boston, Routledge & Kegan Paul, 1982.
- Bennett, Jonathan, « The difference between right and left », in J. van Cleve and R. Frederick (éd.), *The Philosophy of Right and Left*, Dordrecht, Kluwer, 1991, p. 97-130.
- Benveniste, Émile, « L'appareil formel de l'énonciation », *Langages*, 17, 1970, p. 12-18.
- Bourgeois-Gironde, Sacha, *Reconstruction analytique du cogito*, Paris, Vrin, 2001.
- Brink, Ingar, *The Indexical “I” : The First Person in Thought and Language*, Dordrecht, Kluwer, 1997.
- Burge, Tyler, « Individualism and the mental », *Midwest Studies in Philosophy*, 4, 1979, p. 73-121.
- Campbell, John, *Past, Space and Self*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 1994.
- , « The role of physical objects in spatial thinking », in N. Eilan, R. McCarthy et B. Brewer (éd.), *Spatial Representation*, Oxford, Blackwell, 1993.
- Castañeda, Hector, *The Phenomeno-Logic of the I : Essays on Self-Consciousness*, Bloomington, Indiana University Press, 1999.
- Chierchia, Gennaro, « Anaphora and attitudes *de se* », in R. Bartsch *et al.* (dir.), *Language in Action*, Amsterdam, Foris, 1990.
- Cresswell, Max, *Entities and Indices*, Dordrecht, Kluwer, 1990.

- Dokic, Jérôme, « La signification des expressions égocentriques », in J. Proust (dir.), *Perception et intermodalité. Approches actuelles de la question de Molyneux*, Paris, PUF, 1997.
- , et Pacherie, Élisabeth, « Shades and concepts », *Analysis*, 61/3, 2001, p. 193-201.
- Evans, Gareth, *The Varieties of Reference*, Oxford, Clarendon Press, 1982.
- Frege, Gottlob, *Écrits logiques et philosophiques*, trad. fr. Cl. Imbert, Paris, Le Seuil, 1971.
- Heim, Irène, « Puzzling reflexive pronouns in *de se* reports », communiqué de la conférence Bielefeld, mars 1994.
- Kant, Emmanuel, « Du premier fondement de la différence des régions dans l'espace » (1768), in *Quelques opuscules précritiques*, Paris, Vrin, 1970.
- Kaplan, David, « Demonstratives » (1977), in J. Almog, J. Perry et H. Wettstein (éd.), *Themes from Kaplan*, Oxford, Oxford University Press, 1989.
- , « Afterthoughts », *ibid.*
- Kratzer, Angelika, « More structural analogies between pronouns and tenses », *Proceedings of SALT VIII*, 1998.
- Kripke, Saul, *Naming and Necessity*, Oxford, Blackwell, 1980 ; trad. fr. P. Jacob et Fr. Récanati, *La Logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982.
- Künne, Wolfgang, « Indexikalität, Sinn und propositionaler Gehalt », *Grazer Philosophische Studien*, 18, 1983, p. 41-74.
- Lewis, David, *On the Plurality of Worlds*, Oxford, Blackwell, 1986.
- , « Attitudes *de dicto* and *de se* », *The Philosophical Review*, 88, 1979, p. 513-543 ; repris in *Philosophical Papers*, vol. I, Oxford-New York, Oxford University Press, 1983.
- McDowell, John, *Mind and World*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1994 ; 2^e éd. 1996.
- Mellor, Hugh, « I and now », *Proceedings of the Aristotelian Society*, 89, 1988-1989, p. 79-94.
- Millikan, Ruth Gareth, « The myth of the essential indexical », *Noûs*, 24, 1990, p. 723-734.
- Mulligan, Kevin, et Smith, Barry, « A husserlian theory of indexicality », *Grazer Philosophische Studien*, 28, 1986, p. 133-163.
- Partee, Barbara, « Some structural analogies between tenses and pronouns in english », *The Journal of Philosophy*, 70, 1973, p. 601-609.

- Perry, John, *Knowledge, Possibility and Consciousness (Jean Nicod Lectures)*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 2000.
- , *Problèmes d'indexicalité* (1993), trad. J. Dokic et F. Preisig, Paris, CSLI, 1999.
- , *The Problem of the Essential Indexical*, New York, Oxford University Press, 1993.
- , « Self-knowledge and self-representation », in *Proceedings of IJCAI-85*, 1985, p. 1238-1242.
- Prior, Arthur, « Thanks goodness that's over » (1959), in *Papers in Logic and Ethics*, Londres, Duckworth, 1976, p. 78-84.
- Pylyshyn, Zeno, « The role of visual indexes in spatial vision and imagery », in R. Wright (éd.), *Visual Attention*, Oxford, Oxford University Press, 1998, p. 215-231.
- Récanati, François, *Direct Reference : From Language to Thought*, Oxford, Blackwell, 1993.
- Reichenbach, Hans, *Elements of Symbolic Logic*, Londres, Macmillan, 1947.
- Russell, Bertrand, « Knowledge by acquaintance and knowledge by description », in *Mysticism and Logic and Other Essays*, Londres, Longmans, Green and Cie, 1918, p. 209-232.
- Shoemaker, Sydney, « Self-reference and self-awareness », *Journal of Philosophy*, 65, 1968, p. 555-567.
- Strawson, Peter, *Individuals*, Londres, Methuen, 1959 ; trad. fr. A. Shalom et P. Drong, *Les Individus*, Paris, Le Seuil, 1973.
- , *Logico-Linguistic Papers*, Londres, Methuen, 1971.
- Wittgenstein, Ludwig, *The Blue and Brown Books*, Oxford, Blackwell, 1958.
- Wolff, Francis, *Dire le monde*, Paris, PUF, 1997 ; rééd. « Quadrige », 2004.

Les auteurs

Sacha Bourgeois-Gironde, maître de conférences en philosophie analytique à l’École normale supérieure des lettres et sciences humaines et membre de l’Institut Jean-Nicod, est auteur de différents ouvrages, dont *Reconstruction analytique du cogito* (Vrin, 2001). Il travaille à présent sur les relations entre le sens de la possibilité et la rationalité.

Jérôme Dokic est directeur d’études à l’EHESS et membre de l’Institut Jean-Nicod. Il a publié plusieurs articles sur la perception, le souvenir et la connaissance et travaille actuellement sur la théorie de la représentation située. Il est également l’auteur de *L’Esprit en mouvement. Essai sur la dynamique cognitive* (CSLI, 2001).

Pascal Ludwig est maître de conférences à l’université de Paris-IV-Sorbonne, où il enseigne la logique et la philosophie de la connaissance. Ses recherches portent sur la philosophie du langage. Il a notamment publié *La Philosophie des sciences au xx^e siècle*, en collaboration avec A. Barberousse et M. Kistler (Flammarion, 2000).

Adriano Palma, associé à l’Institut Jean-Nicod, chargé de cours à Duke University (Durham, North Carolina), a écrit plusieurs articles sur le problème de l’indexicalité.

François Récanati est directeur de recherche au CNRS et membre de l’Institut Jean-Nicod. Philosophe du langage et de l’esprit, il a publié de très nombreux articles et une demi-douzaine de livres parmi lesquels *Direct Reference : From Language to Thought* (Blackwell, 1993), *Oratio Obliqua, Oratio Recta* (MIT Press, 2000) et *Literal Meaning* (Cambridge University Press, 2004).

Philippe Schlenker (Institut Jean-Nicod et UCLA) travaille sur la sémantique intensionnelle, en particulier sur les expressions indexicales, le discours indirect, le temps et la modalité. Parmi ses publications récentes on peut citer « A plea for monsters » (*Linguistics and Philosophy*, 26, 2003) et « Context of thought and context of utterance (A note on free indirect discourse and the historical present) » (*Mind and Language*, 19/3, 2004).

Francis Wolff, qui a enseigné la philosophie à l'université de Sao-Paulo (Brésil) et à Reims, est actuellement professeur de philosophie et directeur du département de philosophie de l'École normale supérieure. Ses travaux se partagent entre l'histoire de la philosophie ancienne et la philosophie générale. Il a publié quatre livres aux Presses universitaires de France : *Socrate* (1985), *Aristote et la politique* (1991), *Dire le monde* (1997, rééd. 2004) et *L'Être, l'homme, le disciple* (2000).

